



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

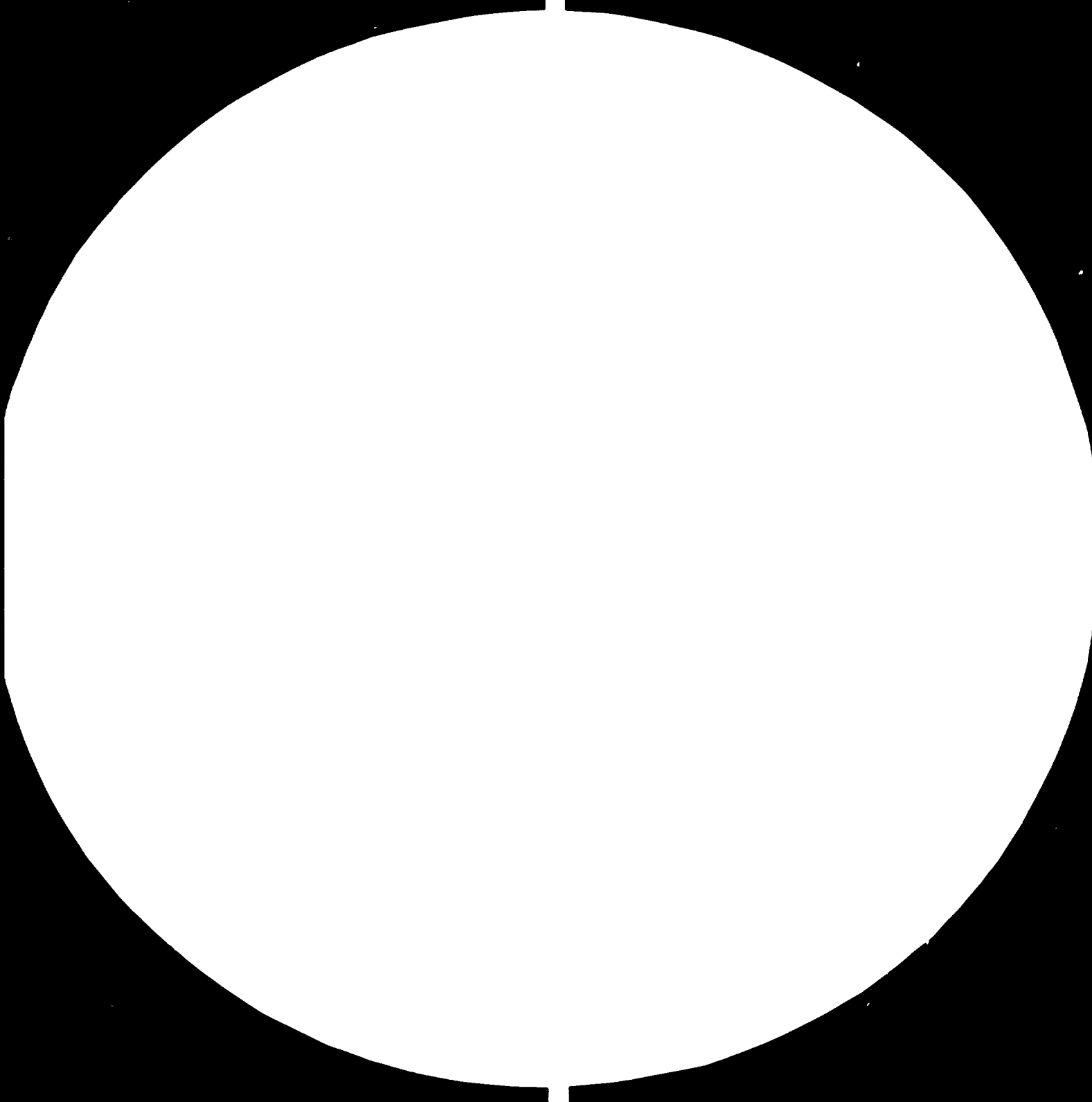
## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)





Measures of Print Resolution, Part 1: Resolution  
of Text and Graphics

ORGANISATION DES NATIONS-UNIES

POUR LE

DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT

INDUSTRIEL DU MALI

09987

MALI

SI/MLI/78/802

(R)

BILAN ET DIAGNOSTIC DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES  
ET  
PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT  
INDUSTRIEL DU MALI

001080

RAPPORT FINAL

Mars 1980

BARA

BUREAU AFRICAIN DE RECHERCHES APPLIQUEES

# S O M M A I R E

	<u>Pages</u>
Note liminaire	1
Introduction : Objet de l'étude et méthodologie	3
<u>I- Bilan et diagnostic de l'industrie malienne</u>	6
1. 1- La structure industrielle du Mali	7
1. 1. 1- Situation d'ensemble	8
1. 1. 2- Situation par branche d'activité	22
1. 2- L'environnement des industries au Mali	38
1. 3- Les contraintes et les difficultés des entreprises industrielles au Mali	43
1. 3. 1- Les principales contraintes	44
1. 3. 2- Les contraintes générales et les esquisses de solutions	53
<u>II- Les perspectives de développement industriel au Mali</u>	61
2. 1- Forces et faiblesses de l'industrie malienne	62
2. 2- Les potentialités	69
2. 2. 1- Ressources du sous-sol	70
2. 2. 2- Ressources énergétiques	74
2. 2. 3- Ressources du sol : agriculture/élevage/pêche	77
2. 2. 4- Potentialités du marché	86
2. 3- La stratégie du développement industriel	91
2. 3. 1- Principes de développement industriel et choix préalables	92
2. 3. 2- La stratégie de développement industriel	94
2. 3. 3- Les projets proposés	95
2. 3. 4- Les types d'entreprises proposés	115
2. 3. 5- Le financement des investissements	116
2. 4- Recommandations	117
2. 4. 1- Les préalables institutionnels et financiers	118
2. 4. 2- Les mesures d'accompagnement	122
2. 4. 3- Les actions	124
<u>III- Annexes</u>	130
3. 1- Liste des tableaux	131
3. 2- Tableaux (seize)	132

A la suite des commentaires faits par l'ONUDI sur le rapport final sur l'industrie malienne établi en deux volumes, il a été procédé à une modification de la présentation du rapport et l'approfondissement de certains points.

Le présent rapport révisé reprend les résultats de l'enquête industrielle à partir des deux rapports établis.

Le nouveau plan qui a été adopté est le suivant :

1. Bilan et diagnostic de l'industrie malienne

1.1- La structure industrielle du Mali

1.2- L'environnement des industries au Mali

1.3- Les contraintes et les difficultés des entreprises industrielles au Mali.

2. Perspectives de développement industriel au Mali

2.1- Forces et faiblesses de l'industrie malienne

2.2- Les potentialités

2.3- La stratégie de développement industriel

2.4- Recommandations

3. ANNEXES - Tableaux statistiques

L'enquête industrielle a porté sur une liste de 72 entreprises obtenue auprès de trois sources principales qui sont :

- 1- Le Service de la statistique qui dispose d'un échantillon d'entreprises pour le calcul des indices de la production industrielle
- 2- La Direction nationale des industries
- 3- Le CEPI, Centre d'études et de promotion industrielle.

Parmi les 72 entreprises identifiées il faut noter que seulement 68 étaient en état de fonctionner au moment de l'enquête industrielle. Des questionnaires d'enquêtes ont été remis à ces 68 entreprises et on a reçu en retour 57 questionnaires qui étaient diversement rempli selon les rubriques.

La liste des 72 entreprises comprend des entreprises de service tels que les garages et des entreprises de conditionnement parmi lesquels il a été classé la SOMAFRI (Société malienne de friperie).

Les principales entreprises industrielles de transformation qui sont au nombre de 50 environ sur les 72 entreprises recensées ont fourni 85% des réponses.

Parmi les cinquante entreprises, il y a vingt six entreprises étatiques et quatre entreprises mixtes qui totalisent environ 60% des emplois industriels.

Les résultats des enquêtes sont présentés dans des tableaux en annexe du rapport. Il y a un certain nombre de précautions qui ont été prises pour la présentation des résultats.

En effet les questionnaires récupérés ont été remplis plus ou moins correctement selon les rubriques.

Il a été mis vis-à-vis de chaque résultat agrégé le nombre d'entreprises concernées.

Cette présentation doit permettre de calculer des moyennes et des ratios qui auraient une signification.

INTRODUCTION

Objet de l'étude et méthodes  
d'approche.



Les objectifs assignés à l'étude en janvier 1979 sont :

- 1- faire l'inventaire des unités industrielles existantes au Mali en déterminant leur effet et les conditions de leur expansion ;
- 2- identifier les possibilités de développement des principaux secteurs industriels ;
- 3- formuler des projets industriels prioritaires se rapportant à ces secteurs.

Les objectifs de l'étude ci-dessus rappelés ont conduit à l'adoption de la méthode d'approche suivante en deux parties :

A- Une première partie pour faire le bilan et le diagnostic des entreprises industrielles du Mali.

La méthodologie pour faire ce bilan/diagnostic a distingué deux phases :

\* Une première phase dite quantitative visait à recueillir auprès des entreprises un certain nombre d'information sur les principaux agrégats : chiffre d'affaires, masse salariale, consommations intermédiaires, effectifs, situation financière.

\* Une seconde phase, dite qualitative, procédait par interview auprès des chefs d'entreprises d'un certain nombre d'unités choisies dans différentes branches et selon leur statut juridique (étatique, mixte, privé) pour dégager avec eux le bilan des difficultés rencontrées au moment du démarrage de l'entreprise et au cours de son fonctionnement actuel : problèmes financiers, problèmes de distribution, problèmes de gestion du personnel, problème bancaire...

Ces interviews devraient permettre de préciser les principaux facteurs caractéristiques de l'industrialisation au Mali et d'esquisser des solutions pour un meilleur fonctionnement des industries au Mali.

B- Une deuxième partie a été consacrée à l'identification des possibilités de développement industriel au Mali.

Dans cette deuxième partie les ressources du sol (agriculture, élevage, pêche), du sous sol et du marché qui peuvent constituer le fondement d'une industrialisation adéquate au Mali ont été identifiées et ont permis d'établir une liste de projets prioritaires.

BILAN ET DIAGNOSTIC DES ENTREPRISES  
INDUSTRIELLES AU MALI

1.1 - LA STRUCTURE INDUSTRIELLE  
DU MALI

1.1.1 - Situation d'ensemble

1.1.2 - Situation par branche  
d'activité

### 1.1.1- Situation d'ensemble

La situation d'ensemble de l'industrie malienne est donnée par les tableaux statistiques de l'annexe et les tableaux des pages 9 à 12.

Les entreprises industrielles au Mali peuvent être classées en trois grandes catégories selon leur statut juridique (tableau n° 3 de l'annexe) : les entreprises étatiques qui représentent 36% de l'ensemble des entreprises, les entreprises mixtes qui constituent 10% des entreprises et les entreprises privées qui représentent 54%.

Les entreprises étatiques sont principalement des industries de transformation de matières premières locales : industries textiles, huileries, rizeries, sucreries, produits céramiques, cimenterie.

On peut distinguer trois grandes étapes dans l'industrialisation du Mali : l'époque coloniale, ensuite une période qui va de 1962 à 1969 et une période qui va de 1970 à 1978.

Le secteur industriel était presque inexistant à l'époque coloniale car le Mali servait de réserve de main d'oeuvre et de fournisseur de matières premières (coton, arachide) et de zone d'échange ; les principales industries de l'époque faisaient au plus la transformation primaire de ces produits. Ces industries étaient complétées avec quelques industries alimentaires : limonaderie, glace alimentaire, boulangeries.

L'époque suivante, 1962-1969, peut être considérée comme une époque de décolonisation ; cette époque est caractérisée par une stratégie volontariste d'industrialisation avec la création de presque tout le secteur d'Etat.

La période, 1970 à 1978 coïncide avec la réintégration du Mali dans la zone franc et une ouverture plus grande aux capitaux étrangers ; cette période est caractérisée par la création d'industries privées et mixtes par les sources extérieures de financement et/ou par des nationaux.

TABLEAU RECAPITULATIF  
ACTIVITES INDUSTRIELLES AU MALI  
JANVIER 1979

SOURCES : En une industrielle du Mali (ONUDI/B.A.R.A.) de Février 1979 à Avril 1979 et statistiques des productions industrielles de 1974 de la Direction Générale de la Statistique.

N. B. : Les industries alimentaires (boulangeries, limonaderies, glace alimentaire) sont celles implantées à Bamako.

Activités industrielles	%	Nbre d'Entre- prises	Production moyenne 1976-1977)		Observations
				quan- tité	
1- Industries alimentaires	41 %	30			
1-1 Industries agro-alimentaires		16			
. Rizeries		7	Riz décortiqué en 1000 T	44,05	1 nouvelle unité à DIORO pour 79
. Toréfaction café		1	Café Toréfié		
. Sucrieries		2	Sucre Alcool	18,8 2,5	+ 1 projet
. Minoterie		0			+ 2 projets
. Huilerie:		2	Huile brute en 1000 T Savon en 1000 T	12,65 347,25 2122	+ 1 projet à Kou- tiala Activité secondair + 1 projet
. Cigarettes et Tabacs		1	Cigarettes 1000 cartons	47,4	
. Allumettes		1	Allumettes 1000 cartons	26,9	
. Confiturerie-concentré de tomate et fabrique de jus de fruits		1	Concentré de tomate	...	Changement de statut en 1978
Thé		1	Thé en Tonne	106,95	Extension prévue d'un Office Malien du Thé
1-2 Autres industries alimentaires		14			
Abattoires et boucheries		1	Bovins en 1000 Têtes Ovins en 1000 " Caprins en 1000 "	50 28 35	+ 1 projet GAO
Laiterie		1	Lait pasteurisé en 1000 hl Yaourt pots de 12,5 en 1000 pts	24,2 575	Extension en cours
Biscuiteries et pâtes alimentaires		1	Biscuits en T Pâtes alimentaires en T	495,1 347,25	

Limonaderie		1	Boisson sans alcool 1000 hl	28	
Glace alimentaire (x)		1	Glace 1000 T	2,8	V compris production activité secondaire de 2 entreprises
Brasserie		1	Bierre 1000 hl	14,85	+ 1 projet Bamako
Confiserie		1	Confiserie en T	1255	Extension en cours de réalisation
Vinaigrerie		1	Vinaigre 1000 l eau de javel en T.	340,75 543,4	
Boulangeries (xx)		5 enquêtées			
Conserves de Poissons		1	Capitaine fumé Kg	5937	Unité expérimentale op. pêche
Matériaux de construction	3 %	2			
Cimenterie et marbrerie		1	Ciment 1000 T Granito m2 Marbre m2	37202 40969 217	+ 1 projet de cimenterie
Fabrique de briques cuites		1			Changement de statut en cours
Produits céramiques	1 %	1			
Produits céramiques		1	Produits céramiques chaux (Tonne)	21910 549,55	Extension en cours
Electricité - Gaz	3 %	2			
Electricité		1	KWH	84630	4,38
Gaz		1	Oxygène 1000 m3 Acétylène 1000 m3	49,881 10,844	
Industrie des cuirs et peaux	1 %	1			
Tanneries des cuirs et peaux		1	Peau Tonnes Chaussures (paire) Maroquinerie	18806 20690 10404	+ 1 nouvelle unité à Kayes + 1 projet à Ségou
Industries Textiles	6 %	4			
Production coton (égrenage)		1	Coton fibre 1000 T Coton graine 1000 T	44,15 59,3	Entreprise avec 9 usines
Production Textile		2	Blanchiment Teinture impression(en m) tissus pagnes en 1000 m	80002500 3997,5	

			Bonneterie (pièce) Tapisserie (pièce)	245000		
- Sacherie		1	Sac toutes variétés 1.000 u	2782		
- Produits chimiques et produits en plastique	7 %	5				
Peinture		1	Peinture (T)	145		Extension prévue insecticides - savon en poudre + 1 projet à Bamako
- Parfumerie		2	Parfum (litre) Pomade (kg) Talc (kg) Alcool de menthe (litre)	29575 20600 837 9540		
- Plastique		1	Chaussures plastiques (1.000 paires) Production plastique (T)	875 10375		Production d'une unité en activité principale et d'une unité en activité secondaire
- Alcool de menth et fabrique de Bougies		1	Alcool de menth (litre) Fabrique de bougies u.			Fabrique de bougie nouvelle unité non encore fonctionnelle
- Transformation caoutchouc		..	Chambre à air	277		Activité secondaire d'une entrep.
Industries Mécaniques et Métaux	17 %	12				
- Garage		3 enquêtés	Réparation entretien		90,485	Résultats partiel des 3 entreprises
- Constructions métalliques		9	Vélos+cycles (unité) mobilier métalliques Charrues (1.000 u) multiculteurs (1000 u) semoirs (1.000 u) charrettes (1.000 u) Tôles ondulées (1000 u)	33076 11,5 11,75 6,25 13,5 200,5	2,202 1,177	
- Industrie du Bois	4 %	3				
- Menuiseries		2	Meubles (unité)		265	



- Scierie		2	Bois scié m <sup>3</sup>	550	19,202	
Industries du Papier	8 %	6				
- Imprimeries (xxx)		4 enquêtés	Travaux d'imprimerie	...		Extension prévue pour une imprim.
- Fabrique de cahiers		1	Cahiers			
- Cartonnerie		1	Emballage en carton			Extension prévue pour sacs de ciment
- Industries Electriques et Electroniques	6 %	4				
- Fabrique de radios		1	Montage radios (unité)	3169		
- Fabrique de batteries		1	Accumulateurs (unité)	...	274,86	
- Fabrique de Piles		1	Piles Wonder (unité)	6,6	516	
- Atelier de rebobinage		1		...	23,144	
Metallurgie de Base	3 %	2				
- Fonderies		2 enquêtés	Fonte (pièce)	9042		donnée incomplet nouvelles product. en cours
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>72</b>				

(x) - La production de glace donnée ici est la production d'une unité qui fait principalement de la glace et de 2 autres unités qui font de la glace comme activités secondaires.

(xx) Sur 10 boulangeries existant à Bamako quatre ont été enquêtés et n'ont pas répondu aux questionnaires. Il existe en plus environ une dizaine de boulangeries dans les régions réparties :  
à Segou, Koutiala, Sikasso, Tombouctou, Gao, Nioro, Kayes

(xxx) - Une imprimerie nationale, deux grandes imprimeries privées plus environ 5 petites imprimeries.

... Données non disponibles.

Les entreprises industrielles qui ont fait l'objet de l'enquête industrielle se répartissent selon le tableau des pages précédentes comme suit :

- 30 industries alimentaires qui constituent 41% de l'ensemble des industries.  
Ces industries alimentaires comprennent 16 industries agro alimentaires représentant 22% des industries maliennes.  
Les industries agro alimentaires sont des rizeries, des sucreries, des huileries, une fabrique de concentré de tomates et de jus de fruits.
- 2 industries de matériaux de construction représentant 3% des industries
- 1 fabrique de produits céramiques
- 1 industrie des cuirs et peaux
- 4 industries textiles représentant 6% des industries
- 5 industries de produits chimiques et de produits en plastique
- 12 industries mécaniques et de métaux qui constituent 17% des industries
- 3 industries du bois qui constituent 4% des industries
- 4 industries électriques et électroniques qui constituent 6% des industries
- 2 industries pour la métallurgie de base qui constituent 3% des industries.

Les principales industries implantées au Mali sont des industries de valorisation des matières premières : industries agro-alimentaires, matériaux de construction.

La situation des entreprises par branche est présentée dans le paragraphe suivant.

Les industries de base (métallurgie, laminoir) sont à un état embryonnaire : il existe actuellement deux petites fonderies à statut privé.

### LES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES

L'importance prépondérante des industries agro-alimentaires sur l'économie malienne a conduit à effectuer un traitement autonome de cette branche. L'analyse de la branche des agro-alimentaires montre :

- nombre total d'industries agro-alimentaires au Mali : 16
  - dont 13 entreprises d'Etat
  - 2 sociétés d'économie mixte
  - 1 société privée ;

- répartition géographique des IAA :

IAA localisées à Bamako : 6

IAA localisées dans les régions : 10

- répartition des IAA par sous branche d'activités :

. décorticage du riz	7
. huileries	2
. conserves fruits et légumes	1
. thé	1
. café soluble et torréfié	1
. fabrication du sucre	2
. tabac, cigarettes	1
. allumettes	1

- répartition en fonction de la valorisation du sol ou du sous-sol : entreprises dont les besoins en matières premières sont satisfaisants par les produits du sol et du sous-sol malien à raison de :

0 à 25%	1 entreprise (6% des IAA)
25% à 50%	4 entreprises (25% des IAA)
50% à 75%	1 entreprise (6% des IAA)
75% à 100%	10 entreprises (63% des IAA)

Outre cette analyse quantitative qui montre le rôle joué par les IAA dans l'économie malienne, une série d'interviews de responsables d'entreprises a permis :

- de recenser les difficultés ressentis par les entreprises IAA dans leur création, leur fonctionnement
- d'identifier les goulots et obstacles actuels au développement des IAA au Mali.

Il convient de préciser que cette analyse se limite à l'identification des problèmes rencontrés par les entreprises dans le cadre d'une logique et choix stratégiques de développement du Mali.

En plus des problèmes de tutelle administrative traités d'une façon globale pour toutes les entreprises, les autres contraintes identifiées comme déterminantes sont :

#### 1) ENCADREMENT ET COMPRESSION DES IAA ENTRE :

- en amont, la production des matières premières qu'elles sont chargées de valoriser.

On ne soulignera jamais assez que l'efficacité, la productivité et le développement des IAA commencent dans les champs.

De mauvais produits agricoles trop chers empêchent toute transformation industrielle et la vente de produits à des prix compétitifs et convenables à la clientèle.

Cela conduit au Mali à des situations paradoxales et quelquefois tout à fait aberrantes comme par exemple :

. l'achat de sucre en Côte d'Ivoire par les confiseurs maliens,

- . l'importation massive de jus et concentrés de tomate cependant qu'une usine végétait et même prérissait jusqu'à ces tous derniers mois (et le problème agricole n'est pas encore résolu, à la grande crainte des nouveaux responsables de l'usine) ;
- . l'exportation de peaux brutes ou prêtannées en même temps qu'importation de presque toutes les chaussures consommées au Mali ;
- . l'importation de tabac qui pourrait être produit au Mali ;
- . la régression de la transformation du lait frais au profit de la production de lait reconstitué à partir de lait en poudre importé.

Les exemples sont multiples : compte tenu de la situation de la production agricole, les entreprises installées au Mali préfèrent presque toujours valoriser des produits agricoles importés que nationaux. Tant que le problème de la production agricole en matière de qualité et prix n'aura pas été levé, les IAA resteront marginales malgré l'importance extrême qu'elles devraient avoir au Mali.

- en aval, la commercialisation des produits transformés par les circuits traditionnels actuels.

Les traditions commerçantes obligent à un effort commercial important de la part des entreprises productrices maliennes,

Si cet effort n'est pas fait (c'est le cas notamment de la plupart des IAA d'Etat) les productions nationales ne remplaceront pas les produits importés d'autant que dans de nombreux cas la marge commerciale sur ces derniers est souvent beaucoup plus importante. C'est quelquefois le fait de l'Etat qui ne protège pas ses entreprises ; c'est souvent aussi le fait des entreprises elles-mêmes :

bien souvent les entreprises ne se mettent pas à l'écoute de la clientèle et ne cherchent pas suffisamment à adapter (quantitativement et qualitativement) les produits aux besoins de la consommation : chaussures et maroquinerie, tabac, huile, différentes conserves, etc...

efficacités douanières dont il sera question dans ce rapport ; ce n'est pas le seul problème.

Dans ce cas l'alternative est simple : ou empêcher efficacement toute entrée de produits concurrents aux productions nationales sur le territoire malien, ou faire en sorte que les conditions de concurrence soient bien établies et respectées entre productions nationales et importations.

La législation douanière et la tendance de politique économique actuellement en jeu au Mali orientent vers la deuxième partie de l'alternative. Cela implique une législation et un contrôle douanier efficaces et sans failles mais également un effort des entreprises au plan commercial et plus généralement de marketing.

#### CHIFFRES D'AFFAIRES DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

Au cours de l'enquête industrielle une cinquantaine d'entreprises ont répondu aux questions relatives au chiffre d'affaires.

La répartition en pourcentage des entreprises industrielles suivant la tranche de chiffre d'affaires est la suivante :

- 48% des entreprises font un chiffre d'affaire supérieur à 100 millions de francs maliens
- 13% des entreprises ont déclaré un chiffre d'affaires compris entre 50 et 100 millions de francs maliens
- 4% ont déclaré un chiffre d'affaires compris 25 et 50 millions de francs maliens
- 9% ont déclaré un chiffre d'affaires de moins de 10 millions FM

En 1978 le chiffre d'affaires total déclaré par les entreprises enquêtées s'élève à 68 millions de francs maliens.

Les 92% de ce chiffre d'affaires ont été réalisés par les industries alimentaires (37%), les industries textiles (45%), les industries mécaniques et des métaux (10%).

Le secteur industriel d'Etat représente 45% du chiffre d'affaires en 1978.

### L'EMPLOI ET LES SALAIRES

(Tableaux n°s 7, 8 et 8 bis)

Le secteur industriel emploie en 1978 pour 43 des principales entreprises 11.871 personnes dont 99% sont des nationaux et africains et 1% des expatriés.

Du point de vue des emplois les résultats de l'enquête montrent une augmentation de 10% en 1978 par rapport à la période 1976-1977.

Environ 78% des emplois se trouvent dans les industries alimentaires et les industries textiles ; ces dernières totalisent 5.211 emplois qui représentent 44% des emplois de l'ensemble du secteur industriel.

Parmi ces 5.211 emplois des industries textiles, environ 10% sont des cadres et techniciens ; ceci montre une fois de plus la vocation d'industrie de main d'oeuvre des industries textiles.

Les salaires totaux versés par une trentaine d'entreprises ont été de 5,8 milliards de francs maliens en 1974 et 6 milliards en 1978. Ce qui fait une augmentation de 3,45% en quatre ans donc moins de 1% d'augmentation de la masse salariale des industries par an.

La charge salariale moyenne par salarié, rapport des frais de personnel (charges sociales plus salaires) par les effectifs a été de 630.000 francs maliens pour 1978.

Les charges salariales représentant environ 20%, le salaire net perçu par un travailleur de l'industrie est d'environ 494.000 FM/an soit 40.000 FM/mois qui est une moyenne salariale entre toutes les rémunérations perçues par les cadres, techniciens, manoeuvres, maliens et étrangers.

Le dépouillement des données relatives à une quinzaine d'entreprises conventionnées montre que le coût d'un emploi nouveau créé était d'environ 5.300.000 FM en 1975.

Les entreprises concernées par ce chiffre comprennent deux grandes nouvelles entreprises du secteur textile qui utilisent beaucoup de main d'oeuvre.

#### LES ACHATS DES MATIERES PREMIERES

Les achats d'inputs locaux des entreprises industrielles au Mali se sont élevés à 33,5% des achats de matières premières en 1974 et à 77,3% en 1978.

La part des achats de matières locales des industries de transformation a augmenté et ceci principalement par la création en 1975 d'industries textiles (ITEMA, SOMASAC) qui achètent la majeure partie de leur input sur place.

En effet les industries textiles ont acheté au Mali 85,5% de leur input en 1978.

On constate ainsi que les industries du Mali sont orientées vers la transformation des matières premières locales, principalement les produits de l'agriculture (coton, arachide, fruits et légumes) et de l'élevage (cuirs et peaux) qui se trouvent en quantité suffisante dans le pays.

#### LES ACHATS DE MATIERES CONSOMMABLES

(voir tableaux n° 13 et 13 bis à l'annexe)

Les matières consommables achetées par les industries maliennes sont les pièces détachées, les emballages, l'électricité plus l'eau et les carburants.



Ces achats ont évolué de 1974 à 1978 comme suit :

	1974		1978	
	Total en millions FM	%	Total en millions FM	%
Achats matières consommables	14.333,8	100	9.160,46	100
- dont Elect. + Eau + Carb.	5.159,02	36	5.431,54	59,3
- dont Pièces détachées	7.143,11	49,8	1.433,07	15,6
- dont emballages	2.033,67	14,2	2.295,35	25,1

Les dépenses en électricité et carburant ont passé de 36% à 59% des dépenses totales en 5 ans ; ceci peut s'expliquer par le rencherissement du prix des carburants.

Par contre les achats de pièces détachées <sup>qui</sup> constituaient environ 50% des achats en 1974 ne représentent plus que 15,6% des achats en 1978.

La baisse des achats en 1978 peut s'expliquer par le fait que les industries implantées avant 1974 ont fait en 1974 des stocks de pièces de rechange et les nouvelles unités qui ont commencé à fonctionner en 1975 avaient des stocks de pièces de rechanges constitués avant 1978.

D'autre part le coût et le délai d'obtention des pièces détachées qui viennent principalement de l'extérieur ~~conduisent~~ les entreprises, depuis 1975, à s'adresser de plus en plus à des ateliers sur place pour avoir les pièces dont elles ont besoin et qu'elles peuvent avoir plus rapidement et à moindre frais.

Actuellement les achats de pièces détachées qui font plus d'un milliard de francs maliens en moyenne par an peuvent être réduits par une fabrication locale plus intensifiée et mieux organisée.

EN RESUME LA SITUATION D'ENSEMBLE DES INDUSTRIES AU MALI DE  
1974 A 1978 A ETE LA SUIVANTE

- 1- Prédominance des industries alimentaires qui totalisent 41% des industries avec 22% d'industries agro-alimentaires
- 2- Le coût d'un emploi pour les investissements industriels à forte intensité de main d'oeuvre était d'environ 5.300.000 FM en 1975.
- 3- Le salaire moyen mensuel dans l'industrie pour les cadres, techniciens manoeuvres, nationaux et étrangers était 40.000 FM par mois.
- 4- La charge salariale moyenne par salarié (charges sociales plus frais par les salariés) a été de 630.000 FM pour l'année 1978.
- 5- L'emploi du secteur industriel a été de 11.871 personnes en 1978 avec seulement 1% d'expatriés.
- 6- Le chiffre d'affaires du secteur industriel est réalisé à 45% par le secteur d'Etat en 1978.

Le chiffre d'affaires du secteur industriel se répartit comme suit :

- 37% pour les industries alimentaires (industries agro alimentaires et industries de conditionnement dont les inputs sont importés)
- 45% pour les industries textiles
- 10% pour les industries mécaniques et des métaux
- 8% pour les autres industries : imprimeries, matériaux de construction, bois, produits chimiques...

7- Le chiffre d'affaires moyen pour les entreprises ont été :

- en 1978 de 1.878 millions FM pour l'ensemble des industries, 2.286 millions pour les industries alimentaires et

7.708 millions FM pour les industries textiles ;

- en 1974 de 970 millions FM pour l'ensemble des industries, de 828 millions pour les industries alimentaires et de 3.381 millions pour les industries textiles.

8- Les inputs des industries maliennes achetés sur place s'élèvent à 77% du montant total des achats pour transformation en 1978.

Les importations d'inputs pour la même période ont donc été de 23%. Les inputs importés sont utilisés principalement par les entreprises de conditionnement (industries alimentaires) et les industries de montage (industries mécaniques).

9- Les achats de matières consommables.

Les entreprises maliennes font beaucoup de dépenses pour les carburants à cause du rencherissement du prix de ces produits et de l'enclavement du pays.

Les autres dépenses, achats de matières consommables, sont des dépenses en pièces détachées qui sont importées d'une façon générale et qui s'élèvent à plus d'un milliard de francs maliens par an, dépense qui peut être réduite avec l'organisation d'une fabrication locale par les ateliers du pays.

#### 1.1.2- SITUATION PAR BRANCHE D'ACTIVITE

La situation par branche d'activité est donnée par une présentation à l'aide de fiches.

Les fiches donnent une situation résumée qui comportent :

- des données chiffrées par branche relatives au nombre des entreprises de la branche, au chiffre d'affaires réalisé en 1978, aux investissements au 31 décembre 1978 de la branche, aux emplois et aux salaires.

- les projets en cours de réalisation dans la branche
- des observations sur l'évolution de la branche.

L'examen de ces fiches avec les projets industriels en cours de réalisation ou à l'étude montrent l'importance relative de chaque branche et permet d'identifier comme secteurs prioritaires :

- les agro industries (industries agro alimentaires, industries textiles, cuirs et peaux) qui valorisent les matières premières locales constituent le secteur prioritaire pour le développement industriel.
- les industries minérales (phosphates, carrières, minerais) dont la mise en valeur par la création de projets tels que l'exploitation de phosphates, l'implantation d'une verrerie, la création d'une cimenterie, l'implantation d'une mini sidérurgie auront le maximum d'effets amont, aval, induits sur l'ensemble des autres secteurs de l'économie nationale et permettra la création d'un véritable tissu industriel avec la création d'industries de base entraînant.

Branche d'activité : Industries agro-alimentaires

Nombre d'entreprises de la branche en janvier 1979 : 16

Chiffres d'affaires (en 1.000 FM) en 1978 de 43% des entreprises : 17.975.000

Investissements (en 1.000 FM) au 31 décembre 1978 de 33% des entreprises : 1.378.090

Emplois et salaires en 1978 de 33% des entreprises enquêtées

	Nationaux et Africains	Autres	Saisonniers
Nombre d'emplois	3.356	8	543
Salaires versés (en 1.000 FM)	59.908 x	94.320	86.660

x Salaires et investissements ne comprenant pas ceux des usines (riz, sucre) de l'office du Niger.

- Projets en cours de réalisation dans la branche

- . Deux projets de conserveries de fruits et légumes à Sikasso et dans la haute Vallée sont à l'étude : coût des investissements : (Sikasso 2 milliards FM, Haute Vallée : 2 milliards de FM.
- . Une huilerie de coton est en cours de réalisation à Koutiala : coût des investissements 2,706 milliards FM
- . Une troisième sucrerie dont le lieu d'implantation n'est pas déterminé est à l'étude : coût des investissements : 7,5 milliards FM
- . Les grands moulins du Mali une entreprise privée est agréée pour Koulikoro : coût des investissements 3,124 milliards FM
- . Une minoterie en projet à Kayes est à l'étude : coût des investissements : 4,347 milliards FM
- . Une minoterie privée à Ségou est à l'étude : coût des investissements 2,5 milliards.

- Observations sur l'évolution de la branche

Les industries agro-alimentaires occupent une place importante et essentielle dans l'industrie malienne. C'est une branche qui valorise les matières premières locales. Les actions entreprises au niveau du développement agricole pour l'augmentation des productions (thé, riz, arachide) font espérer que cette branche est à considérer comme le fondement de l'industrialisation du Mali avec les différents effets entraînants à attendre.

Branche d'activité : Autres industries alimentaires

Nombre d'entreprises de la branche en janvier 1979 : 14

Chiffres d'affaires (en 1.000 FM) en 1978 des 43% des entreprises : 7.171.490

Investissements (en 1.000 FM) au 31 décembre 1978 de 50% des entreprises

18.874.170

Emplois et salaires en 1978 de 60% des entreprises enquêtées :

	Nationaux et Africains	Autres	Salaires
Nombre d'em- plois	593	28	281
Salaires ver- sés ( en 1.000 FM)	255.170 x	80.870	34.130

- Projets en cours de réalisation dans la branche :

- . Une brasserie à Bamako est à l'étude, coût des investissements 1,6 milliards FM
- . Une fabrique d'aliments de bétail à Koulikoro est à l'étude : coût des investissements 100 millions FM
- . Une fabrique de boissons gazeuses et glace alimentaire à Koutiala est à l'étude : coût des investissements 297 millions FM
- . Une fabrique privée de glace alimentaire à Bamako est agréée : coût des investissements 29 millions de FM
- . Une boulangerie nouvelle privée fonctionne à Bamako depuis début 1979 coût des investissements : 160 millions.

- Observations sur l'évolution de la branche

Cette branche comporte principalement les boulangeries les fabriques de boissons et de glace.

Son expansion est dépendante directement de l'urbanisation et est induite par l'injonction de revenus monétaires supplémentaires.

---

x Montant comprend une partie des salaires versés aux expatriés et aux saisonniers.

Branche d'activité : Industries textiles

Nombre d'entreprises de la branche en janvier 1979 : 4

Chiffres d'affaires (en 1.000 FM) en 1978 des 100% des entreprises :

30.833.620

Investissements (en 1.000 FM) au 31 décembre 1978 de 100% des entreprises :

12.220.380

Emplois et salaires en 1978 de 100% des entreprises enquêtées

	Nationaux et Africains	Autres	Saisonniers
Nombre d'emplois	5.211	...	1.767
Salaires versés (en 1.000 FM)	3.254.200	338.100	236.000

- Projets en cours de réalisation dans la branche

- . Un projet d'atelier de traitement de laine dont le lieu d'implantation reste à déterminer : coût des investissements : 80 millions FM
- . Un projet de confection de vêtements à Bamako est à l'étude : coût des investissements 146,2 millions FM
- . Un projet de combinat textile à Kayes, société d'Etat est à l'étude : coût des investissements : 1,878 milliards FM

- Observations sur l'évolution de la branche :

Le Mali est un pays producteur de coton ; la production de la branche textile a été de 31.835 millions FM en 1977 et de 36.520 millions FM en 1978. La production de coton a été de 133.000 tonnes en 76/77. Elle a augmenté régulièrement depuis 73/74. La disponibilité en coton donne à la branche textile au Mali une grande importance car elle valorise une matière locale de grande production.

Branche d'activité : Industrie de cuirs et peaux

Nombre d'entreprises de la branche en janvier 1979 : 1

Chiffres d'affaires (en 1.000 FM) en 1978 des 100% des entreprises:77.550

Investissements (en 1.000 FM) au 31 décembre 1978 de 100% des entreprises : 296.470

Emplois et salaires en 1978 de 100% des entreprises enquêtées :

	Nationaux et Africains	Autres	Saisonniers
Nombre d'emplois	165	-	-
Salaires versés (en 1.000 FM)	...	-	-

- Projets en cours de réalisation dans la branche :

- . Une nouvelle Tannerie privée à Kayes fonctionne depuis le 1er trimestre 1979
- . Un projet de Tannerie à Ségou est à l'étude : coût des investissements : 1,8 milliards FM)
- . Une fabrique de chaussures BATA à Bamako (coût des investissements : 1,211 milliards FM) est à l'étude.

- Observations sur l'évolution de la branche :

L'extension et le renforcement de Tamali, la création de nouvelles tanneries donnent à cette branche un essor certain qui sera soutenu vu les actions entreprises pour l'élevage avec les différents projets à financement extérieur. Cette branche doit être classée comme une branche prioritaire au Mali.



Branche d'activité : Matériaux de construction

Nombre d'entreprises de la branche en janvier 1979 : 2

Chiffres d'affaires (en 1.000 FM) en 1978 des 50% des entreprises :

1.813.500

Investissements (en 1.000 FM) au 31 décembre 1978 de 100% des entreprises : 876.440

Emplois et salaires en 1978 de 50% des entreprises enquêtées :

	Nationaux et Africains	Autres	Saisonniers
Nombre d'emplois	424	18	
Salaires versés (en 1.000 FM)	223.210	7.980	

- Projets en cours de réalisation dans la branche

- . Un projet de briqueterie à Ségou est à l'étude : coût des investissements : 1,136 milliards FM
- . Un projet de produit en amiante ciment à Bamako est à l'étude : coût des investissements : 312,5 millions FM
- . Le changement de statut et le renforcement de la SEBRIMA (usine de Magnabougou) est en cours
- . Une deuxième cimenterie est en cours de réalisation dans la région de Kayes.

- Observations sur l'évolution de la branche

La branche matériaux de construction est une branche essentielle pour l'économie malienne. Le niveau et l'état des constructions dans les villes du Mali appellent à dynamiser cette branche ; une seule usine de ciment en assure l'activité principale. Le déficit actuel des besoins en matériaux de construction par exemple le ciment, extrapolé en 1985 et 1990

s'élève à 6.983 T en 1985 et 13.850 T en 1990. Ces déficits sont des minimums à combler pour rester au même niveau de construction (routes et bâtiment). Aussi ce secteur qui doit être privilégié au Mali dans les années à venir, aura également, vu le niveau de l'activité économique générale du pays, des effets entraînants (amont, aval induits) qui sont entre autres l'augmentation de l'emploi, la diminution des importations de ciment, l'injection de revenus monétaires dans le circuit économique, l'amélioration générale du niveau de vie du pays.

Branche d'activité : Produits céramiques

Nombre d'entreprises de la branche en janvier 1979 : 1

Chiffres d'affaires (en 1.000 FM) en 1978 des 100% des entreprises :

103.700

Investissements (en 1.000FM) au 31 décembre 1978 de 100% des entreprises : 10.200

Emplois et salaires en 1978 de 100% des entreprises enquêtées :

	Nationaux et Africains	Autres	Saisonniers
Nombre d'emplois	146	8	12
Salaires versés (en 1.000 FM)	37.660	3.120	2.970

- Projets en cours de réalisation dans la branche

- Le renforcement de l'usine céramique à Bamako est en cours :  
coût des investissements : 125 millions FM

- Observations sur l'évolution de la branche

Les matières premières sont disponibles pour l'activité de cette branche. Cependant il faut d'abord faire une étude des prix et de circuits de distribution pour dynamiser cette branche qui végète. L'urbanisation et les perspectives d'augmentation de l'activité économique générale pour le futur favoriserait beaucoup cette branche qui subit la concurrence des articles en plastique et plats émaillés.

Branche d'activité : Métallurgie de base

Nombre d'entreprises de la branche en janvier 1979 : 2

Chiffres d'affaires (en 1.000 FM) en 1978 des 50% des entreprises : 44.430

Investissements (en 1.000 FM) au 31 décembre 1978 de 50% des entreprises ...

Emplois et salaires en 1978 de 50% des entreprises enquêtées

	Nationaux et Africains	Autres	Saisonniers
Nombre d'emplois	19	-	-
Salaires versés (en 1.000 FM)	...	-	-

- Projets en cours de réalisation dans la branche :

. Extension de l'EMAF (entreprise malienne de fonderie) entreprise privée à Bamako est en cours

. Un projet d'étude d'industries métallurgiques est à l'étude.

- Observations sur l'évolution de la branche

. C'est une branche qui est à ses débuts ; elle doit être aidée et soutenue car elle fournit des produits (pièces de fonderie) pour l'entretien des autres unités de production.

---

... = données non disponibles

Branche d'activité : Industries mécaniques et métaux

Nombre d'entreprises de la branche en janvier 1979 : 12

Chiffres d'affaires (en 1.000 FM) en 1978 de 67% des entreprises :

6.884.550

Investissements (en 1.000 FM) au 31 décembre 1978 de 67% des entreprises : 3.062.320

Emplois et salaires en 1978 de 67% des entreprises enquêtées :

	Nationaux et Africains	Autres	Saisonniers
Nombre d'emplois	1.014	19	324
Salaires versés (en 1.000 FM)	149.800	131.000	48.200

- Projets en cours de réalisation dans la branche :

- . Reconversion des ateliers de Markala entreprise d'Etat est à l'étude ; coût des investissements 625 millions de FM
- . Un projet de laminoir et profilés est à l'étude : coût des investissements : 1,088 milliards FM)
- . Une fabrique de tôles (Tolmali) entreprise privée a été mise en fonctionnement en début de 1979 ; coût des investissements : 681 millions de FM
- . Extension SOMAFAM entreprise privée de fabrication de tôle ondulées, de pièces détachées de cycles pour le montage de cycles est à l'étude ; coût des investissements : 572 millions de FM.

- Observations sur l'évolution de la branche

Cette branche est constituée par des activités d'entretiens (garages et ateliers) de montage et de fabrique de tôles ondulées. Son accroissement est lié à l'augmentation du niveau de l'activité économique générale avec l'augmentation des revenus urbains et ruraux.

Branche d'activité : Industrie du Bois

Nombre d'entreprises de la branche en janvier 1979 : 3

Chiffres d'affaires (en 1.000 FM) en 1978 de 67% des entreprises : 430.000

Investissements (en 1.000 FM) au 31 décembre 1978 de 67% des entreprises :  
800.500

Emplois et salaires en 1978 de 100% des entreprises enquêtées

	Nationaux et Africains	Autres	Saisonniers
Nombre d'emplois	307	-	7
Salaires versés (en 1.000 FM)	122.000	-	1.000

- Projets en cours de réalisation dans la branche :

Extension de l'EMAB entreprise d'Etat à Bamako est en cours :  
coût des investissements : 182, 5 millions de FM.

- Observations sur l'évolution de la branche

Cette branche constituée principalement de menuiseries dépend de  
l'activité économique générale.

Branche d'activité : Industries du papier

Nombre d'entreprises de la branche en janvier 1979 : 6

Chiffres d'affaires (en 1.000 FM) en 1978 de 11% des entreprises : 126.340

Investissements (en 1.000 FM) au 31 décembre 1978 de 17% des entreprises :  
260.900

Emplois et salaires en 1978 de 33% des entreprises enquêtées :

	Nationaux et Africains	Autres	Saisonniers
Nombre d'emplois	168	-	6
Salaires versés (en 1.000 FM)	99.590	-	2.670

- Projets en cours de réalisation dans la branche

- . L'extension de l'E D I M à Bamako est en cours
- . Un projet de brochage industriel du livre à Bamako est à l'étude  
coût des investissements : 115 millions de F. M.
- . L'extension de la fabrique de cahier de la L. P. M. à Bamako est  
à l'étude coût des investissements : 62,5 millions de FM
- . Une fabrique d'enveloppes par une entreprise privée à Bamako  
est à l'étude ; coût des investissements : 14 millions de FM

- Observations sur l'évolution de la branche

On inclut dans cette branche les activités suivantes : imprimeries, brochage de livres, fabrique de cahier, fabrique d'enveloppes, cartonnerie.

C'est une branche en forte expansion avec l'augmentation des activités dans les centres urbains.

Les besoins en cartonnerie actuels font que la production de la nouvelle unité de cartonnerie est insuffisante dès la première année de fonctionnement.

Branche d'activité : Produits chimiques et produits plastiques

Nombre d'entreprises de la branche en janvier 1979 : 5

Chiffres d'affaires (en 1.000 FM) en 1978 des 80% des entreprises : 861.860

Investissements (en 1.000 FM) au 31 décembre 1978 de 67% des entreprises ;  
605.760

Emplois et salaires en 1978 de 60% des entreprises enquêtées :

	Nationaux et Africains	Autres	Saisonniers
Nombre d'emplois	95	4	70
Salaires versés (en 1.000 FM)	430.230	13.770	5.720

- Projets en cours de réalisation dans la branche :

- . Un deuxième projet de fabrique de peinture à Bamako est en cours
- . Un projet de traitement des ordures ménagères à Bamako est à l'étude : coût des investissements 625 millions FM
- . Un projet de fabrique de chaussures plastiques et autres produits en plastique à Bamako est agréé : coût des investissements :  
178 millions FM (SOVEA)

- Observations sur l'évolution de la branche

Cette branche est une branche qui à partir d'importations d'inputs doit élaborer des produits de substitution aux importations pour la consommation locale. Elle connaîtra une expansion vu l'augmentation des besoins.



Branche d'activité : Industries électriques et électroniques

Nombre d'entreprises de la branche en janvier 1979 : 4

Chiffres d'affaires (en 1.000 FM) en 1978 des 75% des entreprises :

1.431.070

Investissements (en 1.000 FM) au 31 décembre 1978 de 75% des entreprises : 590.170

Emplois et salaires en 1978 de 75% des entreprises enquêtées

	Nationaux et Africains	Autres	Saisonniers
Nombre d'emplois	246	3	27
Salaires versés (en 1.000 FM)	39.180	18.700	5.120

- Projets en cours de réalisation dans la branche

- . Un studio de statut privé d'enregistrement et de presse de disques à Bamako est agréé, coût des investissements : 525 millions FM

- Observations sur l'évolution de la branche

Cette branche comporte des industries de montage à partir d'inputs importés, (fabrique de radios par exemple), et jouera un rôle déterminant si une production adaptée (qualité et prix) est mise à la disposition de la clientèle nationale et sous régionale.

Branche d'activité : Electricité et gaz

Nombre d'entreprises de la branche en janvier 1979 : 2

Chiffres d'affaires (en 1.000 FM) en 1978 de: 50% des entreprises : 250.280

Investissements (1.000 FM) au 31 décembre 1978 de 100% des entreprises :

560.350

Emplois et salaires en 1978 de 50% des entreprises enquêtées

	Nationaux et Africains	Autres	Saisonniers
Nombre d'emplois	19	-	-
Salaires versés (en 1.000 FM)	48.780	-	-

- Projets en cours de réalisation dans la branche :

- . Le projet de barrage de Selingué est en cours d'achèvement
- . Un deuxième projet de barrage à Manantali est en cours.

- Observations sur l'évolution de la branche

L'électricité est une branche qui a un effet entraînant sur l'ensemble des activités de l'économie. Elle occupe, au niveau actuel du Mali, une place vitale. Aussi la mise en fonctionnement du barrage de Selingué en 1980 et du barrage de Mamantali enlèvera le grand goulot d'étranglement qui axphysiait l'économie nationale.

## 1.2- L'ENVIRONNEMENT DES INDUSTRIES AU MALI

L'environnement de l'entreprise est, en plus du problème des prix, de la fiscalité et de la formation, un certain nombre de facteurs qui peuvent gêner ou faciliter l'activité industrielle.

Ces facteurs sont présentés ci-après :

- l'électricité et eau :

la fourniture en électricité et eau pour les industries au Mali est précaire ; la situation actuelle qui est caractérisée par une coupure fréquente du courant a amené un bon nombre d'entreprises à se rendre autonome de l'EDM. Cependant les faiblesses actuelles dans la distribution seraient enrayées avec la mise en fonctionnement des barrages de Selengué (1980) et Manantali.

Les industries sont plus ou moins consommatrices d'eau selon le type d'activité et de procès de production. La politique industrielle au Mali doit tenir compte d'une politique de l'eau qui vise à économiser la consommation de l'eau et à éviter la pollution.

- télécommunications :

la politique d'approvisionnements industriels comme les débouchés commerciaux exigent une qualité des services postaux (téléphone, télex, courrier) assurant la rapidité et la sécurité des communications ; le niveau du service rendu par les postes et télécommunications maliennes doit être amélioré pour soutenir une activité industrielle d'un haut niveau.

- communications : routes, chemin de fer, air :

pays continental, le Mali dépend pour ses échanges (approvisionnement et exportation) des transports routiers et ferroviaires ; de la qualité de ceux-ci dépendent la régularité de l'activité industrielle, un éventuel surcoût de stockage ; la coopération ferroviaire et routière est inscrite

dans la géographie actuelle des infrastructures : elle demande un effort tout particulier pour que l'industrie malienne ne patisse pas des faiblesses cumulées de chacun des réseaux.

- code des investissements

un code des investissements a été adopté au Mali en 1976 ; elle est en cours de modification pour l'adapter aux besoins de relance de l'activité industrielle tant au niveau des grandes entreprises qu'au niveau des PMI et des entreprises de production artisanale ; la modification sera orientée vers la recherche de critères d'évaluation des projets pour l'obtention d'avantages plus ou moins étendus, surtout pour les industries d'exportation et les industries utilisant beaucoup les matières premières locales.

SYSTEME BANCAIRE

Il existe trois banques au Mali qui se partagent le marché de l'argent comme suit :

Unité = en milliards F. M.	1976		1977	
	Valeur	%	Valeur	%
B. D. M.	112,4	91,7	99,8	88
BIAO + BMCD	10,2	8,3	12,8	12
Total marché	112,6	100	106,6	100

La Banque de développement du Mali (BDM) fait donc 90% environ du marché de l'argent. Le marché de l'argent a diminué du fait que le crédit du secteur d'Etat a été resserré comme le montre le tableau suivant :

Unité = en milliards de F. M.	1976		1977	
	Valeur	%	Valeur	%
Secteur d'Etat	86,0	70,1	73,1	68,6
Secteur privé	36,6	29,9	33,5	31,4
Total	122,6	100	106,6	100

La répartition entre les différents secteurs de l'économie est la suivante selon le bulletin de la BCM :

. agriculture et industrie	18,8% en 1977
. commerce général	36,29% en 1977
. autres (transports, bâtiments et TP, pétroliers)	18,8% en 1977
. divers	26,2% en 1977.

La situation actuelle du système bancaire malien se présente comme suit :

- 1- la banque centrale du Mali (BCM) qui a un rôle de refinancement à travers les banques de la place et notamment la banque de développement du Mali.
- 2- la banque de développement du Mali (BDM) dont les possibilités propres sont très limitées au plan du développement industriel, du fait de ses engagements sur le plan commercial et surtout avec le secteur d'Etat ; ce qui entraîne que le BDM demande le concours de réescompte de la banque centrale;
- 3- les autres banques sont : la banque malienne de crédit et de dépôt (BMCD) étatique à 51%, la banque internationale pour l'Afrique de l'Ouest (BIAO) banque privée, et enfin une société de crédit la SCAR (Société de crédit pour l'agriculture et l'équipement rural) ; ces banques ont des activités très marginales surtout dans le cadre du développement industriel.

Le fonctionnement du système bancaire peut être résumé comme suit :

La BCM est orientée de plus en plus vers les activités de transformation des produits maliens ; elle accorde par réescompte des crédits à moyen terme sur 7 ans (auparavant 5 ans) si les projets qu'elle juge intéressants;

lui sont présentés ; ceci a été les cas de SOME PAC (cartonnerie), de SAADA Diallo (articles en plastiques), des grandes confisseries du Mali.

Dans son intervention la BCM effectue un encadrement du crédit mais avec beaucoup de souplesse :

- . les crédits non encadrés sont les financements jugés prioritaires tels que le commerce des produits agricoles maliens, l'exportation, les moyens termes industriels réescomptables ;
- . les crédits encadrés sont les financements jugés non prioritaires tels que les fonds de roulement.

La politique monétaire ces dernières années a amené la BCM à relever le taux d'escompte, et à encadrer les crédits tels que l'industrie, les bâtiments, les travaux publics et le commerce général.

Actuellement il y a l'amorce d'un marché financier avec l'institution des prêts interbancaires.

A cause du système déficitaire du système financier malien dans son ensemble la BCM a fixé des taux de pénalisation qui sont :

- . 10, 5% pour les dépassements des crédits commerciaux
- . 12% pour tout refinancement de crédits accordés au delà des limites autorisées et pour une période maximale de 18 mois
- . 18% pour les impayés.

Cette présentation du système bancaire montre qu'il est mal adapté au développement de l'industrie ; on constate que la BDM travaille beaucoup

pour le commerce et n'est en fait qu'un relais pour les subventions de l'Etat pour les entreprises du secteur d'Etat de la même manière que la SCAER est chargée de subventionner les paysans.

Dans le cadre des perspectives d'avenir on doit noter l'adoption d'une réglementation bancaire et les projets de création d'institutions bancaires spécialisées qui sont :

- une banque de développement industriel et du tourisme
- une banque de crédit agricole
- une banque de financement de l'immobilier.

1. 3- LES CONTRAINTES DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES DU MALI

1. 3. 1- LES PRINCIPALES CONTRAINTES DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES AU MALI

1. 3. 2- LES CONTRAINTES GENERALES ET LES ESQUISSES DE SOLUTIONS



### 1. 3. 1- LES PRINCIPALES CONTRAINTES DES ENTREPRISES INDUSTRIEL - LES DU MALI

Si l'on ne tient pas compte de la spécificité sectorielle ni du statut juridique des entreprises ni de la localisation géographique, les industriels maliens connaissent tous actuellement un certain nombre de difficultés qui, pour certains, menacent même leur existence à brève échéance, que nous pouvons ainsi résumer. Nous n'avons mentionné que les problèmes définis comme prioritaire par une majorité d'entreprises.

#### 1- L'anarchie du marché malien des produits industriels

Cette anarchie est la conséquence de la concurrence frauduleuse des produits importés. Elle concerne la quasi totalité des productions industrielles, à l'exception sans doute des produits vivriers distribués par la SOMIEX dont les prix à la consommation découragent les fraudeurs. Les mécanismes sont connus de tous au Mali : il s'agit de concurrence frauduleuse dans la mesure où les commerçants importateurs ne paient pas les droits de douane à l'importation. Rappelons les faits cités par une note du CEPI (Perspectives et conditions de développement des activités du secteur textile cotonnier au Mali - juillet 1978) :

" les importations frauduleuses de filés d'origine ivoirienne régulièrement comptabilisés par les douanes de ce pays à la sortie, mais entrées au Mali sans passer par la douane ont très largement dépassé en 1975 et 1977, les importations reconnues respectivement 676 et 732 tonnes contre 136 !

Les tissus imprimés pour pagnes, qui concurrencent directement ceux produits par ITEMA et dont il est sorti régulièrement de Côte d'Ivoire en 75 et 76, 904 et 738 tonnes alors que le Mali n'en enregistre en entrées que 140, 3 et 109, 5 tonnes. . . "

Un industriel malien nous citera le cas d'un camion chargé de produits industriels, passant la frontière, et représentant une valeur de 40 millions de FM sur lesquels des droits de 60% doivent être payés à la frontière. Cet industriel affirmait que le commerçant affrêteur du camion pouvait payer jusqu'à 5 millions de FM aux douanes complaisant pour éviter de payer les 24 millions dûs aux Douanes : son économie de 19 millions rentabilise largement l'opération. D'autre part, les versements corrompeurs aux douaniers sont d'un tel niveau par rapport aux salaires de ces fonctionnaires qu'ils découragent aisément tout esprit civique. Les solutions les plus adaptées se trouvent peut être dans la fixation de prime aux douaniers, susceptibles de décourager la corruption.

La concurrence par les importations frauduleuses est certainement un obstacle à la rentabilisation des investissements industriels au Mali : il ne doit pas cependant empêcher d'analyser les mécanismes de concurrence liée à la qualité des productions industrielles maliennes. Il ne sert en effet à rien de fermer arbitrairement les frontières par des droits de douanes élevés et théoriques - si les productions sont "boudées" par le marché : les commerçants maliens, dont l'habileté est légendaire, sauront tirer parti de cette "différence" de qualité. C'est le problème des allumettes qui est parfaitement connu y compris à la SONATAM : les allumettes étrangères sont vendues plus cher sur le marché malien que les allumettes "T A K A L A" mais sont également réclamées par le consommateur. La solution technique est connue et dépend des approvisionnements en bois de meilleure qualité que le kapockier.

L'anarchie du marché malien des produits industriels est donc une constante du discours des chefs d'entreprise. Elle renvoie à une contradiction industrie/Commerce dont la solution est préalable à toute volonté de développement industriel au Mali.

## 2- L'approvisionnement en matières premières

Second problème qui préoccupe les industriels maliens est celui de l'approvisionnement en matières premières locales ou importées. Celui-ci doit être en effet régulier pour permettre un fonctionnement normal d'unités

industrielles et éviter des surstockages onéreux ou des fermetures pour cause de rupture en matières premières. Les causes de ces difficultés sont variables :

- . pour les matières premières importées, la question générale est celle de la situation géographique du Mali et de sa dépendance aux deux grands axes, Dakar-Bamako et Abidjan-Bamako, l'un ferroviaire, l'autre routier ;
- . pour les matières premières locales, les questions d'acheminement sont celles des moyens de transport routiers, ferroviaires ou fluviaux entre les zones de production ou d'extraction et les lieux de transformation industrielle.

Une unité de production industrielle, en particulier au Mali, est indissociable de son système d'échanges et d'approvisionnement et la nécessité de disposer au Mali d'un système efficace de transport est une seconde priorité, bien connue sans doute, mais qu'il faut savoir mettre en oeuvre. Ce qui implique des actions au niveau d'une politique des transports, au niveau des investissements à mettre en oeuvre pour les infrastructures ferroviaires et routières, enfin au niveau des moyens de transport (RCFM, CMTR, CMN...)

Par ailleurs, la dépendance pour les importations de matières premières, mais aussi de biens d'équipement et de pièces de rechange, aux ports de Dakar et Abidjan exige également la définition de moyens dans ces ports pour faciliter et surveiller les opérations de transbordement, dédouanement, affrètement vers le Mali.

### 3- Prix

Les industriels maliens ne font sans doute pas preuve d'originalité en se plaignant du système de contrôle des prix : rares sont les pays du monde en effet où le contrôle des prix n'est pas remis en cause par les chefs d'entreprise soucieux de dégager la plus grande marge possible.

Cependant, les exemples cités lors des interviews semblent démontrer la lourdeur et l'inefficacité des procédures mises en oeuvre au Mali. En effet, toute augmentation de prix doit être sollicitée auprès de la Commission nationale des prix, dans un dossier remis à la Direction des affaires économiques qui justifie les raisons économiques de l'augmentation sollicitée.

Les cas de l'Energie du Mali, de la Régie des Chemins de fer du Mali, de la COMATEX ou de TIDON KONTE, tendent à montrer que les dossiers peuvent rester en instance pendant des mois, voire des années. Toutes les augmentations de prix réclamées par les industries maliennes ne sont pas a priori justifiées mais il est certain que si les produits importés augmentent, et le pétrole parmi eux - de même que les salaires, la stabilité des prix des produits industriels ne peut être garantie par le seul blocage administratif. Ou alors et c'est ce qui se passe, ce blocage des prix signifie pour l'entreprise des résultats négatifs, l'impossibilité d'amortir ou de renouveler les équipements et la dégradation de la rentabilité.

L'analyse des dossiers d'augmentation des prix pourrait être instruite rapidement et les refus motivés clairement.

Mais plus au fond, cette question n'est pas seulement celle d'un contrôle plus ou moins "bureaucratique" des prix ; elle soulève des problèmes de cohérence économique d'ensemble dans la mesure où certains prix - industriels ou de première nécessité - sont contrôlés et d'autres, dont la distribution est assurée par le commerce privé, ne le sont pas. D'où la publication de deux indices officiels des prix à la consommation. Le Mali dispose donc de deux taux d'inflation des prix de détail, l'un officiel et l'autre réel.

Le caractère irrationnel de cette distinction ne pèse actuellement que sur les entreprises industrielles qui sont soumises au contrôle des prix. Les consommateurs ne bénéficient de ce report de l'inflation que dans la mesure où les unités industrielles ne pompent pas dans le budget de l'Etat le manque à gagner qu'elles tireraient de l'augmentation de leurs prix. En fait, on assiste à une réaction en chaîne des mécanismes économiques : les

principales victimes en sont les sociétés et entreprises d'Etat, le système bancaire et financier, et en dernière instance les grands équilibres macro-économiques.

Le contrôle des prix n'est pas en cause : il peut se justifier si telle est la volonté de l'Etat Malien. Mais la hausse des coûts en amont résultant de l'inflation mondiale et des mécanismes de domination de l'économie malienne - doit être alors supportée par le budget de l'Etat, et admise comme telle, sinon le déséquilibre permanent sera supporté par les eules entreprises industrielles, ce qui décourage l'industrialisation et entraîne des effets pervers dans toute l'économie malienne.

#### 4- Problèmes financiers

Ceux-ci sont essentiellement signalés par les sociétés et entreprises d'Etat, les sociétés mixtes et une société à statut particulier (coopérative) : conséquences des phénomènes précédemment décrits. Les manifestations sont toujours les mêmes :

- . absence de fonds de roulement
- . impossibilité de dégager l'autofinancement nécessaire pour conserver ou renouveler le capital productif
- . crédit à la clientèle commerçante irrécupérable.

Compte tenu de la place des S. E. E. (Sociétés et Entreprises d'Etat) dans l'économie malienne, les difficultés de trésorerie se répercutent d'une entreprise sur l'autre. Ainsi telle entreprise se voit cesser ses livraisons si elle ne règle pas son transporteur, ou doit envisager de bloquer sa production pour non paiement de sa facture d'électricité, mais par ailleurs son principal ou unique client lui doit trois mois ou plus de facturation. Cette course à la trésorerie épuise les directions générales qui travaillent au jour le jour, dans l'incapacité de programmer un fonctionnement normal et régulier d'établissements industriels. Le système bancaire, de plus en plus sévèrement contrôlé par la Banque centrale, est incapable de soulager les trésoreries défaillantes et s'y refuse dans la plupart des cas.

Les conséquences, dramatiques pour la santé industrielle du Mali, sont paradoxalement atténuées par un phénomène assez spécifique à certains pays pauvres : la relance de l'investissement productif avec "l'assistance" internationale. En effet, le recours à l'investissement productif est la seule solution pour résoudre la crise immédiate : d'où l'extension des principales unités industrielles et la multiplicité des nouveaux projets. On n'entretient pas, par manque de liquidités, les équipements existants. On les renouvelle ou on prévoit des extensions avec des financements internationaux. Ainsi la durée de vie des équipements productifs au Mali est assez brève ; elle se réduit encore par l'absence de pièces de rechange et par les possibilités de financement offertes pour de nouveaux équipements.

Ainsi la situation financière des entreprises industrielles - d'Etat principalement - entraîne un gaspillage du capital productif malien et paradoxalement, les aides internationales viennent encourager et accélérer ce gaspillage.

Des recherches doivent être entreprises pour tenter d'éviter que ne se perpétue ce cycle dramatique et onéreux en capital, ce qui manque le plus au Mali.

#### 5- Approvisionnement en pièces de rechange

La pénurie de pièces de rechange sévit au Mali de façon endémique pour différentes raisons ; historique tout d'abord. La multiplication des équipements au Mali, liée aux différentes présences ou assistances qui se sont succédées, français, puis chinoise ou coréenne, aujourd'hui occidentale et qui se maintiennent presque toutes dans des unités différentes, crée une difficulté de normalisation des besoins en pièces de rechange.

De distance ensuite : c'est le problème d'accès pour les produits importés mais dans le cas des unités d'origine chinoise - Office du Niger, Comatex, Sonatam - les délais d'approvisionnement sont au minimum de 2 ans et atteignent couramment 3 ou 4 ans. Pour les autres unités, les délais sont également très longs : ainsi à la SOMASAC qui dépend d'un fournisseur britannique, hégémonique sur le marché mondial, les délais sont

d'environ 18 mois.

De marché ensuite : cette disparité dans les matériels n'a pas favorisé la naissance d'une unité de maintenance susceptible de répondre aux besoins les plus urgents. Un projet est actuellement en cours d'étude au CEPI mais d'ores et déjà, des établissements sont en train de se créer ou de se renforcer, afin de répondre aux besoins.

#### 6- Problèmes de personnel

Toutes les entreprises ont évoqué ce problème avec gravité mais les plus inquiètes sont les entreprises les plus récentes. Plusieurs types de problèmes ont été signalés :

##### Niveau technique

La jeunesse du marché de l'emploi industriel au Mali est caractéristique de nombreux pays africains. La main d'oeuvre d'origine essentiellement rurale a, tout naturellement, du mal à se faire aux contraintes de la production industrielle. Les centres de formation technique, ou l'appareil scolaire technique semblent, selon les chefs d'entreprise, assez mal adaptés aux besoins de l'industrie.

##### Contraintes socio-culturelles

Plusieurs patrons maliens ont insisté sur les résistances du milieu socio-culturel, liens familiaux, existence de rapports sociaux pré-capitalistes, dominante agricole, . . . à une soumission aux règles de fonctionnement d'une entreprise industrielle. Ces remarques ont été formulées comme constituant des freins mais non des obstacles. Quelques exemples :

- . l'impossibilité pour un chef d'équipe qualifié de donner des ordres à tels manoeuvres appartenant à des familles de rang social supérieur ;

- . dans telle usine, le travail en 3 X 8 a été supprimé et ramené en 2 x 8 devant les difficultés à faire travailler l'équipe de nuit ;
- . l'échec quasi général des mesures d'incitation à l'accroissement de la productivité, en particulier les mesures financières (primes de rendement, etc...).

C'est en effet une force de la société malienne que sa solidarité familiale : le mode de production capitaliste exige lui, pour le bon fonctionnement de ses industries, un éclatement des structures familiales et solidaires. Cet éclatement de la société agricole s'est réalisé en Europe à la fin du 19è siècle et au 20è siècle ; elle a libéré les millions de travailleurs dont avait besoin l'industrie naissante. Compte tenu de l'importation des processus de production, et des rapports sociaux de production qui les accompagnent, il n'est pas étonnant que les dirigeants d'entreprises maliens se rendent compte concrètement du divorce entre les rapports sociaux exigés par l'entreprise industrielle et ceux qui dominent dans l'environnement malien.

Cette analyse a été formulée également pour une entreprise conçue par les Chinois, malgré une conception technologique particulière mise en oeuvre.

#### Contraintes ville/campagne

Deux directeurs généraux d'entreprise ont souhaité que des études sociologiques soient menées avant l'implantation d'une industrie dans une région pour tenir compte des contraintes sociales, culturelles et agricoles. De fait le salaire ouvrier est supérieur au revenu paysan moyen mais entièrement monétaire, il couvre difficilement les besoins de la consommation urbaine et surtout entraîne de nouveaux besoins par rapport à la vie rurale (vélo, moto, maison...).



## 7- Autres problèmes soulevés

### . Transports

Déjà cités avec les questions d'approvisionnement. En particulier les difficultés de la RCFM et son manque de régularité ont été signalés à plusieurs reprises.

### . Télécommunications

La difficulté pour obtenir une ligne téléphonique, ou de télex est fortement ressentie. Mais également la qualité des transmissions téléphoniques fait l'objet de nombreuses plaintes. La défaillance actuelle des postes pour le courrier et les colis sont un handicap certain pour les industriels.

L'industrialisation exige des échanges de communications avec les fournisseurs, les clients, l'administration, l'étranger qui ne peuvent supporter une qualité approximative.

### . Energie

L'insuffisance des équipements de l'EDM et l'approvisionnement intermittent (perte d'activité d'un mois dans une grande entreprise de Bamako en 1977) sont suffisamment connus pour qu'on n'insiste pas. D'autre part, le démarrage du barrage de Selingué en 1980 garantit pour plusieurs années la sécurité d'alimentation électrique des industries bamakoises.

### . Obsolescence des équipements

Il s'agit d'une remise en cause des choix technologiques faits par le Mali avec les Chinois dans la période 1962-1968, concernant des filières "l a b o u r - i n t e n s i v e" qui ne semblent plus répondre aujourd'hui aux exigences des nouvelles directions.

. Tutelle administrative excessive :

Surtout ressentie par les entreprises et sociétés d'Etat, ce problème sera évoqué ultérieurement dans le cadre de la recherche d'une autonomie plus grande pour les S. E. E.

. Absence de relation inter-industrielles

Regrettée par presque toutes les entreprises, elle pourrait être mise en oeuvre à partir des projets précédemment définis d'unités de maintenance.

1. 3. 2- CONTRAINTES GENERALES ET ESQUISSES DE SOLUTIONS

Les solutions qui peuvent être esquissées pour les principales difficultés identifiées sont données ici après le rappel de ces difficultés.

1- Une pesanteur administrative excessive

Les relations entre l'administration et l'industrie sont permanentes pour toutes sortes d'autorisation et pour le respect de la réglementation des prix, de la fiscalité, des douanes etc. . .

Compte tenu d'une volonté politique clairement affirmée de favoriser le développement industriel, et même de l'accélérer, il faut revoir certaines procédures pour que l'administration soit au service de l'industrie et non l'inverse, sans que pour autant les textes législatifs et réglementaires soient appliqués avec la plus grande rigueur pour tout manquement constaté à posteriori.

Le poids de l'Etat est ressenti plutôt durement par les entreprises tant au niveau de leur création qu'à celui de leur fonctionnement.

L'aspect de cette tutelle administrative qui a été souligné par l'ensemble des entreprises interviewées est la procédure d'agrément. Le poids de l'Etat est ressenti durement par les entreprises dès le moment de leur création. La création de l'entreprise ne peut se faire qu'après agrément et l'agrément met souvent plus d'un an (souvent trois ans !) sans être prononcé.

L'Etat veut contrôler son développement et les entreprises qui s'installent sur son territoire ; cependant ce choix ne devrait pas aboutir à freiner son propre développement. Les structures doivent donc être adaptées à ce souci. Comment enlever cette contrainte liée au mécanisme de l'agrément pour l'implantation des industries ?

En premier lieu, la commission, plutôt que d'être constituée de représentants d'administrations concernées, pourraient être des personnes dûment mandatées pour prendre des décisions au nom des ministères qu'elles représentent.

En deuxième lieu, les dossiers d'agrément pourraient être soumis aux ministres concernés de telle manière que ceux-ci fassent leurs remarques par écrit dans des délais fixés sous forme de notes qui parviendraient au rapporteur de la commission au moins 15 jours avant la réunion de la dite commission, en vue d'instructions des remarques par les services compétents.

Enfin, en troisième lieu, le CEPI doit avoir un rôle déterminant dans cette procédure et devrait être doté de moyens en techniciens et en équipements qui le rendent plus efficace et moins ressenti comme une autre direction de l'industrie par laquelle il faut passer.

Le CEPI, plutôt qu'un service d'études obligé aux industriels, pourrait être un centre actif de documentation, de recherches de projets plus élaborés, de recherches de promoteurs...

De plus, à côté d'actions d'assistance au niveau des dossiers de financement, de la comptabilité, le CEPI devrait pouvoir aider les entreprises au niveau commercial, en agissant soit comme conseil, soit au niveau de l'organisation de marchés, soit au niveau de représentants éventuels à l'export dans les pays de la sous région.

## 2- Marketing, promotion commerciale et concurrence des produits importés

Les produits industriels importés légalement ou le plus souvent frauduleusement posent des problèmes aux industries locales. Les causes de ces

problèmes sont les prix très concurrentiels de produits élaborés de qualité et souvent de marque connue. Si il y a à solutionner la contradiction industrie commerce, au préalable il faut que les industriels maliens fassent des produits élaborés de bonne qualité et adaptés aux besoins et aux capacités d'achat de consommateurs urbains et ruraux (qui sont le plus souvent ignorés); en effet il y a par exemple des productions d'articles de céramique de qualité et de prix pas concurrentiels destinés à des urbains qui ont des habitudes de consommation définies et de larges choix possibles avec des articles importés.

Il faut qu'il y ait des recherches de la part des industriels qui produisent des articles qui arrivent également sur le marché par le biais de l'importation, pour identifier les catégories de produits et les prix à appliquer pour atteindre le maximum de consommateurs.

Les industries qui se trouvent dans ce cadre sont les industries de fabrication de chaussures, de cigarettes et d'allumettes, de produits céramiques.

### 3- L'approvisionnement en matières premières et en pièces de rechange

L'approvisionnement en matières premières et en pièces de rechange doit être régulier pour éviter des surstockages onéreux ou des fermetures pour cause de rupture de stock. Les solutions suivantes sont à préconiser :

- a) pour l'approvisionnement régulier en matières premières il y a lieu d'envisager la création d'une fédération d'achat, une fédération des entreprises industrielles et artisanales du Mali qui, structurée en secteurs, s'occupera de l'approvisionnement régulier (importations, achats dans le pays, et stockage) de matières premières. Les achats groupés en matières premières et produits semi élaborés de la "F. E. N. I. A. M. A." (Fédération des entreprises industrielles et artisanales du Mali) aurait

les effets bénéfiques suivants :

- approvisionnement régulier
- diminution du coût de stockage dans des entrepôts communs
- diminution du coût des transports.

b) pour l'approvisionnement en pièces de rechange il faudra envisager une centrale pour la maintenance des entreprises industrielles, centrale structurée par type de besoins (pièces de fonderies, pièces de précisions, etc...)

Afin d'éviter que ne se multiplient des investissements concurrentiels pour ce type d'unité de maintenance, nous préconiserons à brève échéance deux réunions sous l'autorité du plan et de la DNI, avec la collaboration du CEPI :

- 1) une réunion entre la Régie des Chemins de fer du Mali ; la SONATAM, la COMATEX, l'Office du Niger et ITEMA afin de définir les besoins fabriqués sur place ;
- 2) une réunion entre les services ou unités industrielles, de maintenance existantes ou en cours de démarrage ou de renforcement, c'est-à-dire les Ateliers de MARKALA, l'EMAMA de SIKASSO, la direction technique de l'Office du NIGER, les Ateliers de KOROFINA de la RCFM et la FONCOMA) à se spécialiser.

#### 4- Contrôle des prix et produits stratégiques

Le contrôle des prix et un aspect particulier lié au système du barème des prix pratiqués au Mali pour des produits dits stratégiques : sucre, riz, huile, lait...

Dans ce contexte on doit noter cependant que la marge entre le prix d'achat des matières premières et le prix de vente des produits finis agro

alimentaires doit assurer le bon fonctionnement et la rentabilité de l'usine ainsi que le renouvellement normal de son matériel.

Les solutions à envisager pour ce problème peuvent être :

- a) soit pratiquer une subvention consciente, prévue et calculée à la production agricole ou industrielle (cas des pays riches type Grande-Bretagne avant son entrée dans le marché commun).
- b) soit ajuster objectivement les prix de vente au détail aux prix d'achat des matières premières.

La difficulté de cette dernière solution tient alors dans le calcul et l'actualisation régulière de cet ajustement objectif qui implique, de la part de l'administration une connaissance réelle et profonde des marges de fabrication, de gestion et de commercialisation des différents types d'entreprises, et de la part de celles-ci beaucoup de réalisme et de sérieux.

Tant que ce point n'aura pas été résolu on aboutira à la spirale régressive à laquelle on assiste actuellement pour la production d'arachide et d'huile ; plus la marge est serrée au plan industriel plus l'entreprise cherche à réduire la valeur d'achat des arachides aux producteurs, plus ces derniers diminuent (ou vendent ailleurs, à l'exportation par exemple) la production de l'arachide, plus difficile est la gestion équilibrée des entreprises, plus celles-ci tendant à serrer les prix d'achat aux producteurs jusqu'à ce que ces derniers décident (comme ils l'ont fait en avril/mai 1979) de tendre vers la suppression de la production arachidière...

#### 5- Concours bancaires :

Aucune banque malienne actuelle n'a réellement vocation et/ou possibilité pour aider au développement de l'agriculture, de l'industrie et des exportations. Outre les comptes courants, les banques actuelles aident les entreprises d'Etat à ne pas s'effondrer et la BDM équilibre en partie son budget grâce aux activités de la CMDT et de la SOMIEX.

Ce point est maintenant réellement perçu par les autorités maliennes qui vont créer notamment :

- une banque agricole qui reprendra une partie des activités de la SCAER et de la BDM ;
- une banque de développement industriel chargée des entreprises au moment de leur création (prêts à moyen et long termes) et de leur fonctionnement (prêts à court terme).

Il reste cependant à trouver les partenaires étrangers pour réaliser une telle opération ; différentes banques européennes ou américaines sont présentes.

Un point ne paraît cependant pas complètement résolu. En effet les autorités maliennes cherchent de plus en plus à créer des sociétés d'économie mixte à base de capitaux étrangers, maliens privés et maliens d'Etat. Ne faut-il pas alors mettre en place une société de capitaux type Caisse d'amortissement ou Société nationale d'investissement, qui participerait, pour le compte de l'Etat au capital des sociétés d'économie mixte ?

Sinon l'alternative, là encore ne va pas être favorable :

soit l'Etat va gérer directement les fonds qu'il va engager, ce qui ne semble guère être jusque là sa vocation et sa compétence (cf. les Sociétés d'Etat), soit la ou les banques à créer vont en même temps participer au capital des entreprises et leur prêter des fonds ce qui a toujours eu une conclusion désastreuse, voire dramatique.

#### 6- La formation professionnelle

Ce point a été évoqué dans la présentation des principales contraintes des entreprises industrielles au Mali.

Il est clair que de la bonne formation d'ouvriers qualifiés et d'ouvriers professionnels en usine dépendra la qualité et le coût de l'entretien, le coût de renouvellement des machines, le fonctionnement et le rendement des unités de

production.

Cette formation doit s'accompagner à tous niveaux d'une réelle prise de responsabilité des tâches à effectuer, pour éviter une fonctionnarisation des cadres, contremaîtres, chef d'équipe et ouvriers maliens affectés en usine. Mais cela doit également s'accompagner d'une rémunération effective (et non dissimulée par des avantages en nature quelquefois très élevés et insupportables par l'entreprise) et satisfaisante.

Il y a en effet 3 possibilités :

- ou bien le matériel est bien monté en usine, bien entretenu et fonctionne convenablement avec un personnel qualifié, bien rémunéré et à son poste de travail ;
  - ou bien il faut faire appel à des cadres ou techniciens étrangers avec tous les défauts que l'on reconnaît à cette formule (solution du secteur privé même malien...)
  - ou bien, et souvent en accompagnement de la 2<sup>e</sup> possibilité, il faut renouveler le matériel des usines existantes non pas par un autofinancement de l'entreprise elle-même (ni même d'un prêt que les banques ne veulent pas consentir) mais grâce à des subventions nationales ou internationales.
- On sait que ces subventions s'accompagnent souvent de contraintes fixées à l'achat du matériel (prix, techniques originelles...), de l'envoi de techniciens étrangers.

La troisième possibilité est sans doute la plus grave car on assiste là à un véritable détournement des subventions qui seraient mieux utilisées à la production d'activités nouvelles, novatrices et créatrices de nouveaux emplois, qu'à des remises en état d'usines en très mauvais état et rarement réellement récupérables.

La solution à préconiser pour la formation de techniciens pour l'industrie peut être :



- 1) dans une première phase l'organisation des stages dans le pays, dans les pays voisins ou à l'étranger avec les concours des organismes internationaux et interétatiques ;
- 2) dans une deuxième phase l'implantation dans le pays de centres de perfectionnement et de formation pour différentes spécialités.

Ces centres fonctionneraient par une subvention de l'Etat et les frais de participation qui seront payés par les entreprises qui y enverraient des stagiaires.

- II -

LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT  
INDUSTRIEL DU MALI

2.1- FORCES ET FAIBLESSES DE  
L'INDUSTRIE MALIENNE

2.1.1- FORCECES ACTUELLES DE  
L'INDUSTRIE MALIENNE

2.1.2- FAIBLESSES ACTUELLES  
DE L'INDUSTRIE MALIENNE

Les grandes lignes de la politique de développement industriel du Mali sont rappelées dans le plan quinquennal qui vient de se terminer.

Les orientations de cette politique sont une industrialisation :

- pour la mise en valeur des ressources locales
- pour la création de nouveaux emplois
- pour une réduction des importations
- une intégration des différents secteurs de l'économie.

Dans les faits on constate qu'après la période coloniale où il n'y a pas eu d'industrialisation et la période du début des indépendances où il y a eu de par une attitude volontariste, la création d'un secteur étatique assez étoffé, on assisté depuis 1972 à la création d'entreprises privées et mixtes du fait des maliens et/ou des étrangers :

- la création d'industries par des privés maliens est orientée vers les industries alimentaires (vinaigrerie, boulangeries, glace alimentaire) et les entreprises de services (garages par exemple) ; ces industries sont en général de petites tailles si ce sont des financements internes ou de tailles moyennes si ce sont des financements qui obtiennent le concours de l'extérieur tel que la K. F. W. (Allemagne) ; ce sont, d'une façon générale, des industries pour la satisfaction des besoins de consommation des urbains ;
- la création d'industries par des étrangers (privés ou sociétés multinationales) avec ou sans des maliens, d'industries de substitutions aux importations (piles wonder, IMACY...) ou de valorisation de produits locaux (ITEMA, SEPAMA) ; ces entreprises mixtes

(ITEMA par exemple) ou privées (piles wonder, IMACY par exemple) sont en général de taille moyenne avec des emplois qui vont de 150 à 900 employés et des chiffres d'affaires de 1, 3 milliards à 3, 8 milliards F. M.

En plus de ces nouvelles créations, il existe depuis trois ou quatre ans une "reprise" d'anciennes sociétés d'Etat qui était en déclin, par des sources bilatérales ou multilatérales d'aide. C'est le cas de :

- l'EMAB, l'ULB et l'Office du Niger où intervient la banque mondiale
- la SOCOMA où intervient des privés de France et la Caisse centrale de coopération française.

LA DYNAMIQUE ACTUELLE DE L'INDUSTRIALISATION AU MALI  
PEUT DONC SE RESUMER AINSI :

- création de nouvelles unités, en général petites ou moyennes, par des privés nationaux avec le concours de crédits extérieurs (K. F. W. ) ou par des multinationales qui viennent occuper des créneaux pour compléter leur conquête du marché des pays en voie de développement ;
- intervention directe de sources multilatérales ou bilatérales d'aide pour relancer des sociétés d'Etat en péril
- absence d'implantations industrielles nouvelles de grande dimension qui pourraient entraîner l'économie globalement en ayant le maximum d'effets sur les autres secteurs principalement l'agriculture, l'élevage et la pêche.

L'industrie malienne est caractérisée par

- 1- un grand nombre d'entreprises d'Etat dans la branche des agro-industries. Les entreprises étatiques qui comptent parmi les plus grosses entreprises ont de part leur orientation "sociale" les plus gros effectifs. Les autres entreprises d'Etat sont des industries pour la valorisation des matières premières locales : matériaux de construction (ciment), céramique, cuir, textiles, huileries.
- 2- une orientation nette vers la valorisation des ressources locales tant de la part des entreprises étatiques que des entreprises mixtes et privées.
- 3- une multitude de petites et moyennes industries orientées vers les industries alimentaires (boulangeries, limonaderie, glace alimentaire...) et les entreprises de services (garages...)
- 4- une forte concentration au niveau de Bamako = 55 entreprises sur 72 recensées soit 76% des industries à Bamako.

#### 2.1.1- LES FORCES ACTUELLES DE L'INDUSTRIE MALIENNE

Les forces actuelles de l'industrie malienne se situent au niveau des grandes potentialités qui existent dans le pays pour la fourniture des matières premières.

En effet les industries au Mali, qui sont orientées principalement vers la valorisation des matières premières locales (agro industries, textiles, cuir, produits du sous-sol), ont des possibilités substantielles pour leur développement eu égard aux actions de développement entreprises au niveau de l'agriculture, l'élevage et des mines.

Les possibilités d'offre du secteur primaire : agriculture, élevage, pêche

1- Tableau de production et commercialisation des 4 grandes productions agricoles (moyennes des campagnes agricoles 1973/74 à 77/78

	Production (1.000 T) commercialisation (1.000 T)		(%)
Coton graine	100	89,7	90
Arachide coques	177	66,7	38
Paddy	236	76,4	32
Mil/Maïs/Sorgho	878	32,5	4

Source : bulletin trimestriel n° 2 BCM janvier 1979

2- Tableau de la situation du cheptel (moyenne 1974 à 1977

	<u>Bovins</u>	<u>Ovins/Caprins</u>
Effectifs	3.848	10.882
Exportations contrôlées	44	90
Abattages contrôlés	161	368

Source : bulletin n° 2 BCM

3- Tableau de la commercialisation du poisson  
(moyenne de 1973 à 1977)

- Source : bulletin n° 2 BCM (unité : tonnes)

<u>Commerce intérieur</u>	4.485
<u>Exportation</u>	2.050
<u>Total</u>	6.535

Les autres possibilités d'offre du secteur primaire sont constituées par :

- la noix de karité qui fait l'objet de cueillette pour l'approvisionnement de l'unité industrielle la SEPOM à Koulikoro
- le thé à Farako (Sikasso)
- le tabac produit par l'opération Haute Vallée et qui sera utilisé par la SONATAM
- la canne à sucre par l'Office du Niger pour les complexes agro-industriels de Dougabougou et de Seribala.
- les productions fruitières et maraîchères (mangues, tomates) et la cueillette de tamarin pour l'unité SOCAM (Société des conserves du Mali) qui est une société d'économie mixte qui a remplacé la SOCOMA (Société des conserves du Mali) société d'Etat
- des productions de blé qui ont avoisiné 2.000 T en 1976/1977.

Le secteur minier

Les actions entreprises à la fin du second semestre 1979 par l'organisation de journées pour faire le point sur la situation des ressources minières au Mali prouvent l'importance que revêt le secteur des mines pour le Mali dans la recherche de son décollage économique.

L'exploitation des importantes ressources minières doit orienter les actions à entreprendre pour la relance de l'industrialisation au Mali pour la création d'un véritable tissu industriel.

Les potentialités minières exploitées dans le nouveau contexte sous régional et international en même temps que les barrages hydroélectriques de Selingué et de Manantali, constitueront le



fondement de la création des grandes unités industrielles entraînant s pour les autres secteurs de l'économie.

### 2.1.2 - LES FAIBLESSES ACTUELLES DE L'INDUSTRIE MALIENNE

Les faiblesses de l'industrie malienne se situent :

- 1- au niveau de l'obtention d'une façon régulière et suffisante des matières premières (produits agricoles, cuir) à cause des prix d'achats faibles imposés aux producteurs qui ont par ailleurs la possibilité d'accroître le produit de leur vente par le biais d'intermédiaires non officiels et sur les marchés des pays limitrophes.
- 2- au niveau des administrations pour :
  - a) la fixation des prix de vente qui influent directement sur les marges commerciales des produits industriels qui subissent par ailleurs la concurrence des produits industriels introduits par une fraude très active dans le pays ;
  - b) la lourdeur de l'administration et son omniprésence à tous les niveaux pour toutes sortes d'autorisation et qui sont délivrées avec beaucoup de retard ;
- 3- au niveau du concours des banques pour l'obtention des crédits à moyen et long termes pour les nouvelles implantations et les crédits à court termes pour le fonctionnement des entreprises ;
- 4- au niveau du personnel, par une inadéquation du personnel disponible avec les postes à occuper dans les industries ; aussi il y a une orientation de la formation à étudier pour résoudre le problème de demandes de techniciens spécialisés pour les branches industrielles prioritaires : agro aliments, textiles, cuir, mécanique.

2. 2- LES POTENTIALITES POUR  
L'INDUSTRIE AU MALI

2. 2. 1- RESSOURCES DU SOUS SOL

2. 2. 2- RESSOURCES ENERGETI-  
QUES

2. 2. 3- RESSOURCES DU SOL =  
AGRICULTURE-ELEVAGE -  
PECHE

2. 2. 4- POTENTIALITES DU MAR-  
CHE

## 2. 2. 1- RESSOURCES DU SOUS-SOL

Les potentialités d'industrialisation minière pour un pays comme le Mali sont d'autant plus imprécises qu'elles sont liées à tout un nombre de facteurs aléatoires. En effet les gisements des pays en voie de développement ne sont presque jamais évalués à leur juste valeur mais suivant les intérêts des investisseurs étrangers, les besoins des pays industrialisés et la précaire infrastructure non étudiée en place.

Nous allons donc énumérer les projets sur lesquels nous sommes optimistes quant à la réalisation à court et moyen termes sur la base des travaux réalisés et la présence des promoteurs.

Les projets comme "la recherche et exploitation de l'or de Kalana" la mise en valeur des phosphates du Tilemsi" ; "la construction d'une cimenterie à "Astro" (gisement de calcaire de Gangonterie) ; l'exploitation des gypses d'Etaga à Tessalit ; "l'exploitation du fer de Balé et l'installation d'une mini aciérie" ; la construction d'une verrerie à Koulikoro (mise en valeur des sables du lac Faguibine) sont assez avancés et on peut espérer à leurs réalisations avant 1985.

Le Mali possède beaucoup d'autres potentialités dont l'exploitation est difficile à situer dans le temps compte tenu de l'état des travaux géologiques au stade actuel.

Dans cette catégorie il faut citer :

LA BAUXITE dans le plateau Mandingue avec trois zones bauxitiques :

- Baléa une réserve <sup>si</sup> prévisionnelle de l'ordre de 400 millions de tonnes
- Kéniéba-Sud - 165. 000. 000 de tonnes soient 600. 000. 000 de tonnes de bauxite à 40 - 45% d' $A1_2O_3$  dans la vallée du fleuve Sénégal.

- Bamako-Ouest - 175.000.000 de tonnes à 42% d' $A1_2O_3$

L'ARUNIUM de l'Adar et de Falca font l'objet de recherche par la COGEMA (France) et PNC (Japon)

LE PETROLE recherché par des sociétés étrangères reste une perspective pas moins importante

LE MANGANESE d'Ansongo dont les réserves globales évaluées à environ 8.000.000 T a une teneur de l'ordre de 40% Mn pourrait faire l'objet d'une extraction commune avec le gisement de Tambao en Haute Volta.

LE SEL GEMME DE TAODENNI évalué à 53.000.000 de tonnes est suffisant pour une exploitation industrielle pour un marché intérieur de l'ordre de 35.000 tonnes/an

LA BARYTINE est signalée en abondance dans la région de Kayes

LE KAOLIN fait l'objet d'exploitation partielle pour l'opération semence et la céramique

LE CUIVRE dans l'Adrar et à Kadiolo (Sikasso)

Cette présentation est une indication sur la situation des principaux indices et gisements de substances minérales dans leur contexte national. Cette donnée géographique et les paramètres technico-économiques spécifiques à chaque substance devraient permettre la détermination des plans optimum (National, OMVS, AIG, CFAO, CEDEAO, Marché international) à partir desquels chaque gisement trouverait les meilleures conditions d'exploitation.

## IDEES DE PROJETS LIEES AUX POTENTIALITES MINIERES

L'analyse des potentialités minières fait ressortir plusieurs projets possibles. Le choix et la priorité à accorder à ces projets doit tenir compte des impératifs de la réalisation d'un véritable décollage économique.

Les projets liés aux ressources minières sont conditionnés par la disposition de grands moyens de production et sont liés aux marchés local et extérieur.

En tenant compte que la création d'industries de base (sidérurgie, métallurgie) et d'industries d'intégration (industries mécaniques, chimiques) permettent d'assurer entre les différents secteurs, des liens d'interdépendance.

Les projets ci-dessous peuvent être retenus par ordre de priorité :

- l'exploitation des phosphates qui peut être accélérée avec la mise en fonctionnement du barrage de Selingué et les besoins de plus en plus grands en engrais pour l'agriculture ;
- la verrerie de Koulikoro  
(gisement du lac Faguibine  
à cause des possibilités du marché national et sous régional (CEAO)
- la construction d'une cimenterie à Astro (Kayes) qui se justifie à cause des besoins de plus en plus énormes sur le plan national : environ 280.000 T en 1981 et 350.000 T en 1985
- l'exploitation du gypse d'étages pour le marché national et sous régional
- l'exploitation des gisements de fer du Mali occidental pour l'implantation d'une mini aciérie pour le marché national et sous-régional.

PRODUITS INDUSTRIELS IDENTIFIES AU MALI POUR LA MISE  
EN VALEUR DES MATIERES PREMIERES DU SOUS-SOL

Titre des projets	Localisation	Marché		Fabrication souhaitée	Investissements en F. M.	Emplois (x)		Production
		National	s. ré- gional			Na/Af	Exp.	
Recherche et exploitation d'or	Kalana (Sikasso)	x		Or-semi-œuvré	-	354	80	1350kg/an
Exploitation des phosphates	Tilemsi (Gao)	x	x	Super phosphate simple	400.000.000	63	-	18500 tonne
Implantation d'une verrerie	Koulikro	x	x	Produits et sous- produits	-	-	-	403 t/an
Exploitation des gisements de fer du Mali occidental	Kayes	x	x	Super concentrée acières	108,6 mil- liards	1000	-	60000t acie
Exploitation Gypse d'Etage	Gao	x	x	Platre	575 millions	22	-	11880 t ple rendement
Construction d'une cimenterie	Astro (Kayes)	x		Ciment portland ciment de usage	5 milliards	426	-	260000 t

x NAT/AF = Nationaux et Africains

EXP = Expatriés

### 2.2.2- ENERGIE HYDROELECTRIQUE

Le Mali par le biais d'organisations interétatiques telle que l'OMVS a favorisé la dotation du pays en électricité et en eau par la construction de deux grands barrages hydroélectriques : SELINGUE et MANANTALI. Selon les prévisions (voir tableau page 73) le barrage de Selingué doit rentrer en fonctionnement en août 1980 avec une turbine d'une puissance de 5.480 KW qui fournirait par mois 3.955 MWH d'énergie.

Les objectifs du barrage de Manantali sont :

- la production de 150.000 KW d'électricité
- l'irrigation de 560.000 ha en cinquante ans dans les pays de l'OMVS
- la régularisation du fleuve Sénégal qui permettra la navigation de Saint-Louis à Kayes toute l'année.

Les projets industriels liés à l'exploitation des nouvelles capacités énergétiques sont des projets consommateurs d'électricité. Ces projets sont souvent identifiés par d'autres secteurs telles que l'exploitation des ressources minières ou des ressources du secteur primaire (agriculture, élevage, pêche).

Les projets utilisateurs d'électricité qu'on peut retenir et dont la réalisation est liée à d'autres préalables sont :

- l'exploitation des gisements de fer pour faire une mini aciérie = treillage de l'acier et production des dérivés du fil d'acier fabrication des tubes en acier, etc...
- extraction et préparation de bauxite : c'est un projet possible à long terme (1980 environ)
- fonderie de métaux ferreux
- la verrerie de Koulikoro : c'est un projet à réaliser dans un cadre sous-régional.

- exploitation de l'or de Kalana
- fabrication d'engrais phosphatés qui est liée au programme de développement de l'agriculture
- fabrication de matières plastiques PVC
- conserverie de poissons par réfrigération, qui dépend de l'organisation du secteur de la pêche.



Exploitation de la centrale de Sélingué d'Avril 1980 à Juillet 1981  
pour une hydrologie moyenne et un niveau d'exploitation amont de 340,50

(Source = Barrage de Sélingué)

MOIS	Débit moyen disponible (Apports-Evaporation) m3/sec	Nombre de groupes		Fonctionnement de turbine			Pendant les heures de fonctionnement		Puissance totale fournie par les turbines kW	Rendement Alternateur	Puissance active sortie Alternateur à COS = 0,85 Mw	Energie men-sueile produc-tible (Si utilisable) Mwh
		Dispo-nibles	Utilisés	Débit turbiné m3/sec	Nombre d'heures de fonctionnement		Niveau Aval m	Clote m				
					par jour	par mois						
Août 80	842-4 = 838	1	1	100	24	744	333,85	6,65	5.480	97,0	5.316	3.955
Sept. 80	1299-4 = 1295	1	1	30	24	720	335,60	4,40	2.890	96,0	2.765	1.991
Oct. 80	1009-5 = 1004	1	1	96	24	744	334,60	6,20	4.480	96,7	4.332	3.223
Nov. 80	435-6 = 431	2	2	2x100 = 200	24	720	332,10	8,40	2 x 7370 = 14.740	97,2	14.327	10.316
Dec. 80	199-6 = 193	2	2	2x10,5 = 193	24	744	330,65	9,85	2x 8445 = 16.890	97,3	16.434	12.227
Janv.81	101-7 = 94	2	1	101	22,34	693	330,15	10,35	9.350	97,3	9.098	6.295
Fév. 81	60-8 = 52	3	1	101	12,85	346	330,15	10,35	9.350	97,3	9.098	3.148
Mars 81	34-9 = 25	3	1	101	5,94	184	330,15	10,35	9.350	97,3	9.098	1.674
Avr. 81	28-8 = 20	3	1	101	4,75	143	330,15	10,35	9.350	97,3	9.098	1.301
Mai 81	38-7 = 31	4	1	101	7,37	228	330,15	10,35	9.350	97,3	9.098	2.074
Juin 81	126-7 = 119	4	1	61	10,72	582	330,15	10,35	9.350	97,3	9.098	5.386
			2	2x101 = 202	1,28	128	330,20	9,70	2x 8763 = 17.526		17.053	2.183
Juil. 81	319-5 = 314	4	3	3x101 = 303	21,39	663	331,20	9,30	3x 8252 = 24.755	97,3	27.006	17.905
			4	4x101 = 404	2,61	81	332,00	8,60	4x 7542 = 30.168		29.353	2.378

2. 2. 3- RESSOURCES DU SOL : AGRICULTURE -ELEVAGE-PECHE

-AGRICULTURE -

Le secteur primaire occupant une place primordiale dans l'économie malienne de multiples actions ont été entreprises pour son développement.

Au niveau de l'agriculture il y a de nombreuses opérations de développement qui sont orientées vers les différentes cultures prédominantes du pays.

Les principales opérations sont :

<u>Opérations</u>	<u>Cultures</u>	<u>Sources de financement</u>
OACV (Opération arachide et cultures vivrières)	Arachide, maïs, mil, sorgho	BIRD FAC
Baguineda	mil, sorgho, maïs, riz, tomates, poissons, fruits et légumes	FAC
Haute Vallée	riz, mil, sorgho, maïs, tabac	USAID
Lac Horo	mil, niébé, pastèque, patates	FAC
Mali Sud CMDT	coton, datte, riz	BIRD-FAC-FED
Mil Mopti	mil sorgho	USAID - RFA
Office du Niger	riz, canne à sucre	Chine
Mil Kaarta	mil, sorgho, maïs	Canada
Riz Ségou	riz	FED
Riz Mopti	riz	BIRD
Vallée Sénégal	Sorgho, maïs	
Térékolé/Magui	légume	RFA
Blé (Région de Dire)	blé	FAC - USAID

Les situations par catégorie de cultures ces dernières années sont :

a) cultures traditionnelles de rente

- production en 1.000 T
- prix en FM/kg

	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77
	Production	Production	Production	Production	Production
	Commercialisation	Commercialisation	Commercialisation	Commercialisation	Commercialisation
	Prix producteurs	Prix producteurs	Prix producteurs	Prix producteurs	Prix producteurs
Mil/Sorgino	624	660	800	800	800
Paddy	116	130	250	100	237
Mais	44	63	100	70	80
Coton graine	72	31	71	105	133
Arachide	109	44	151	90	160
	9	10	48	82	70
	47	59	84	40	137
	25	25	80	40	137
	20	20	32	82	80
	50	50	76	75	118
	30	30	40	40	80
	66	31	61	105	118
	50	44	70	90	80
	20	32	80	82	70
	25	25	218	100	45
	20	20	70	82	36
	50	50	105	105	90
	30	30	145	40	50

b) autres cultures

- le thé

Le thé est planté et traité sur la plantation de Farako (Sikasso). Il existe un vaste marché pour le thé dont la production est amenée à connaître un grand essor.

La situation en 1971/72 était la suivante :

- consommation = 930 T
- production au Mali = 21 T
- importation = 909 T

Actuellement les besoins sont estimés à 600 T dont 1/6 sont produits au Mali.

- le tabac

le tabac est produit à Kangaba et Bancoumana. La situation du tabac au Mali est résumée comme suit :

	73/74	74/75	75/76	76/77	77/78
Superficie plantée	160 ha	102 ha	253 ha	265 ha	280 ha
Production	280 T	180 T	420 T	442 T	...
Commercialisation	270 T	170 T	402 T	445 T	
Prix au producteur					
-1er choix	...	400f/kg	300 f/kg	...	...
-2è choix	...	530f/kg	250f/kg	...	...
-3è choix	...	300f/kg	150f/kg	...	...
Exportation	77 T	...	...	...	...

La production du tabac est limitée par la capacité de traitement de la SONATAM qui atteint à peine 500 T par an.

- les fruits et légumes

les fruits et légumes revêtent une grande importance pour le Mali dans le cadre d'implantation d'unités industrielles agro alimentaires.

Les fruits et légumes qui peuvent être industrialisés font l'objet d'exportation.

Cependant en 71/72 certains produits ont fait l'objet de valorisation : c'est le cas des oignons dont 5.112 T ont été séchés et exportés et des tomates dont 1.245 T ont été mises en conserve ; cependant les productions de conserves de tomates, avec les problèmes de la SOCOMA

ont périclité.

Les exportations des fruits et légumes ont évolué de la manière suivante :

	<u>74</u>	<u>75</u>	<u>76</u>	<u>77</u>
mangues	563 T	477 T	467 T	591 T (CEE)
poivrons	359 T	351 T	598 T	665 T
haricots verts	...	5 T	5 T	100 T

les prix de vente ont évolué comme suit :

<u>mangues</u>	<u>poivrons</u>	<u>haricots verts</u>	<u>oignons</u>
50 f/kg	110 f/kg	120 f/kg	200 f/kg.

227

- ELEVAGE -

- Bovins, ovins, caprins

Le Mali est un pays d'élevage traditionnel ; les ressources animales interviennent pour près de la moitié des exportations totales, ce qui donne une place privilégiée à l'élevage qui sera un des secteurs que le Mali devra valoriser dans les contextes nouveaux de la CEAO et de la CEDEAO. En plus des exportations du bétail sur pied le Mali pourrait exporter des produits finis ou semi finis de l'élevage, viande, lait, cuirs et peaux, la laine, les oeufs, le miel et la cire.

Les effectifs du cheptel sont donnés par estimation ; l'évolution des effectifs (source Elevage) est donnée ci-dessus :

Unité : 1.000 têtes

	1973	1974	1975	1976	1977
Bovins	5.350	3.650	3.784	3.932	4.480
Ovins caprins	7.500	7.448	7.005	8.080	
Chevaux			84	93	
Anes			359	377	
Chameaux			144	153	

L'évolution de la production de viande (abattoirs de Bamako) a été :

Unité : en tonnes

	1974	1975	1976
Bovins	6.575	5.275	6.144
Ovins/caprins	685	700	800
Porcins	55	45	50

L'exportation de la viande et des sous-produits d'origine animale a été en 1977 pour

- la viande bovine : 1. 905 kg (source Sombepec)
- la viande ovine et : 5. 656 kg " "
- caprine
- les cuirs et peaux :
  - . Bovins 1. 060 T pour 222. 000 peaux
  - . Ovins/caprins 262 T pour 437. 000 peaux.

Les cuirs et peaux font l'objet de production d'un secteur privé très actif et les productions officielles ne représenteraient que le 1/4 des productions totales.

Les autres sous-produits principaux de l'élevage sont le lait et la laine. La production du lait est estimée à 300 millions de litres dont environ 10% sont commercialisés ; divers sous produits qui sont obtenus à partir du lait, le beurre, le lait caillé, peuvent faire l'objet d'une production artisanale moderne.

La production de la laine est estimée à environ 350 tonnes par an et est utilisée presque entièrement par l'artisanat local ; la laine est également exportée mais en faible quantité.

#### - Opération avicole

La production avicole organisée connaît un grand essor depuis quelques années ; la production semi industrielle qui existe se trouve à SOTUBA a les rendements suivants :

- . 6. 000 poussins/semaine
- . 25. 000 oeufs/jour.

La capacité de production de la ferme de SOTUBA est de 1. 500. 000 poussins par an et de 30. 000 poussins par semaine.

Le goulot détrangement principal se trouve au niveau des aliments du bétail, ce qui est incompréhensible car le Mali exporte les tourteaux d'arachide vers l'Europe.



- P E C H E -

La pêche au Mali est un secteur qui peut servir de support à une industrialisation orientée vers la satisfaction des besoins de consommation locale et les exportations vers la sous-région et l'Europe pour le poisson fumé et séché.

La production de la pêche est difficile à cerner étant donné que ce secteur est dominé par l'artisanat.

La commercialisation qui concerne le poisson frais, le poisson séché, le poisson fumé a porté sur les quantités suivantes :

	1975	1976	1977
Poissons frais	178 T	308 T	210 T
Poisson séché exporté	...	834 T	...
P.S. pour ventes dans le pays		2.064 T	2.373 T
Poissons fumés exportés	...	1.912 T	...
Poisson fumé pour vente dans le pays	...	3.238 T	3.380 T

Le poisson exporté (poisson fumé et poisson séché) a été vendu principalement en Côte d'Ivoire (environ 3/4 des ventes, ensuite au Ghana (environ 1/4) et aussi à la Haute-Volta.

L'opération Pêche à Mopti, avec une unité pilote, fait des transformations qui, de 1974 à 1977 ont porté sur :

	1974	1975	1976	1977
Tranches de filet fumé	25.800	52.000	72.000	300.000
Filets congelés	2.200	7.500	1.600	40.000

PROJETS LIES AU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIMAIRE

Il sera donné ci-après pour le secteur primaire et par sous secteur (agriculture, élevage, pêche) la liste des projets qui peuvent être retenus.

Une analyse pour donner des justifications, à ces projets sera donnée dans la suite du rapport.

- Projets liés aux potentialités agricoles

Ces projets sont :

- Usinage du riz
- Maïserie
- Amidonerie de maïs
- Conserveries de légumes
- Conserveries de fruits et confitures de fruits
- Aliments du bétail
- Tabacs et cigarettes
- Tissage
- Filature
- Confection et bonneterie
- Ficellerie, corderie
- Sacherie
- Pharmacopée traditionnelle

- Projets liés aux potentialités de l'élevage

- Abattoirs
- Tannerie
- Chaussures
- Produits laitiers = lait caillé, lait régénéré, lait pasteurisé, yaourt
- Production de poulets et d'œufs

- Projets liés aux potentialités de la pêche

- Chafne frigorifique de conservation et de distribution
- Fabrication de matériel pour la pêche : filets, pirogue frigorifique...

- Poisson fumé (capitaine)
- Poisson séché.

#### 2. 2. 4- POTENTIALITES DU MARCHÉ

Les potentialités du marché ont été estimées à partir de la production dans le pays et des importations de produits industriels.

La consommation des produits industriels a été calculée à partir de la moyenne de la consommation (production + importation) de 1976 à 1977 ; ceci a permis d'avoir une idée du niveau global de la consommation des produits industriels. Ce niveau a été projeté dans le temps (pour 1985 et 1990) en estimant que la situation actuelle demeure inchangée, ce qui n'est pas juste, mais cette estimation permettait d'avoir une idée des déficits minimums en besoins de produits industriels.

#### La production industrielle

La production industrielle du Mali est passée de 26,8 milliards de F. M. en 1974 à 69 milliards de F. M. en 1978, ce qui fait une progression de 37,4% pour 4 ans.

Les branches les plus dynamiques ont été les suivantes :

- les industries alimentaires qui ont eu un taux de progression de 41% durant l'intervalle
- les industries textiles qui ont eu un taux de 25,6%
- les industries de construction qui ont un taux de 8,1%
- les industries mécaniques et des métaux, constituées principalement de garages.

#### Les importations des produits industriels

Les produits industriels importés au Mali sont : les textiles et les cuirs, les machines et véhicules, les matériaux de construction, les produits chimiques et pharmaceutiques, les produits pétroliers.

L'importation de ces produits a évolué de la manière suivante de 1970 à 1976 :

	<u>Unité : en milliards de F. M.</u>	
	<u>1970</u>	<u>1976</u>
Produits alimentaires	7,9	12,0
Textiles et cuirs	1,7	3,5
Machines et véhicules	5,8	21,2
Matériaux de construction	2,1	6,9
Produits chimiques et pharmaceutiques	0,8	12,0
Produits pétroliers	3,0	10,5
Divers	4,9	7,6
Total des importations	26,2	73,7

Les importations totales ont crû de 181% environ de 1970 à 1976.

Les produits alimentaires (30,2% en 1970 et 16,3 en 1976) sont composés principalement de sucre et sucreries, de céréales, de colas, de boissons.

Les produits alimentaires qui étaient prédominants en 1970 avec 30% des importations ont regressé au profit des machines et véhicules qui représentent 28,8% des importations en 1976 pour 16% aux produits alimentaires. Cette modification peut s'expliquer par des besoins pour la création de nouvelles unités industrielles (ITEMA) et construction barrage de Selingué.

#### Evolution de la consommation des produits industriels

Pour assurer une expansion industrielle au cours de la période decennale 1980-1990 à partir des potentialités du sous sol et du sol, il faut préciser les possibilités minimums qui existent au

niveau du marché national pour les produits industriels. Ces possibilités ont été estimées d'une façon simple en considérant les écarts (déficits de consommation) qui apparaîtraient aux horizons 1985 et 1990 en projetant la tendance actuelle de consommation.

Cette méthode est simpliste car elle suppose que les modifications de consommation, d'un point de vue qualitatif et quantitatif, qui dépendent des revenus des populations (urbaines et rurales) sont très peu influencées par l'évolution de ces revenus.

Ainsi on projette les tensions actuelles qui existent dans la société.

On suppose que la population agricole qui disposerait de revenus monétaires suffisants va adopter un modèle de consommation type urbain ou du moins va se procurer des effets dont l'acquisition avait été différée. Cette approche par la consommation est une estimation pour avoir une idée de ce qui est possible de réaliser.

Les chiffres présentés ne doivent pas faire illusion du point de vue de la précision. Ce sont des ordres de grandeur.

Pour l'analyse des résultats et pour chaque produit retenu une étude de faisabilité reste indispensable afin de définir précisément la taille du marché.

Les résultats des projections doivent être appréciés au niveau des produits en réintégrant certains objectifs volontaristes.

Les chiffres obtenus montrent simplement l'effort minimum à faire pour maintenir le niveau de consommation par tête de 1977/78 pour les différentes populations de 1985 et 1990.

L'intérêt de ces chiffres, dans le cadre du Mali est de mettre en évidence le grand effort qui reste à faire au niveau de la production de biens industriels car, eu égard au niveau très bas des consommations, les écarts estimés seront à multiplier par 5 ou par 10 en 1985 et en 1990.

Les chiffres des projections sont repris dans l'analyse des projets

possibles pour les différentes branches au chapitre 2.3 : la stratégie de développement industriel.

Cependant une présentation synthétique des projections pour un certain nombre de produits est donnée ci-dessous :

Années	1978	1985	1990
Population	6.483.691	7.643.178	8.766.312

Prévision de consommation (projections de la situation de 76/77)

<u>Produits (x)</u>	<u>1985</u>	<u>1990</u>
Ciment (tonnes)	90.770	105.000
Farine de froment (en tonne)	1.568	1.754
Décortivage du riz (en tonne)	45.083	60.827
Concentré de tomate (en tonne)	341	394
Conserveries de poissons (en tonnes)	110	150
Lait battu - yaourt		
lait concentré, lait caillé (en tonnes)	6.923	8.004
Aliments du bétail (tourteaux de coton		
tourteaux d'arachide (en tonnes)	21.612	24.939
Caussures en cuir (Paire)	117.730	134.770
Articles de maroquinerie (unité)	12.005	13.927

Productions industries textiles en 76/77      Moyenne 76/77

Tissus écrus 900 (en 1000 unit).	4.994
Fil à tissu (100 kg)	5.030
Tissus écrus (1000 m)	3.747
Fil à coudre (bobines de 800 m)	550.000 bobines
Bonneterie (articles)	245.465
Tissus pagnes (1000 m)	6.202

(x) Produits pour lesquels on disposait en 1976/77 des estimations des importations et des productions locales.

LA STRATEGIE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

2. 3- LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT  
INDUSTRIEL

2. 3. 1- PRINCIPES DE DEVELOPPEMENT  
INDUSTRIEL ET CHOIX PREALA-  
BLES

2. 3. 2- LA STRATEGIE DE DEVELOPPE-  
MENT INDUSTRIEL

2. 3. 3- LES PROJETS

2. 3. 4- LES TYPES D'ENTREPRISES  
PROPOSES

2. 3. 5- LE FINANCEMENT DES INVESTIS-  
SEMENTS



### 2. 3. 1- PRINCIPES DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET LES CHOIX PREALABLES

Le développement industriel se situe dans un contexte et par rapport à une période et des objectifs. Les références au moyen terme ou au long terme amènent dans un cas comme dans l'autre à réfléchir sur le souhaitable et le possible afin de préciser des objectifs à la fois souhaités et réalisables et des actions aptes à favoriser leur réalisation.

Comme il a été signalé dans le rapport l'industrialisation au Mali a été stimulée au moment de l'indépendance pour les buts suivants :

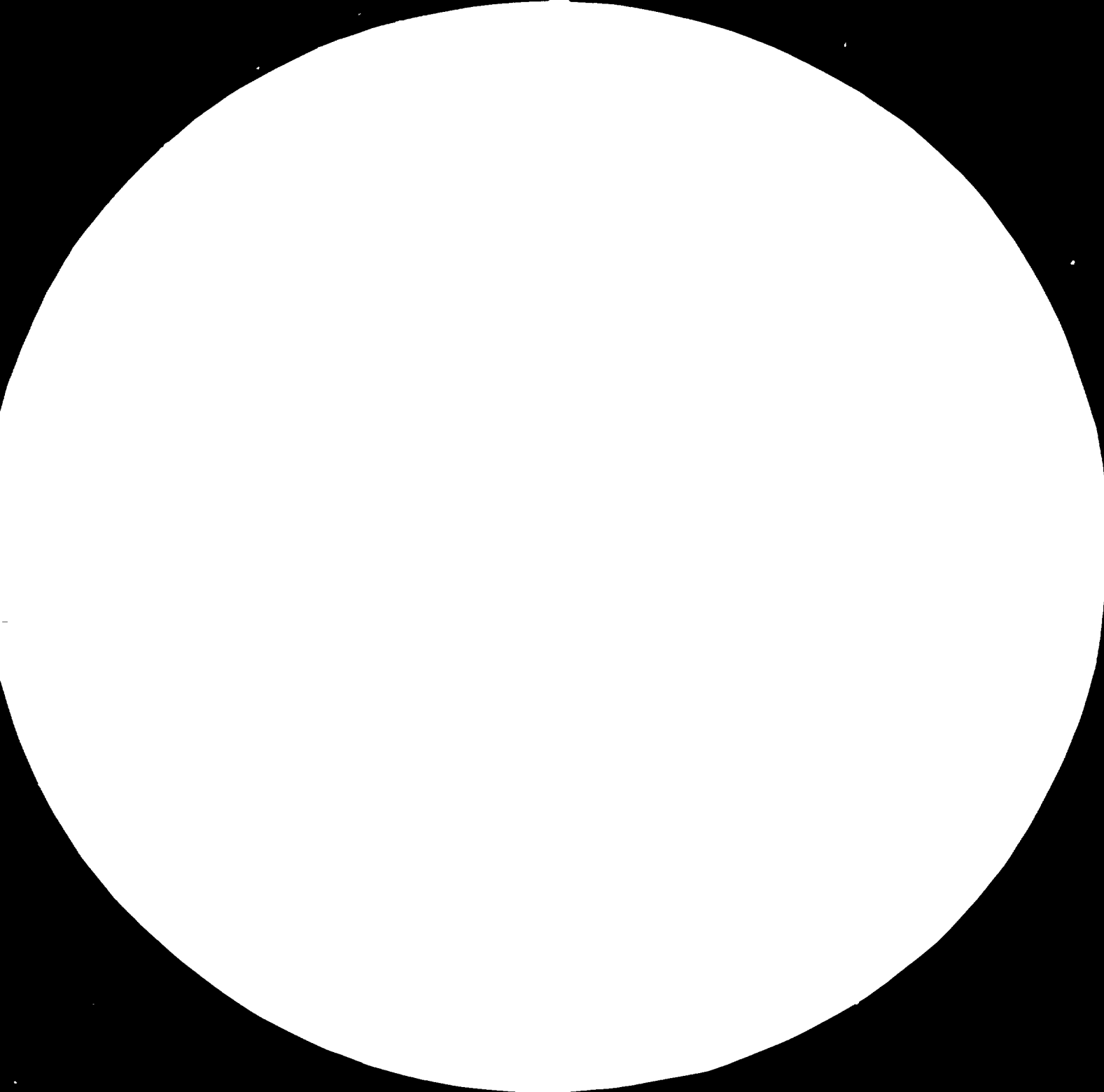
- création d'emplois
- entraîner le développement d'autres activités économiques et notamment offrir des débouchés aux matières premières agricoles
- améliorer les structures des échanges extérieurs.

Dans la dynamique actuelle l'appareil industriel est soutenu par les organismes d'aide (CEE, BIRD, Caisse centrale de coopération), les financements nationaux. Il n'y a pas une intégration de l'appareil de production à cause de la juxtaposition d'industries nouvelles qui sont beaucoup des petites et moyennes industries pour la satisfaction des consommations urbaines : alimentation, garages, piles, montage de cycles...

Cette juxtaposition d'entreprises ne crée pas un tissu industriel ; cependant les secteurs des industries agro alimentaires et du textile font exception à la règle.

D'autre part on assiste à la mise en veilleuse de l'artisanat de production traditionnel alors que ce secteur pourrait servir de fondement à la création de petites unités comme un moyen du développement économique du milieu rural et des petites villes.







MP Resolution Requirements for the 1000000

Resolution Requirements for the 1000000

Eu égard à cette situation les recommandations et les propositions de ce rapport doivent se référer à des objectifs à fixer et des choix à opérer.

Pour le Mali qui a connu plusieurs phases dans le développement industriel : indépendance et construction d'un secteur d'Etat. industriel, libéralisme et réinsertion dans la zone d'influence des multinationales, la détermination de nouveaux axes de développement industriel ne peut pas avoir de "modèles de référence", mais doit partir d'une analyse sans concession du passé et de la situation internationale actuelle.

En effet, les monopoles n'ont vu dans le nouvel ordre économique international qu'un moyen de tirer d'avantage profit de la main d'œuvre à bon marché et des ressources naturelles des pays en voie de développement par la délocalisation de segments de processus productifs qu'ils contrôlent.

Aussi faudrait il distinguer entre les pays du tiers monde ceux qui ont une "croissance forte" et ceux qui pour des raisons démographiques et géo-économiques sont considérés comme "stagnants".

Le Mali par sa situation géographique et ne disposant de matière première stratégique en exploitation se trouve dans cette seconde catégorie de pays dits "stagnants".

La marge de manœuvres de ces pays, et aussi de ceux de la catégorie des pays à "forte croissance", est faible en tenant compte de la domination technologique et commerciale des monopoles.

La construction d'une économie nationale (industrielle mais aussi agricole) ne peut donc se concevoir qu'en rupture avec l'actuelle division internationale du travail.

En se situant dans le contexte international et sous régional actuel, l'industrialisation au Mali doit se faire avec des buts et des choix clairement définis. Ces buts peuvent être la recherche d'un développement

auto-centré sur les besoins des populations à partir des potentialités naturelles du pays. Les choix, en ce moment, seront orientés vers les industries qui auront le maximum d'effets entraînant (effets amont, aval, induits) sur l'économie. L'approche sera la recherche d'une intégration interne et sous régionale du secteur industriel malien à partir des choix préalablement nets.

### 2.3.2- LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL AU MALI

La situation actuelle se caractérise par la création de petites et moyennes industries avec les concours extérieurs et la récupération d'anciennes unités avec l'aide bilatérale ; il n'y a pas de politique globale. On assiste à des interventions ponctuelles extérieures selon les intérêts financiers ou politiques. Si cette tendance se maintient l'industrie malienne ne pourra pas assumer le rôle qui est le sien dans le cadre du processus d'un développement intégré.

L'option qui s'impose est la recherche d'un développement auto centré dans un cadre sous régional avec la volonté de recherche d'une "autonomie collective". Ainsi avec des partenaires de la CEAO et de la CEDEAO, le groupe de ces pays pourra s'insérer dans la division internationale du travail et faire peser leur poids dans les négociations.

Il s'agira, dans le cadre de regroupement sous-régionaux, d'un projet stratégique portant sur des objectifs à long terme de complémentarité industrielle et d'équilibre financier des balances commerciales. Les objectifs concernent quelques grandes filières de mise en valeur des potentialités communes (siderurgie, pétrochimie, filière solaire, barrage, dimension des marchés) et de la complémentarité des économies.

Sur le plan national il s'agira de promouvoir des liaisons industrielles, notamment au sein des filières des agro industries et de développer le secteur des petites et moyennes industries en tenant

compte de la complémentarité entre secteur primaire et secteur industriel.

### 2.3.3- LES PROJETS PROPOSES

La prise en compte des potentialités et l'adoption du principe de la création d'un véritable tissu industriel à partir des matières premières disponibles ont permis d'identifier les secteurs suivants comme prioritaires :

- 1- les industries agro alimentaires et les industries liées à l'élevage et à la pêche
- 2- les industries textiles
- 3- les matériaux de construction
- 4- les industries minérales.

Les projets identifiés dans ces domaines auront à réaliser l'intégration industrielle en établissant et en renforçant la liaison entre l'industrie, l'agriculture, l'élevage et la pêche.

Les industries du secteur primaire sont analysées ensemble à l'exception des industries textiles qui sont présentées séparément à cause de l'importance qu'ils peuvent avoir au Mali par la mise en valeur des grandes quantités de coton produites dans le pays.

#### 1 - Les projets des industries du secteur primaire : Agriculture/Elevage/Pêche

Ces projets sont relatifs à la réalisation de :

minoterie, de décorticage du riz, de maïserie et amidonnerie, de conserveries de fruits et de jus de fruits, de conserveries de légumes, de conserveries de poissons, de produits laitiers (yaourt, lait battu, lait concentré) d'aliments du bétail, de valorisation de cuirs et peaux, de production de poisson fumé (capitaine) et de poisson frais.

- Les industries textiles

Les projets de ce secteur concernent la fabrication de produits semi-finis pour l'exportation et produits finis pour la consommation locale : filature, confection d'habits, bonneteries, coton hydrophyle...

- Matériaux de construction

Les projets de ce secteur se résument à la production de ciment, de briques et de plâtres.

Le déficit actuel du ciment au Mali tend à s'amplifier si rien n'est entrepris pour augmenter la production locale car le ciment qui est un produit pondéreux revient cher à l'importation.

Une étude cependant est nécessaire pour analyser les problèmes liés à cette production étant donné que les pays voisins du Mali dans la sous-région de la CEDEAO ont implanté des unités de grande capacité qui chercheront à conquérir une partie du marché malien.

- Les industries minérales

Les projets de ce secteur sont la production d'engrais, la fabrication de verres creux, l'exploitation de gypse, l'exploitation de fer, l'implantation d'un laminoir.

Le programme d'implantation d'industries de base pour la création d'un véritable tissu industriel au Mali devra se faire selon des étapes (court, moyen et long termes) qui tiennent compte de la modification de l'environnement des industries pour ce qui concerne le problème de l'énergie (hydro-électricité, énergie solaire), le problème des banques (financement local des projets), le problème du marché (niveau des revenus)... etc...



La localisation précise des projets identifiés pourra être examinée au moment des études de factibilité.

Cependant une première indication pour les lieux d'implantation a été donnée en tenant compte de la disponibilité des matières premières. Cette approche se justifie si on se trouve en présence de matières pondéreuses car une localisation correcte doit chercher à éviter les coûts de transport élevés.

La localisation optimale sera recherchée en tenant compte des conditions d'acheminement des produits finis vers les marchés et aussi de l'existence de régions à développer.

A partir de ces projets possibles à réaliser au Mali une sélection et une programmation de projets jugés prioritaires doivent être établies.

La liste des projets proposés est donnée dans les tableaux suivants avec des indications relatives aux produits fabriqués, aux unités existantes, aux projets en cours et au volume minimum de la production à envisager, minimum qui a été calculé à partir de la situation de 1976/1977.

**LISTE DES IDEES DE PROJETS POSSIBLES AU MALI**

Idées de projets	Produits fabriqués	Unités existantes	Projet en cours		Volume minimum Production à envisager en 1985
			Capacité	Localisation	
Traitement poisson	Poisson séché, salé fumé		-	Projet pilote Mopti	70.455 kg
Laiterie	lait battu-yaourt	U. L. B.	-	Bamako	7.305 kg
	beurre-fromage	U. L. B.	-	Bamako	7.206 kg
Légumes	Oignons séchés	-	-	-	-
	Poudre d'oignons	-	-	-	-
	Poudre d'ail	-	-	-	-
Décorticage d'anar-cades	Décorticage d'anar-cade		-	-	-
Epices	transformation et conditionnement épices	-	-	-	-
	Egrenage maïs	-	-	-	-
Maïs	Conditionnement graine maïs en sachets	-	-	-	-
Mais	Farine de maïs				
Maïs	Amidon				
Fruits	Marmelade de confitures	SOCOMA			14.071 kg
	Conserves fruits	SOCOMA			
	Jus de fruits	SOCOMA			
Distillerie	Alcool de mélasse		-	Ségou	-
Aliments de bétail	Aliments de bétail	-	50.000 T	Koulikoro	-
Laminage	Production tôle				
Maudronnerie	Article de ménage	SOMAFAN			
Raffinage du sel	Sel raffiné	Sel brut			
Carreaux	Ciment	SOCIMA			

- Traitement Gypse	Plâtre	SOCIMA
- Fabrique de chaux	Chaux craie	Diamou
- Cimenterie	Ciment	UCEMA
- Exploitation gisement de fer du Mali occidental	Super concentrée aciers	Diamou
- Soude caustique	Soude caustique	Sel gemme
- Coton-usage pharmaceutique	Coton hydrophile et serviettes périodiques gaz	
- Extraction phosphate	Engrais phosphatés	
- Huile essentielle	Huile essentielle line et jus concentré	
- Savonnerie	Savon de toilette	
- Tannerie	cuirs tannés	TAMALI
Maroquinerie	Confection articles en cuir	"
- Bonneterie	Sous-vêtements	Comatex
- Textiles	Confection vêtements	
- Couvertures	Couverture de coton	
- Couvertures laine	Couverture laine	
- Lingerie	Drap de lit-nappes	
- Eléments construction	Poutrelle beton armé	
- Produit amiante ciment	Plaque amiante, ciment tuyaux	
- Briqueterie	Briques (silice, calcaire)	
- Céramique	Eviens, lavabo, sanitaire	UCEMA
- Verrerie	Verres creux	

300.000 T

10.000 T

110.168.000 kg

550.441 kg

Extension Tarpaulin

255.000 tissus  
confectionnés

Bamako

4.530.015 kg

1500 T

1500 T

700 T tube

Bamako

6.250 T

Ségou

Extension Ucem

Bamako

400 T/an

L'analyse synthétique des projets par catégories d'industries donnée ci-après indique l'effort et les actions à entreprendre pour obtenir un niveau de production industriel adéquat.

1- Industries agro alimentaires et industries liées à l'élevage et à la pêche

A- Travail des grains et farines : minoterie, décorticage du riz, mofserie et amidonnerie

a) minoterie

La consommation de farine de froment en 1976/1977 a été en moyenne de 1.341 tonnes, chiffres des importations officielles. Les prévisions de consommation s'élèvent pour 1985 à 1.568 tonnes et pour 1990 à 1.754 tonnes sur la base de la consommation moyenne (importation plus production locale) de 1976/1977. Ces projections de consommation seront largement dépassées à cause de l'urbanisation et l'accroissement des revenus qui entraîneront une plus grande consommation de pain, de pâtisserie, de biscuits, de pâtes alimentaires ainsi que des achats de farine effectués directement par les ménages.

Les capacités de production qui seront installées à l'horizon 1985 sont indiquées par les projets agréés ou à l'étude :

- les grands moulins du Mali, entreprise privée déjà agréée sera implantée à Koulikoro et produira 27.000 tonnes/an de farine.

L'investissement prévu sera au minimum de 34 milliards de francs maliens ;

- un projet de minoterie pour Kayes est à l'étude pour un promoteur privé.

Ce projet prévoit une capacité de 75.000 tonnes et un investissement de 45 milliards de francs maliens

- un projet de minoterie pour Ségou est à l'étude ; ce projet prévoit une capacité de 22.000 à 30.000 tonnes et un investissement d'environ 2,5 milliards de francs maliens.

b) usinage du riz paddy

L'accroissement de la production locale de riz dans les différentes régions du pays autorisent à penser que l'auto-suffisance en riz pourra être atteinte.

De nouvelles décortiqueries de riz ont été implantées au niveau de l'opération riz dans la région de Ségou.

c) maiserie

Une transformation industrielle du maïs est à envisager par des unités moyennes implantées dans des zones de production.

Ces unités produiraient des farines et semoules pour la consommation des ménages et des gritz pour la brasserie.

Les objectifs de production pour ces unités devront faire l'objet d'études complètes de factibilité.

d) amidonnerie de maïs

L'Europe est un gros importateur d'amidon. Sous réserve d'une étude approfondie sur l'avenir de ce marché en Europe et dans d'autres pays il paraît possible de retenir pour ce produit un objectif de production assez important.

Les produits suivants pourraient être obtenus : amidon brut, gluten, son et résidu pour aliment du bétail.

B- Conserveries

a) conserveries de fruits et jus de fruits

En 1978 la conserverie de fruits et jus de fruits se rapporte uniquement à la fabrication de sirop de tamarin avec l'implantation de la SOCAM (Société des conserves alimentaires du Mali) entreprise mixte qui a remplacé la SOCOMA, entreprise d'Etat.

Il est possible au cours de la période 1980-1985 de prévoir la création de nouvelles unités orientées vers la valorisation de divers autres fruits : citron, mangues, pamplemousses, papayes, goyaves, etc...

Ces unités seront orientées vers la production de conserves, de confitures et jus de concentrés.

Le Mali a importé (chiffres officiels) pour ces différents produits en 1976 :

- jus de fruits : 70.000 kg pour une valeur de 28.700.000 FM'

- marmelades et confitures, 26.306 kg pour une valeur de 13.484.000 FM.

b) conserveries de légumes

Eu égard aux potentialités du Mali en produits agricoles, la recherche d'activités industrielles susceptibles de prendre naissance à partir de 1980 a conduit à examiner le problème de l'approvisionnement du Mali en conserves de légumes.

L'importation des conserves de légumes a évolué de la façon suivante :

	<u>1973</u>	<u>1974</u>	<u>1975</u>	<u>1976</u>
Quantité (kg)	267.437	242.385	211.397	62.108
Valeur (1000 FM)	75.482	204.863	93.979	30.517

En 1976 il y a une diminution des importations avec une importation de 62.108 kg alors que les importations sur la période 1973 à 1975 avoisinaient en moyenne 240 tonnes par an.

La fabrication à envisager sur une grande échelle doit porter sur la tomate.

c) conserverie de poisson

Il s'agit ici principalement du capitaine fumé qui est produit d'une façon expérimentale par l'opération pêche à Mopti.

Cependant cette industrie sera tournée vers l'exportation car la consommation malienne demeurera relativement faible en raison des habitudes de consommation et des prix d'une part, mais aussi parce que



doit se développer la consommation du poisson frais.

Le renforcement des activités de l'opération pêche doit permettre d'organiser dans l'intérieur du pays un système de distribution doté de moyens modernes de stockage.

d) produits laitiers

Sans tenir compte des beurres et fromages la consommation des produits laitiers (lait concentré, lait battu et yaourt) d'origine étrangère avoisine les 2.000 tonnes (importations officielles de lait concentré) en 1976 pour une valeur de un milliard 100 millions de francs maliens.

Jusqu'en 1978, très peu de lait du troupeau malien passe dans le circuit du lait transformé.

Il faudrait prévoir son entrée en jeu au cours de la période 1980/1985.

L'arrivée du lait d'origine locale, dans le circuit industriel et commercial, doit contribuer à réduire les importations.

Dans cette période il n'y aura pas d'exportation sauf si des accords dans le cadre de la CEAO permettent la création d'une unité communautaire de plus grande capacité.

e) aliments du bétail

Le développement de l'élevage en général et en particulier celui des bovins, des moutons et de la volaille, doit dans l'avenir fournir des débouchés importants à une industrie malienne des aliments du bétail.

De nombreux sous produits des industries nouvelles vont apparaître sur le marché au cours des prochaines années : issues de meuneries, tourteaux, gluten et son de la mûserie et de l'amidonnerie de maïs ; tourteaux des huileries d'arachide et de coton ; sous produits de la conserverie de poissons : têtes, viscères qui peuvent être desséchés et broyés.

Les besoins à venir en aliments composés doivent être précisés par les services spécialisés, ce qui pourra favoriser la progression quantitative et surtout qualitative des bovins, ovins, volaille et porcins.

Une fabrique d'aliments du bétail est à l'étude.

Cette fabrique sera installée à Koulikoro et aura les caractéristiques suivantes :

- investissements : 212, 5 milliards de FM
- production : 50.000 tonnes
- emploi : 52 personnes.

f) valorisation des cuirs et peaux

a- tonnage du cuir

La TAMALI (Tannerie du Mali) a produit de 1974 à 1976 les quantités suivantes de peaux tannées :

	<u>1974</u>	<u>1975</u>	<u>1976</u>	<u>1976</u>
Unités	25.587	29.329	12.301	25.312

La plupart des peaux issues de l'abattage des animaux de boucherie sont récupérées et exportées. Une nouvelle tannerie fonctionne depuis le 4<sup>e</sup> trimestre 1979 à Kayes. Elle a une

capacité de production de 2.000 peaux semi traitées.

Un projet de tannerie est à l'étude à Ségou et doit avoir une capacité de 271 tonnes de cuirs et peaux traitées. Elle utilisera 35 personnes.

b- articles de maroquinerie

La production d'articles de maroquinerie est une activité purement artisanale et ne paraît se développer que dans le secteur des fabrications à cachet exotique pour les touristes de passage.

Les articles fabriqués (sac, cartables, articles de voyages, ceintures) sont durement concurrencés par les articles en matière plastique moins vulnérables aux effets du climat et dont les prix d'acquisition sont à la portée de la majorité de la population.

c- chaussures en cuir ou dessus cuir

Les chaussures vendues au Mali sont fabriquées avec plusieurs matières : cuir, caoutchouc, textile, plastique.

Les achats des chaussures en cuir sont effectués par les consommateurs des villes et qui sont très exigeants sur la qualité et la présentation. Les achats de chaussure bon marché, principalement les chaussures en plastique, sont effectués par les consommateurs à revenu faible des villes et des campagnes. Un projet de fabrication de chaussures BATA est à l'étude.

Cette usine qui sera implantée à Bamako aura un

investissement de 1,24 milliards de francs ma-  
liens et produira environ 3,2 millions de paires  
par an.

Avec une meilleure organisation de la collecte  
des peaux les ateliers de chaussures pourront  
être approvisionnés par le tannage local.

Récapitulation : Industries agricoles et alimentaires et industries de l'élevage et de la pêche

Produits	Unité	Moy. 1976/1977			1985 x		1990 x	
		Production	Importat. officielles	Consommation	Consommation	Ecart par rapport 76/77	Consommation	Ecart par rapport 76
Farine de Froment	tonne	-	1341	1341	1568	-277	1754	-413
Décorticage de riz	tonne	43500	1583	45023	52712	-7629	60827	-15744
Conserveries de fruits et jus de fruits, jus de tamarin	tonne	...	70	(70)	(82)	-12	(94)	-24
Conserveries de légumes : concentré de tomate	tonne	230 (74/75)	62	292	341	-49	394	-102
Conserverie de poissons : poisson salé, sec ou fumé	tonne	4,0	90	94	110	-16	123	-29
Produits laitiers : lait battu-yaourts lait concentré, lait caillé	tonne	3900	2100	6000	6923	-923	8004	-2004
Aliments du bétail : tourteaux de coton, tourteaux d'arachide	tonne	13484	...	(18484)	(21012)	-3128	(24939)	-6455
Cuirs tannés	unité	14000	-	-	-	-	-	-
Chaussures en cuir	Paire	20695	80000	100695	117730	-17040	134770	-34080
Articles de maroquinerie	unité	10405	...	(10405)	(12005)	-1600	13927	-3522

... Chiffres non disponibles ( ) estimation partielle

x Projections tendanciennes de la consommation (production locale + importations officielles) de 1976/1977

## 2- Industries textiles

La production du coton au Mali donne au cours des années 1976, 1977, 1978 les chiffres suivants :

	<u>1976</u>	<u>1977</u>	<u>1978</u>
Coton fibre (en tonne)	41.988	46.299	45.747
Coton graine (en tonne)	56.642	61.986	61.828

La filière du coton, vu l'importance des productions, la progression des superficies plantées en coton, le maintien de hauts rendements, doit constituer un axe principal du développement industriel du Mali.

Le commerce extérieur du Mali toujours déficitaire (déficit de 45 millions FM en 1975 et déficit de 29 millions de FM en 1976) a été redressé en partie en 1976 par le coton (53% des exportations en 1976) qui a bénéficié d'un cours mondial favorable, la valeur des exportations de coton ayant doublé en un an, de 1975 à 1976.

Le Mali ne peut pas se contenter d'exporter simplement ses matières premières sans les valoriser.

En effet les possibilités actuelles du Mali pour la production du coton autorisent à rechercher une valorisation sur place qui améliorerait encore davantage la balance commerciale.

La transformation industrielle du coton en articles semi finis ou finis permet d'augmenter de façon notable la valeur de la matière première.

L'exportation du coton fibre permettrait éventuellement de se procurer en contre partie des cotons étrangers présentant des caractéristiques différentes pour faire face à des impératifs technologiques.

Les sous produits que l'industrie textile libèrera (huile, tourteaux, etc...) alimenteraient d'autres activités.

L'industrie textile se présente donc très favorablement quant à la valeur ajoutée ; elle favorise aussi l'artisanat de confection qui est une nouvelle source de valeur ajoutée. Au point de vue de l'emploi, trois à cinq tonnes de coton mis en oeuvre dans l'industrie de base créent un emploi suivant la technologie employée (classique ou à haute productivité) et une tonne crée un emploi pour les opérations de finissage et de confection.

Ainsi un projet de 5.000 T d'articles finis à partir du coton brut peut entraîner la création de 6.000 emplois, chiffre auquel il faut ajouter les emplois créés par les activités induites (valorisation des déchets et produits semi-finis).

Le Mali étant un gros producteur de coton dans la sous-région ouest africaine présente de bonnes perspectives pour l'industrie textile qui doit développer les productions actuelles (tissus, fil, bonneterie) et s'orienter vers de nouvelles activités qui sont la confection de vêtements d'hommes, de femmes et d'enfants.

Les projets actuellement à l'étude dans le secteur textile sont :

- la création d'un atelier de traitement de laine d'une capacité de production de 1.500 tonnes
- l'implantation d'un combinat textile à Kayes par l'Etat avec un investissement de 1.877 milliards de francs maliens, une production de 10.000.000 de mètres et 300 emplois nouveaux.
- un projet de confection de vêtements à Bamako avec un investissement de 146,2 millions de francs maliens, une production de 255.000 tissus confectionnés et 126 emplois.

Récapitulation = Industries textiles

Moyenne 1976/1977

<u>Produits</u>	<u>Unité</u>	<u>Production</u>	<u>Importations officielles</u>	<u>Consommation</u>
Egrenage de coton (coton fibre)	T	44.144	-	-
Tissus écrus 90	1000m	4.994	...	-
Fil à tisser	100 kg	5.030	1.754	-
Tissus ecrus	1000m	3.747	(643 tonnes)	-
Fil à coudre (bobines de 800m)	1000 bob.	550	...	-
Bonneterie	articles	245.465	(13 tonnes)	-
Tissus pagnes	1000m	6.202	...	-
Couvertures coton	t	...	(10 tonnes)	-
Confection =				
. vêtements hommes	t	...	(14 tonnes)	-
. vêtements femmes enfants	t	...	(4 tonnes)	-

... chiffres non disponibles

( ) estimation partielle



### 3- Matériaux de construction

#### a) fabrication de ciment

La consommation moyenne du ciment (production plus importations officielles) est estimée à 77.000 tonnes par an sur la période 1976/1977.

Cette consommation rapportée à la population de 1977 qui est de 6.483.700 personnes donne une consommation théorique de 11,9 kg par an et par habitant.

Les projections de ce niveau de consommation donne une consommation de 90.770 tonnes pour 1985 et une consommation de 105.000 tonnes pour 1990.

Ces chiffres sont des estimations minimums si on sait que les consommations sont principalement les consommations au niveau de la capitale et d'une faible proportion de la population eu égard au bas niveau des revenus en général.

Si on tient compte des besoins des autres centres urbains en plus de la capitale et des centres ruraux, les consommations futures doivent être multipliées par 4 ou par 5, ce qui donnerait pour 1985 une consommation de 360.000 T à 450.000 T et pour 1990 une consommation de 400.000 T à 500.000 tonnes.

L'objectif de production 1985 doit être en moyenne de 350.000 tonnes.

#### b) produits amiante - ciment

La construction de logements, de bâtiments industriels et, l'équipement hydraulique qui pourront progresser durant la période 1980-1990, une fabrique de produits amiante - ciment doit être implantée dès maintenant.

Cette fabrique fournira des plaques et des tubes pour le

marché national.

c) briqueterie

L'activité des briqueteries doit être soutenue et doit se développer au cours de la période 1985-1990 plus rapidement que la production de ciment étant donné l'existence de matières premières dans différentes régions du pays (Bamako, Ségou, Kayes), l'adaptation de ce matériau au climat du pays et le niveau du prix de vente des produits par rapport aux faibles revenus des populations.

Les projets à l'étude dans le secteur construction sont :

- une fabrique de briques à Ségou avec une capacité de 6.250 tonnes par an
- une fabrication de produits amiante-ciment qui aura un statut d'entreprise d'Etat est prévu à Bamako et qui doit avoir une capacité de 700 T de tubes
- la relance de la briqueterie de Magnabougou
- l'implantation d'une deuxième cimenterie.

4- Industries minérales

a) fabrication des engrais

Les importations d'engrais phosphatés ont été de 10.000 T en moyenne en 1976/1977.

La modernisation de l'agriculture entraînera des besoins en engrais très importants.

Les engrais qui ne sont pas produits localement actuellement peuvent être fabriqués à partir des réserves de phosphates très importantes qui sont dans le pays. Un projet de traitement de phosphates est actuellement à l'étude.

b) fabrique de verres

Une fabrique de verres creux peut être implantée dans la période 1980-1985. Sa production sera destinée au marché sous régional.

Des contacts sont établis entre le Mali et le Sénégal au niveau des promoteurs pour la détermination des modalités pratiques de réalisation du projet. Le marché est constitué principalement par l'enbouteillage commercial et industriel : bière, limonade, boissons gazeuses, jus de fruits, coca cola, lait et préparations à base de lait, huile de table, eau de javel etc. . .

D'autres utilisations sont possibles : pots, bocaux, flacons et récipients divers pour la pharmacie, la parfumerie, la confiserie, etc. . .

L'étude de factibilité déterminera les débouchés intérieurs et extérieurs et les quantités qui doivent être produites.

c) sidérurgie

Un projet de sidérurgie pour la fabrication de 3.000 T de profilés de ronds à béton pour le marché local est à l'étude.

Cette unité de fonderie et laminage sera basée sur la récupération des ferrailles et pourrait être alimentée par les minerais locaux qui seront exploités. Les importations actuelles de profilés s'élèvent à 2.200 T par an en moyenne.

#### 2. 3. 4- LES TYPES D'ENTREPRISES PROPOSEES

La structure industrielle du Mali, qui fait une large place aux sociétés d'Etat doit orienter les choix des types d'entreprises à implanter pour le court et le moyen termes les petites et moyennes entreprises et pour le long terme de grandes industries entraînant orientées vers la satisfaction de marchés sous régionaux.

Dans un premier temps la création des petites et moyennes entreprises industrielles serait des entreprises pour les services, l'entretien des équipements des industries étatiques et pour la production de biens de consommation finale.

Les sources limitées actuelles de financement des investissements sont des raisons pour le choix de telles entreprises qui sont d'ailleurs compatibles avec l'étroitesse du marché national et le bas niveau des revenus.

Cependant la création de petites et moyennes industries n'exclut pas la création de grandes entreprises industrielles qui seront orientées vers l'exportation dans la CEAO ou la CEDEAO.

Dans le cadre du Mali, où le coton est produit en grande quantité, l'extension des industries textiles, ou de la filature à la confection en passant par le tissage et le tricotage, il pourra coexister quatre types d'entreprises : la petite, la moyenne, la grande et l'artisanale.

Les grandes entreprises qui seront des industries de base pour les marchés sous régionaux seront implantées pour le moyen et le long terme (période 1985-1990) ce qui implique des concertations avec les partenaires économiques et que les études de factibilité soient engagées dès maintenant.

### 2.3.5- LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Actuellement les financements des projets industriels au Mali sont des financements extérieurs : privés étrangers, aides bilatérales...

Le problème qui se pose est de savoir comment augmenter le niveau du montant des investissements et comment augmenter la part des financements internes.

En effet le budget de fonctionnement au Mali consomme environ 95% du budget général, les ressources budgétaires ne permettant pas de disposer de moyens financiers susceptibles d'effectuer des investissements dans le secteur industriel.

Les surplus budgétaires étant inexistantes et l'épargne insuffisante, alors les emprunts extérieurs ont été nécessaires pour l'investissement.

Aussi le financement des investissements pourrait être recherché :

#### a) au niveau des petites et moyennes industries :

- . par la croissance de l'auto financement
- . par la mobilisation de l'épargne interne privée et publique encouragé par des mesures appropriées
- . par les concours extérieurs : capitaux privés étrangers, transferts des nationaux résidant à l'étranger, dons et aides de gouvernements étrangers, emprunts auprès d'organismes internationaux ;

#### b) au niveau des grandes industries

- . par l'utilisation des capitaux flottants des pays industrialisés ; ces capitaux peuvent intervenir si le pays présente un environnement politique, institutionnel et fiscal favorable ;
- . par l'utilisation des ressources d'organismes inter étatiques de développement tels que le FOSIDEC à la CEAO ;
- . par des aides multilatérales.

2. 4- RECOMMANDATIONS

2. 4. 1- LES PREALABLES

2. 4. 1. 1. LES PREALABLES INSTITUTIONNELS ET ADMINISTRATIFS

2. 4. 1. 2. LES PREALABLES FINANCIERS

2. 4. 2- LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

2. 4. 3- LES ACTIONS

## 2. 4. 1- LES PREALABLES INSTITUTIONNELS ET FINANCIERS

### 2. 4. 1. 1- Les préalables institutionnels

Une politique industrielle orientée vers la création d'un véritable tissu industriel doit s'appuyer sur une organisation institutionnelle adéquate.

Les préalables, au niveau des institutions, sont relatifs aux aspects suivants de la création des industries :

- les conditions du code des investissements
- l'identification des projets industriels et la réalisation des études de factibilité.

#### a) au niveau des conditions pour l'implantation des unités industrielles

le code des investissements, actuellement en cours de modification, détermine les avantages pour les entreprises agréées. Ces avantages sont de deux ordres : les avantages du régime commun et des avantages d'un régime particulier.

Les avantages du régime commun sont :

exonération des droits à l'importation pendant dix ans, de l'impôt sur les bénéfices pendant 5 ans, de la contribution des patentes, de la contribution foncière pendant 5 ans, des garanties de transfert intégral des bénéfices etc. . .

Les entreprises industrielles de fabrication ou de montage qui effectuent un investissement supérieur ou égal à 750 millions de FM et les entreprises agro-industrielles dont les investissements sont supérieurs à 600 millions de FM bénéficient, après agrément, du régime commun et d'un régime particulier en matière de crédit bancaire, de droits et taxes, d'utilisation de ressources etc. . .

Les entreprises moyennes dont les investissements sont égaux ou supérieurs à 50 millions de francs maliens bénéficient du régime commun. Certaines entreprises industrielles (petites et moyennes) dont l'investissement est inférieur à 50 millions de FM bénéficient d'avantages particuliers et d'autres sont exclues du code des investissements.

Le code des investissements à l'état actuel a besoin de réaménagement pour s'adapter à un développement industriel accéléré.

Les petites et moyennes entreprises qui sont pratiquement écartées du code des investissements doivent pouvoir bénéficier des dispositions particulières assez étendues étant donné le rôle qui doit leur être réservé dans l'industrie du Mali.

Le code doit également, en tenant compte de la situation économique du Mali, donner plus d'avantages pour les industries de main d'oeuvre et les industries d'exportation.

Les modifications en cours du code auront à préciser les dispositions vis-à-vis des petites et moyennes entreprises et les grandes industries de main d'oeuvre et d'exportation.

b) au niveau de l'identification des projets industriels et la réalisation

des études de factibilité une coordination et une collaboration étroite doivent être établis entre les différents services et organismes qui s'occupent d'industries au Mali :

- le Ministère du Plan
- le Ministère des finances et du commerce
- la Direction nationale des industries
- le Centre d'études et de promotion industrielle (CEPI)



- la Direction nationale des mines
- la Banque nationale de développement
- la Chambre de commerce et de l'industrie.

Les représentants de ces services et d'autres services tels que l'UNTM (Union nationale des travailleurs du Mali), l'Office de la main d'oeuvre, un conseiller technique de la présidence, se réunissent en commission nationale d'investissement pour examiner les demandes d'agrément des investissements qui doivent être au moins égaux à 150 millions de francs maliens.

En dehors de ces réunions de la commission d'investissement les contacts ne sont établis que de façon occasionnelle pour la recherche d'informations ou la mise au point de dossiers.

Il serait souhaitable que des rencontres plus fréquentes soient instituées entre les représentants de ces services et organismes pour préparer avec beaucoup d'avance les dossiers qui doivent passer en commission d'agrément ou pour donner des avis sur des études de factibilité de projets industriels qui vont être proposées par le CEPI aux promoteurs.

Ces rencontres qui pourront être coordonnées par le CEPI, permettraient d'établir un contact permanent avec les promoteurs qui ne peuvent pas participer actuellement aux réunions de la commission d'investissement.

L'analyse par avance des projets en dehors des réunions de la commission pourra permettre de réduire actuellement le délai très long pour l'obtention de l'agrément.

Depuis la reprise des activités de la chambre de commerce par la nomination d'un secrétaire général, des contacts assez réguliers ont été établis entre cet organisme et le CEPI.

Ces contacts doivent être étendus à d'autres services et organismes et organisés d'une façon périodique.

Le CEPI qui doit coordonner ces réunions devra au préalable être doté de cadres hautement qualifiés et de moyens matériels. En plus des tâches d'identification de projets, d'études de factibilité, de conseil aux promoteurs, le CEPI doit jouer un rôle de "quasi promoteur" en faisant par avance des dossiers complets de factibilité pour des projets jugés prioritaires.

#### 2.4.1.2- Les préalables financiers

Les projets industriels au Mali sont en majorité des projets de petites et moyennes entreprises qui sont financés principalement par des sources extérieures : multinationales, la KFW allemand, les fonds arabes.

Le diagnostic du système bancaire malien a montré l'insuffisance des banques existantes au Mali pour le financement et le fonctionnement des industries au Mali.

Les moyens financiers dont bénéficient les entreprises industrielles se limitent à un certain nombre d'avantages qui sont :

- sur le plan bancaire, la garantie par l'Etat malien des prêts accordés par les banques maliennes
- sur le plan fiscal, les exonérations prévues au code des investissements.

Le financement des projets industriels sur ressources intérieurs est indispensable si on veut atteindre rapidement un niveau de développement industriel adapté.

Il est donc nécessaire au préalable de renforcer le système bancaire au Mali pour le financement des projets industriels par l'orientation

des banques existantes et la création de banques spécialisées.

#### 2.4.2- Les mesures d'accompagnement

Des actions doivent être entreprises pour favoriser le développement des industries au Mali.

Ces actions doivent se situer au niveau national, au niveau sous régional et international.

##### 2.4.2.1- Les mesures au niveau national

Les mesures d'accompagnement au niveau national sont des actions à court terme et se rapportent :

###### a) aux industries existantes

la marge commerciale actuellement imposée aux entreprises maliennes est un handicap lourd pour les industries au Mali.

Les prix des produits industriels doivent être fixés en tenant compte des marges industrielles qui puissent être rapprochées des marges dégagées par les commerçants.

Pour cela il faudrait que le commerce soit organisé de telle manière que la fraude soit réduite car le diagnostic des industries au Mali a montré que le niveau actuel de la fraude est incompatible avec toute possibilité de production industrielle.

D'autre part, eu égard à la marge commerciale imposée et aux prix de ventes de certains produits dits stratégiques, les prix des matières premières au niveau des producteurs de ces matières premières doivent être assez rémunérateurs pour permettre l'approvisionnement des usines qui est actuellement irrégulier pour un certain nombre de matières premières agricoles, par exemple l'arachide.

L'organisation du marché des matières premières et du marché des produits industriels doit être complétée par des actions de marketing au niveau des entreprises elles-mêmes pour identifier les consommateurs (ruraux, semi ruraux, urbains) qu'ils peuvent satisfaire.

Ces actions de marketing pourrait être entreprises avec le renforcement ou la mise en place de services commerciaux au niveau des entreprises.

Des actions devraient être envisagées également pour favoriser le regroupement des entreprises afin de diminuer les coûts (achats, transport, stockage) des inputs et des pièces de rechange ; ainsi des fédérations d'achats peuvent être implantées par secteur ou par lieu de localisation.

A très court terme les entreprises pourraient participer à la mise en place d'ateliers de maintenance communs ou aider au renforcement des structures existantes à Markala, Sikasso, Bamako et Koulikoro.

La création ou le renforcement d'ateliers de maintenance pourrait être suivi par la création de centres techniques, de formation et de perfectionnement pour le personnel spécialisé des industries.

b) au niveau des industries nouvelles

Les actions à envisager concernent principalement la procédure d'agrément pour les nouvelles implantations, l'établissement des dossiers de factibilité, le financement des projets.

Le renforcement du CEPI permettra aux promoteurs de disposer de dossiers de factibilité complets.

Les aménagements nécessaires doivent être entrepris à court

terme pour réduire le délai d'obtention de l'agrément.

La création d'une banque de développement industriel et l'instauration d'un fonds de garantie sont indispensables surtout pour les petites et moyennes entreprises et pour une meilleure utilisation des financements internes et externes.

#### 2. 4. 2. 2- Les mesures d'accompagnement au niveau sous-régional et international

Au niveau sous régional, les actions, pour le moyen et le long termes seront orientées vers la création d'entreprises communes ou à caractère communautaire et la recherche de technologies nouvelles adéquates et des énergies nouvelles (énergie solaire par exemple).

Les grandes entreprises à caractère sous régional seront implantées après une concertation au niveau de la CEAO ou de la CEDEAO avec les autres partenaires économiques dans la sous région.

Au niveau international les actions seront orientées vers l'instauration de nouvelles conditions pour le transfert de technologie et l'organisation des recherches techniques en coopération avec les pays développés. Aussi les négociations par le biais des regroupements sous régionaux pour le transfert des technologies sur des bases nouvelles doivent être maintenues et constituées le fondement de la division internationale du travail.

#### 2. 4. 3- Les actions

Le Mali ne possède pas une stratégie d'ensemble de développement industriel, mais a fixé à l'industrie des objectifs qui sont : la valorisation sur place des matières locales, la création d'emplois, l'amélioration de la balance des

paiements, l'intégration des différents secteurs de l'économie.

Les principes généraux d'une stratégie d'industrialisation découlent des traits saillants du bilan et des potentialités identifiées : on a constaté que les ressources minières et/ou agricoles du pays sont importantes.

L'exploitation des ressources minières peut être le fondement pour la création d'un véritable tissu industriel avec la mise en place d'industries entraînant.

En replaçant le Mali dans un contexte sous régional (CEAO ou CEDEAO), il semble peu probable, tenant compte des potentialités de l'ensemble de la sous région et des projets en cours ou à l'étude dans les différents pays, que l'exploitation des ressources minières qui doit être une exploitation sous-régionale eu égard aux dimensions des marchés puisse intervenir avant la période de 1985/1990.

Il en résulte qu'au moins jusqu'en 1985 les créations d'industries pour le marché national et pour l'exportation doivent être réalisées avec les matières premières de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

Ces unités seront de petites et moyennes dimensions qui approvisionneront principalement le marché national.

On fait donc l'hypothèse qu'à court et moyen termes les projets industriels se situeront dans le cadre du marché national.

En effet on doit raisonnablement considérer que tout grand projet impliquant l'ensemble du marché sous régional ne pourra être envisagé avant 1985.

#### Les actions à court et moyen termes

Les actions à court et moyen termes partent de l'hypothèse de développement industriel du Mali dans un cadre national. Ainsi à court et moyen termes, le développement industriel sera fondé sur la création de petites et moyennes industries pour la valorisation des matières premières locales et la satisfaction des consommations liées à la croissance urbaine. Les actions prioritaires durant cette période seront axées sur l'organisation du système bancaire,

l'aménagement du code des investissements, le renforcement des interventions et des travaux du CEPI pour les études de factibilité.

Les actions à long terme

Les actions à long terme se fondent sur l'hypothèse de l'intégration de l'économie sous régionale Ouest africaine (CEAO ou CEDEAO). Il est évident que l'intégration de l'économie malienne dans des sous ensembles plus vastes changent les données du problème car le Mali ne sera plus cette zone enclavée mais une zone où le marché change d'échelle, la réalisation de projets industriels de grande dimension devient possible.

Le niveau médiocre de l'environnement (banques, transport, télécommunications, absence de techniciens...), des industries, doit orienter les actions prioritaires à long terme qui sont :

- le désenclavement du pays par le renforcement et/ou la création d'axes de communications, (routes, chemin de fer) à l'intérieur du pays et qui relie le pays à l'extérieur ;
- la formation des télécommunications, la fourniture de l'électricité et de l'eau.

Le tableau suivant présente d'une façon synthétique un certain nombre de projets prioritaires dans les secteurs des mines et de l'agriculture/élevage/pêche dont la réalisation dans le temps a été programmée.

Secteur	Période	Projets prioritaires	Marché	Critères prioritaires de choix	
Mines	Court et moyen termes	Fabrication de verres	National et sous-régional	- Mise en valeur de matières premières locales - Utilisation de l'énergie hydro-électrique disponible à partir de 1980	
		Engrais phosphatés	National et sous régional	- Besoins de consommation pour l'agriculture - Mise en valeur de matières premières locales	
		Recherche et exploitation d'or	National	- Mise en valeur matières premières locales	
		Exploitation de Gypse	National et sous régional	- Mise en valeur de matières premières locales	
		Construction d'une cimenterie, Briquetterie	National	- Besoins de consommation urbaine et rurale	
	Long terme	Exploitation des gisements de fer du Mali occidental	National et sous régional	- Matières premières locales - Besoins de consommation - Intégration sous-régionale	
		Laminage	National et sous régional	- id -	
	Primaire = Agriculture, Elevage, Pêche	Court et moyen termes	Traitement de poisson	National et international	- Matières premières locales - Effets induits importants
			Laiterie	National et sous régional	- Besoins locaux - Matières premières locales - Balance commerciale
			Maiserie	National et international	- Matières premières locales - Effets aval et induits importants
Conserves fruits et légumes			National et international	- Matières premières locales - Effets amont et aval importants	
Aliments du bétail			National	- id -	
Textiles (confection)			National et s/régional	- Matières premières locales - Effets entraînants	
Huiles essentielles			National et international	- id -	
Pharmacopée traditionnelle			National et sous régional	- id -	



- Les études et recherches complémentaires

Les études à entreprendre pour permettre de définir une politique de développement industriel au Mali sont :

- 1- une étude de filière d'industrialisation par branche et sous branche d'activité
- 2- une étude du marché malien des produits industriels : qualité, prix, marge commerciale
- 3- une étude de commercialisation de fruits et légumes et des industries annexes pour la CEDEAO et le marché mondial
- 4- une étude sur la valorisation de la pharmacopée traditionnelle
- 5- une étude pour la détermination d'un plan directeur de développement de la pêche.

A N N E X E S

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau n° 1 : Projections de la population totale
- Tableau n° 2 : Entreprises implantées au Mali au 31 décembre 1978 ventilées par région économique et par branche d'activité
- Tableau n° 3 : Répartition des entreprises par branche d'activité et par statut juridique
- Tableau n° 4 : Capitaux sociaux des entreprises implantées au Mali au 31 décembre 1978 par branche d'activité et par forme juridique
- Tableau n° 5 : Entreprises implantées au Mali au 31 décembre 1978, ventilées par branche d'activité et par tranche de chiffres d'affaire
- Tableau n° 6 : Investissements bruts de 1974 à 1978 des entreprises implantées au Mali au 31 décembre 1978 par branche d'activité
- Tableau n° 7 : Effectifs permanents des nationaux et africains et des expatriés par branche d'activité
- Tableau n° 8 : Effectifs totaux des nationaux et africains de 1974 à 1978 des entreprises implantées au Mali au 31 décembre 1978
- Tableau n° 8 bis : Effectifs totaux des nationaux et africains de 1974 à 1973 des entreprises implantées au Mali au 31 décembre 1978
- Tableau n° 8 ter : Effectifs permanents par catégories socio-professionnelles par branche en 1978
- Tableau n° 9 et 9 bis : Salaires totaux versés par les entreprises industrielles
- Tableau n° 10 : Productions des entreprises industrielles de 1974 à 1978 (en valeur) ventilées par branche d'activités
- Tableau n° 10 bis : Production industrielle en quantité de 1974 à 1978
- Tableau n° 11 : Evolution des ventes des entreprises industrielles de 1974 à 1978
- Tableau n° 12 et 12 bis : Achats des matières premières par les entreprises de 1974 à 1978
- Tableau n° 13 et 13 bis : Dépenses en matières consommables des entreprises de 1974 à 1978
- Tableau n° 14 : Evolution des cotisations et des impôts payés par les entreprises industrielles de 1974 à 1978
- Tableau n° 15 : Dettes et frais de 1974 à 1975
- Tableau n° 16 : Dettes et frais de 1976 à 1978.

TABLEAU N° I

PROJECTIONS DE LA POPULATION TOTALE

Pop en 1978 = 6. 483. 691 Taux de croissance annuelle = 2,78

Années	Population totale	Taux de croissance	Accroissement annuel de la population
1979	6. 483. 691	2, 78%	180. 247
1980	6. 663. 938	2, 78%	185. 257
1981	6. 849. 195	2, 78%	190 408
1982	7. 039. 603	2, 78%	195.701
1983	7. 235. 304	2, 78%	201. 141
1984	7. 436. 445	2, 78%	206. 733
1985	7. 643. 178	2, 78%	212. 480
1986	7. 855. 658	2, 78%	218. 387
1987	8. 074. 045	2, 78%	224. 458
1988	8. 298. 503	2, 78%	230. 698
1989	8. 529. 201	2, 78%	237. 111
1990	8. 766. 312	2, 78%	

TABLEAU N° 2

ENTREPRISES IMPLANTEES AU MALI AU 31 DECEMBRE 1978 VENTILEES PAR REGION  
ECONOMIQUE ET PAR BRANCHE D'ACTIVITE

Unité = Nombre d'Entreprises

BRANCHES D'ACTIVITES	R E G I O N S								en- semble
	E C O N O M I Q U E S (x)								
	District De Bamako	Region De Kayes	Region De Moulikro	Region De Sikasso	Region De Ségou	Region De Mopti	Region De Tom- bouctou	Region De Gao	
IND Alimentaires	17	1	1	1	8	2			30
Matériaux de construction	1	1	-	-	-	-	-	-	2
Produits céramiques	1	-	-	-	-	-	-	-	1
Electricité et Gaz	2	-	-	-	-	-	-	-	2
IND d cuirs et peaux	1	-	-	-	-	-	-	-	1
IND Textiles	3	-	-	-	1	-	-	-	4
Produits chimiques et produits plastiques	5	-	-	-	-	-	-	-	5
IND Mécaniques et des métaux	10	-	-	1	1	-	-	-	12
IND du Bois	3	-	-	-	-	-	-	-	3
IND du papier	6	-	-	-	-	-	-	-	6
IND Electriques et Electroniques	4	-	-	-	-	-	-	-	4
Métallurgie de Base	2	-	-	-	-	-	-	-	2
Ensemble des branches	55	2	1	2	10	2	-	-	72

(x) - Les entreprises qui ont fait l'objet de l'enquête industrielle sont principalement celles qui sont installées dans la région de Bamako car les entreprises qui se trouvent dans les autres régions sont constituées par les petites unités de production alimentaire = boulangeries, fabrique de glace et de boissons non alcoolisées.

TABLEAU N°3

REPARTITION DES ENTREPRISES PAR BRANCHES D'ACTIVITE  
ET PAR STATUT JURIDIQUE

N°	Intitulé branches d'activités	Nombre d'Entreprises			Activités en 1978			
		Etat	Mixtes	Priv.	Total	Emplois	C. A. (millions FM)	Salaire versé <sup>(a)</sup>
1	Ind. Alimentaires	16	2	12	30	(a) 3949	(a) 25147,39	(a) 1150,23
2	Matériaux de Const.	2	-	-	2	424	1813,5	231,19
3	Produits céramiques	1	-	-	1	146	103,7	43,75
4	Electricité Gaz	1	-	1	2	18	250,28	48,78
5	Ind. des cuirs et Peaux	1	-	-	1	165	77,55	-
6	Ind. Textiles	1	2	1	4	5199	30833,62	3828,3
7	Produits chimiques et produits plast.	-	-	5	5	(xx) 95	861,86	449,72
8	Ind. mécaniques et métaux	1	2	9	12	1014	6884,55	320
9	Ind. du Bois	1	-	2	3	307	430,3	123
10	Ind. du Papier	1	-	4	6	188	126,34	102,2
11	Ind. Electriques et Electroniques	-	1	3	4	240	1431,07	63
12	Métallurgie de Base	-	-	2	2	(b) 19	(b) 41,43	-
	ENSEMBLE	26	7	39	72	(...)	(...)	(...)

(a) Chiffres relatifs à 11 unités pour l'année 1978

(xx) Données des unités qui ont pour activité principale les produits chimiques et produits en plastiques.

(b) Données pour une unité.

(...) Résultats partiels

TABLERAU N°4

CAPITAUX SOCIAUX DES ENTREPRISES IMPLANTEES AU MALI AU 31 DECEMBRE 1978

Par Branche d'Activité, et par forme Juridique

Unité = 1 000 FM

BRANCHES D'ACTIVITES	PRIVEES(SA+SARI.+INDIV):		MIXTES		ETATIQUES		TOTAL	
	Nb. entrep. (x)	Capitaux	Nb. entrep. (x)	Capitaux	Nb. entrep. (x)	Capitaux	Nb. (x) entrep.	Total
IND Alimentaires	7	714.500	1	1.100.000	5	3.080.590	13	4.895.090
Matériaux de construction	-	-	-	-	2	4.869.860	2	4.869.860
Produits céramiques	-	-	-	-	1	334.000	1	334.000
Electricités Gaz	1	35.500	-	-	1	100.000	2	135.500
IND des cuirs et peaux	-	-	-	-	1	900.000	1	900.000
IND Textiles	1	925.000	2	1.507.000	1	7.748.441	4	10.180.441
Produits chimiques et plastiques	4	331.000	-	-	-	-	3	331.000
IND Mécaniques Métaux	9	517.370	1	500.000	2	456.509	12	1.273.879
IND de Bois	2	29.600	-	-	1	316.000	3	345.600
IND du Papier	1	34.500	-	-	1	222.000	2	256.500
IND Electrique - Electronique	3	237.000	1	80.000	-	-	5	317.000
Métallurgie de Base	1	1.251	-	-	-	-	1	1.251
<b>T O T A L</b>	<b>29</b>	<b>2 825.721</b>	<b>5</b>	<b>2.987.000</b>	<b>20</b>	<b>18.027.400</b>	<b>48</b>	<b>23.840.12</b>

(x) - Entreprises qui ont répondu au questionnaire d'Enquete

TABLEAU N°3

ENTREPRISES IMPLANTEES AU MALI AU 31 DECEMBRE 1978 VENTILEES PAR BRANCHE D'ACTIVITE  
ET PAR TRANCHE DE CHIFFRES D'AFFAIRES

BRANCHES D'ACTIVITES	Nombre ENT. (x)	TRANCHES DE C.A. - (En Million-Francs Maliens)					N. D. A.
		0 - 10	10 - 25	25 - 50	50 - 100	100 et +	
IND Alimentaires	18	1	-	3	1	9	4
Matériaux de construction	2	-	-	-	1	1	-
Produits céramiques	1	-	-	-	-	1	-
Electricité et Gaz	2	-	-	1	-	1	-
IND des cuirs et peaux	1	-	-	-	-	1	-
IND Textiles	4	-	-	-	-	4	-
Produits chimiques/Plastiques	4	-	-	2	1	1	-
IND Mécaniques et des métaux	12	1	2	3	2	4	-
IND du Bois	2	1	-	-	-	2	-
IND du papier	2	-	-	1	-	1	-
IND Electriques et Electroniques	4	2	-	-	2	1	-
Métallurgie de Base	1	1	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>54</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>26</b>	<b>4</b>

(1) N. D. A = Non Dénombré ailleurs

(x) Nombre d'entreprises = Nombre d'entreprises qui ont répondu.



TABLEAU N°6

INVESTISSEMENTS BRUTS DE 1974 A 1978 DES ENTREPRISES IMPLANTEES AU MALI  
AU 31 DECEMBRE 1978 PAR BRANCHES D'ACTIVITES

Unité = Millions FM

BRANCHES D'ACTIVITES	A		N		N		E		S	
	1974		1975		1976		1977		1978	
	NB ENT(x)	INVEST	NB ENT(x)	INVEST	NB ENT	INVEST	NB ENT(x)	INVEST	NB ENT(x)	INVEST
IND Alimentaires	10	5778,97	10	7019,18	11	2576,71	11	2007,66	9	1969,74
Matériaux de construction	2	242,59	2	290,78	2	253,21	2	88,50	1	101,36
Produits céramiques	-	-	1	2,1	-	-	1	3,6	1	4,5
Electricité - Gaz	2	913,12	2	4007,77	2	180,68	2	441,37	1	58,41
IND des cuirs et peaux	1	159,04	1	4,97	1	10,13	1	121,33	-	-
IND. Textiles	2	124,7	4	6323,1	4	679,6	4	957,02	4	135,06
Produits chimiques et Plast.	2	101	2	105	3	110,13	1	9,52	2	280,11
IND. Mécanique et des Mét.	7	419,62	7	372,7	8	461,31	8	625,78	7	1182,93
IND. du Bois	2	362,37	2	156,03	2	205,5	2	33,1	2	23,5
IND. du Papier	1	10,8	1	53,00	1	8,8	1	151,2	1	37,1
IND. Electricité et Electroniq.	1	2,2	1	1,2	2	414,61	1	14,3	3	157,86
IND. Métallurgie de Bois	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>T O T A L</b>	<b>30</b>	<b>12134,41</b>	<b>23</b>	<b>19136,83</b>	<b>35</b>	<b>4000,68</b>	<b>34</b>	<b>4453,36</b>	<b>31</b>	<b>3951,47</b>

(x) Entreprises qui ont répondu au questionnaire d'Enquête

TABLEAU N°7

EFFECTIFS PERMANENTS DES NATIONAUX ET AFRICAINS ET DES EXPATRIES  
PAR BRANCHES D'ACTIVITES

BRANCHES D'ACTIVITES	Unité = nombre d'employés														
	EMPLOYES				PERMANENTS										
	1976		1977		1977		1978		1976		1977		1978		
nat + autres af (1) : (2)	Total	%	Nb. Ent. (x)	nat + autres af (1) : (2)	Total	%	Nb. Ent. (x)	nat + autres af (1) : (2)	Total	%	Nb. Ent. (x)	nat + autres af (1) : (2)	Total	%	Nb. Ent. (x)
IND. Alimentaires	2413	32	2445	24,34	12	2255	51	2306	21,64	12	3949	36	3985	33,57	14
Matériaux de construction	431	18	449	4,47	1	426	19	445	4,18	1	424	16	442	3,72	1
Produits céramiques	144	5	149	1,48	1	144	4	148	1,39	1	146	8	154	1,30	1
Electricité et Gaz	718	-	718	7,15	2	864	-	864	8,11	2	19	-	19	0,16	1
IND. des Cuirs et Peaux	165	-	165	1,64	1	165	-	165	1,55	1	165	-	165	1,39	1
IND. Textiles	4485	13	4492	44,78	3	5045	8	5053	47,43	4	5199	12	5211	43,90	4
Produits chimiques - plastiques	66	1	67	0,67	2	73	1	74	0,69	2	95	4	99	0,83	3
IND. Mécaniques - Métaux	779	19	794	7,90	7	953	15	968	9,09	8	1014	19	1033	8,70	8
IND. du Bois	323	-	323	3,22	3	270	-	270	2,53	3	307	-	307	2,59	3
IND. du Papier	151	-	151	1,50	2	176	-	176	1,65	2	188	-	188	1,58	2
IND. Electriques et Electronique	265	2	267	2,66	3	133	3	166	1,56	3	246	3	249	2,10	4
Métallurgie de Base	19	-	19	0,19	1	19	-	19	0,18	1	19	-	19	0,16	1
<b>ENSEMBLE</b>	<b>9959</b>	<b>86</b>	<b>10045</b>	<b>100</b>	<b>55</b>	<b>10553</b>	<b>101</b>	<b>10654</b>	<b>100</b>	<b>40</b>	<b>11771</b>	<b>100</b>	<b>11871</b>	<b>100</b>	<b>43</b>
	<b>99,14%</b>	<b>0,86%</b>	<b>100%</b>			<b>99,05%</b>	<b>0,95%</b>	<b>100%</b>			<b>99,16%</b>	<b>0,84%</b>	<b>100%</b>		

(x) Entreprises qui ont répondu au questionnaire d'Enquête

(1) NAT. + AF = Nationaux + Africains

(2) Autres Expatriés

TABLEAU N°8

EFFECTIFS TOTAUX DES NATIONAUX ET AFRICAINS DE 1974 à 1978 PAR LES ENTREPRISES  
IMPLANTEES AU MALI AU 31 DECEMBRE 78

	1 9 7 4				1 9 7 5			
	Cadres + Techniciens		Autres Employés		Cadres + Techniciens		Autres Employés	
	Nb. ENT. x	TOTAL	Nb. ENT. x	TOTAL	Nb. ENT. x	TOTAL	Nb. ENT. x	TOTAL
IND. ALIMENTAIRES	11	2438	10	1475	11	1376	10	1576
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1	70	1	308	1	73	1	320
PRODUITS CERAMIQUES	1	13	1	118	1	13	1	136
ELECTRICITE - GAZ	1	1	1	19	2	121	2	590
IND. DES CUIRS ET PEAUX	1	14	1	151	1	14	1	151
IND. TEXTILES	2	328	4	3 108	3	352	3	4 199
PRODUITS CHIMIQUES - PLASTIQUES	1	5	1	19	2	8	2	54
IND. MECANIQUES - METAUX	5	42	6	295	5	48	4	232
IND. DU BOIS	3	70	3	260	3	86	3	251
IND. DU PAPIER	2	20	2	120	2	29	2	113
IND. ELECTRIQUE ELECTRONIQUE	1	1	1	11	1	1	1	11
IND. METALLURGIQUE DE BASE	1	11	1	11	1	1	1	11
<b>ENSEMBLE DES BRANCHES</b>	<b>30</b>	<b>3071</b>	<b>32</b>	<b>5902</b>	<b>32</b>	<b>2.22</b>	<b>31</b>	<b>7651</b>

(X) - Entreprises qui ont répondu au questionnaire d'Enquête

TABLEAU N°8ter

EFFECTIFS PERMANENTS DES NATIONAUX ET AFRICAINS OCCUPES PAR LES  
ENTREPRISES INDUSTRIELLES PAR CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES  
ET PAR BRANCHES D'ACTIVITE EN 1978

B R A N C H E S	CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES						ENSEMBLE	
	Cadres Supérieurs et Techniciens			Employés et Ouvriers qualifiés et non qualifiés				
	Nb. Ent. (x)	Total	%	Nb. Ent. (x)	Total	%		
Ind ALIMENTAIRES	13	596	15	14	3 353	85	3 949	100%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1	2	17	1	352	83	424	100%
PRODUITS CERAMIQUES	1	21	14	1	125	86	146	100%
ELECTRICITE - GAZ	1	3	11	1	17	89	19	100%
Ind. DU CUIR ET PEAUX	1	14	8	1	151	92	165	100%
Ind. TEXTILES	4	570	11	4	1 629	89	5 199	100%
PRODUITS CHIMIQUES ET PLASTIQUES	3	12	13	3	83	87	95	100%
Ind. MECANQUES - METAUX	3	122	12	8	892	88	1 014	100%
Ind. DU BOIS	3	90	29	3	217	71	307	100%
Ind. DU PAPIER	2	25	13	2	163	87	183	100%
Ind. ELECTRIQUES-ELECTRONIQUES	3	22	9	4	224	91	246	100%
Ind. METALLURGIE DE BASE	1	1	5	1	18	95	19	100%
<b>ENSEMBLE</b>	<b>41</b>	<b>1 547</b>	<b>13</b>	<b>43</b>	<b>10 224</b>	<b>87</b>	<b>11 771</b>	<b>100%</b>

(x) Entreprises qui ont répondu au questionnaire d'Enquête.

TABLEAU N° 9

SALAIRES TOTAUX VERSES PAR LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES  
DU MALI de 1974 à 1978

BRANCHES D'ACTIVITES	ANNEES ET CATEGORIES DE SALAIRES									
	1 9 7 4					1 9 7 5				
	Nat. + Afric.		Autres		Perm + Temp <sup>(1)</sup>	Nat. + Afric.		Autres		Perm + Temp <sup>(1)</sup>
	Nb. ENT(x)	Total	Nb. ENT(x)	Total	Total	Nb. ENT(x)	Total	Nb. ENT(x)	Total	Total
Ind. Alimentaires	7	367,08	1	39,79	759	8	443	2	101	926,12
Matériaux de construction	1	165,62	1	8,43	198	1	178,90	1	8,43	187,33
Produits céramiques	1	2,02	1	0,95	26,99	1	0,96	1	23,70	22,76
Electricité - Gaz	1	308,03	1	15,75	345,42	2	372,07	1	26,58	398,62
IND. du Cuir et Peaux	1	56,63	-	-	56,63	1	60,20	-	-	60,20
IND. Textiles	4	1103,08	2	288,5	1485,33	4	1442,99	2	231,7	1896,79
Produits chimiques et Plastiques	-	-	-	-	13	-	-	-	-	13
IND. Mécaniques - Métaux	7	11301,36	3	2354,1	2838	8	4933,22	3	102,45	5092,03
IND. du Bois	2	68,57	-	-	90	2	86,33	-	-	87
IND. du Papier	2	72,08	-	-	75,36	2	72,16	-	-	75,36
IND. Electrique-Electronique	2	29	-	-	-	2	32,2	-	-	-
Metallurgie de Base	1	2,00	-	-	-	1	3	-	-	-
<b>ENSEMBLE</b>	<b>33</b>	<b>13495,47</b>	<b>9</b>	<b>2707,54</b>	<b>5887,78</b>	<b>32</b>	<b>7625,03</b>	<b>10</b>	<b>493,86</b>	<b>8759,4</b>

(X) Entreprises qui ont répondu au questionnaire d'Enquête

(1) Perm + Temp = Permanents + Temporaires

TABLÉAU N° 9 bis

Unité : millions F. M.

1 9 7 6					1 9 7 7					1 9 7 8				
Nat. + Afric.		Autres		Perm.+Temp	Nat. + Afric.		Autres		Perm.+Temp	Nat. + Afric.		Autres		Perm.+Temp.
Nb. Ent. (x)	Total	nb.ent	Total	Total	Nb. Ent(x)	Total	Nb. Ent(x)	Total	Total	Nb. Ent(x)	Total	nb.ent(x)	Total	Total
10	590	3	48,23	1096,3	12	859	4	145,24	1490,22	10	858,61	4	175,52	1150,23
1	174,87	1	7,99	167,86	1	21271	1	8,43	148,82	1	223,20	1	7,99	231,19
1	22,75	1	3,50	35,32	1	28,03	1	2,82	40,35	1	37,65	1	3,12	43,77
2	422,17	1	20,12	457,91	2	443,1	1	14,97	479,52	1	48,78	-	-	48,78
1	66,59	-	-	66,59	1	53,65	-	-	53,65	-	-	-	-	-
4	1907,71	2	358,7	2423,41	4	2038,7	2	340,5	2379,2	4	2129,2	2	1463,1	3828,9
1	8,40	1	3,60	26	2	13,50	1	3,60	17,100	3	430	2	14	449,72
8	5436,09	3	111	5594,09	9	3180,43	3	124,12	3282,24	8	228	3	131	359
3	109,17	-	-	112	3	110	-	-	114	3	120	-	-	123
2	86,25	-	-	39,03	2	87,32	-	-	91,8	1	6	1	94	102,26
3	45	1	5,53	6,93	3	65,3	1	14,14	27,79	2	23,08	1	18,70	63
1	3,58	-	-	-	1	5	-	-	-	1	6	-	-	-
37	8872,51	13	564,87	10096,44	41	7103,57	14	653,82	8130,69	35	4113,91	15	1907,43	6021,34

TABLEAU N° 10

## PRODUCTION DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES EN VALEUR

DE 1974 à 1978

Unité en millions F.M.

BRANCHES D'ACTIVITES	ANNEES ET PRODUCTIONS INDUSTRIELLES EN VALEUR									
	1974		1975		1976		1977		1978	
	Nb Ent. (x)	Valeur	Nb Ent. (x)	Valeur	Nb Ent. (x)	Valeur	Nb Ent. (x)	Valeur	Nb Ent. (x)	Valeur
Industries alimentaires	5	7.504,48	8	10.958,16	10	11.375,53	5	15.252,11	7	18.081,57
Matériaux de construction	2	1.286,47	1	1.573,69	1	1.403,89	2	1.552,48	1	1.595,25
Produits céramiques	1	51,42	1	61,05	1	86	1	109	1	119,42
Electricité et gaz	1	4.170,87	2	4.507,34	2	4.949,69	2	5.608,64	1	119,97
Industries des Cuirs et Peaux	1	208,57	1	147,77	1	146,13	1	89,82	-	-
Industries Textiles	2	9.413,95	3	3.745,5	3	17.509,76	3	31.834,89	3	36.520,41
Produits Chimiques/Plastiques	1	128	1	202	1	147	2	322	3	851,92
Industries Mécaniques et Métaux	6	2.426,26	7	3.218	7	7.103,55	7	2.756,1	8	5.146,9
Industries du Bois	2	170	2	173	2	230	2	357,2	2	450,7
Industries du Papier	2	410,26	2	422,57	2	508,53	2	601,52	2	670,14
Industries Electriques/Electron.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries Métallurgie de Base	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ENSEMBLE	23	25.770,28	28	25.009,08	31	51.485,08	31	69.048,89	32	64.953,14

(x) Entreprises qui ont répondu au questionnaire d'enquête.

TABLEAU N° 10 bis

: PRODUCTION INDUSTRIELLE ANNUELLE de 1974 à 1978  
(du 1er janvier au 31 décembre)SOURCE : Direction nationale de la statistique et de l'informatique  
enquête trimestrielle auprès des entreprises.

	1974	1975	1976	1977	1978	Observations
Coton fibre en milliers de tonnes.....	18, 6	27, 3	42, 0	46, 3	45, 7	
Graine de coton milliers de tonnes.....	25, 5	36, 9	56, 7	62, 0	61, 8	
Riz milliers de tonnes (riz usiné)	30, 6	38, 9	37, 4	50, 7	37, 8	
Bovins milliers de têtes	56, 6	43, 3	48, 1	51, 3	56, 5	
Ovins milliers de têtes	16, 0	24, 5	23, 5	32, 8	31, 6	
Caprins milliers de têtes	51, 2	28, 9	33, 0	37, 1	33, 5	
Lait frais pasteurisé 1000 hl	10, 0	13, 7	20, 4	28, 0	31, 3	
Yaourts (en posts de 12, 5 cc) 1000 p	53, 8	77, 8	445, 0	705, 0	732, 1	
Sucre milliers de tonnes	3, 1	3, 9	3, 0	15, 6	19, 7	
Alcool milliers d'hl	1, 9	0, 9	3, 2	1, 8	0, 8	
Biscuits en tonnes	406, 3	363, 4	486, 5	503, 7	594, 1	
Pâtes alimentaires en tonnes	137, 6	70, 7	264, 6	429, 9	462, 7	
Huile brute en milliers de tonnes	17, 6	10, 6	10, 6	14, 6	10, 3	
Tourteaux milliers de tonnes	13, 7	14, 0	13, 5	22, 0	17, 0	
Boissons sans alcool 1000hl	20, 9	22, 2	27, 4	28, 6	33, 7	
Glace alimentaire milliers de tonnes	4, 5	4, 0	5, 2	6, 4	5, 3	
Bière milliers d'hl	10, 3	9, 2	12, 1	17, 6	13, 7	
Té en tonnes	43, 6	80, 9	105, 6	108, 3	110, 0	
Confiserie en tonnes	827	059	1.132	1.378	1.342, 6	
Cigarettes en milliers de cartons	38, 6	40, 7	47, 8	47	41, 5	
Ciment milliers de tonnes	42, 2	49, 9	38, 4	32, 2	34, 4	
Briques milliers de tonnes	2, 5	3, 0	2, 2	2, 5	1, 9	3 trimestres
Oxygène milliers de m <sup>3</sup>	49, 6	48, 7	49, 0	49, 8	45, 8	tres 79
Acétylène en milliers de m <sup>3</sup>	9, 7	9, 4	10, 2	11, 5	10, 3	
Eau de javel en tonnes	446, 4	039, 6	434, 8	652, 0	790, 0	
Vinaigre millier de litres	154, 9	168, 7	329, 3	352, 0	310, 4	
Produits en plastiques en tonnes	28, 7	63, 6	88, 5	119, 0	245, 0	
Chaussures en plast. millier de paires	110, 0	238, 0	737, 0	1012, 0	1011	
Allumettes en milliers de cartons	23, 8	27, 5	30, 6	23, 2	29, 4	
Savon milliers de tonnes	4, 1	5, 1	2, 1	3, 2	3, 0	
Cambre à air en mil. unités	445, 4	489, 0	272, 0	329, 0	267, 0	
Tôles ondulées galv. 1000 "	57, 5	110, 0	160, 0	241, 0	156	
Charrues milliers d'unités	2, 0	6, 2	11, 0	12, 0	10	
Multiculteurs milliers d'unités	7, 8	9, 0	11, 5	12, 0	8	
Semoirs milliers d'unités	0	3, 0	8, 0	4, 5	7, 5	
Charettes milliers d'unités	5, 9	7, 0	12, 0	15, 0	12, 5	



TABLÉAU N° 11

II - EVOLUTION DES VENTES DES ENTREPRISES

INDUSTRIELLES DE 1974 à 1978

Unité : millions FM

BRANCHES d'Activité	A		N		N		E		E	
	1974		1975		1976		1977		1978	
	NB ENT (x)	Ventes	NB ENT (x)	Ventes	NB ENT (x)	Ventes	NB ENT (x)	Ventes	NB ENT (x)	Ventes
IND Alimentaires	9	7 455,23	12	10 959,47	14	15 716	14	27 721	11	25 147,39
Matériaux de construction	2	1 178,83	1	1 634,9	1	1 540,29	2	2 085,34	1	1 813,5
Produits céramiques	1	50,6	1	75,2	1	80,1	1	89,8	1	103,7
Electricité et Gaz	1	3 272,95	2	3 555,41	2	4 491,93	2	5 213,69	1	250,28
IND Cuirs et Peaux	1	141,21	1	152,76	1	131,67	1	13,97	1	77,55
IND Textiles	4	13 524,51	4	7 514,1	4	22 622,6	4	27 213,71	4	30 833,62
Produits chimiques et plastiques	1	102	1	181	2	269	2	319	3	861,86
IND Mécaniques et des Métaux	5	2 332,2	6	2 815,2	7	4 572,12	6	4 997	8	6 884,55
IND du Bois	2	164	2	158	2	220,5	2	352	2	430,3
IND du Papier	1	82,56	1	78,57	1	126,53	1	110,52	1	128,34
IND Electrique/Electronique	1	49,52	1	307,35	1	423,14	1	258	3	1 431,07
IND Métallurgie de Base	1	9,11	1	25,28	1	43,75	1	34,40	1	44,43
<b>E N S E M B L E</b>	<b>29</b>	<b>28 362,72</b>	<b>33</b>	<b>27 916,83</b>	<b>37</b>	<b>50 237,66</b>	<b>37</b>	<b>68 407,03</b>	<b>37</b>	<b>68 006,59</b>

(x) - Entreprises qui ont répondu au questionnaire d'Enquête

TABLEAU N°12

ACHATS DE MATIERES PREMIERES PAR LES ENTREPRISES DE 1974 à 1978

Unité = en millions

BRANCHES D'ACTIVITES	ANNEES ET ORIGINES DES MATIERES PREMIERES											
	1974					1975					1976	
	Mali		Autres pays		Total achats	Mali		Autres pays		Total achats	Mali	
	En. (x)	Achats	Ent. (x)	Achats		En. (x)	Achats	Ent. (x)	Achats		Ent. (x)	Acht
- Produits alimentaires	6	1087,81	6	579,76	1667,57	9	2897,13	6	787,69	3684,82	9	2985,1
- Matériaux de construction	1	0,94	1	17,34	18,28	-	-	1	43,65		-	-
- Produits céramiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Electricité et Gaz	-	-	1	1283,1	1283,4	-	-	2	1240,9	1240,9	-	-
- IND. des Cuirs et Peaux	1	10,1	1	60,71	70,81	1	4,44	1	19,78	24,22	1	22,18
- IND. Textiles	4	302,12	2	5351,1	8412,23	4	5240,03	3	5046,6	10286,9	4	8501,19
- IND. Mécaniques et des métaux	2	66,74	5	1301,5	1368,24	3	94,65	5	1823,5	1918,15	4	1906,9
- IND. du Bois	2	194,3	1	2,5	197,3	2	135,6	1	8,3	143,9	2	195,3
- IND. du Papier	-	-	2	123,56	123,56	-	-	2	111,4	111,4	-	-
- IND. électriques et électroniques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Métallurgie de Base	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Produits chimiques et Plastiques	1	14	id	66	80	1	26	id	53	79	1	170
	17	4135,51	13	8785,57	13221,08	20	8398,12	21	9134,32	17532,94	21	13719,87

TABLEAU N°12 bis

1976 (suite)			1977				1978					
Autres pays		Total achats	MALI		Autres pays		Total achats	MALI		Autres pays		Total achats
Ent.(x)	Achats		Ent.(x)	Achats	Ent.(x)	Achats		Ent.(x)	Achats	Ent.(x)	Achats	
6	877,2	3863,7	11	6414,7	6	1300,5	7715,2	10	10847,6	6	1443	12290,6
1	26,54	26,54	1	0,15	1	18,53	18,58	-	-	1	45	45
1	3,34	3,34	-	-	1	3,69	3,69	-	-	1	4,5	4,5
2	1407,8	1407,8	-	-	2	1375,3	1375,3	-	-	1	15,41	15,41
1	44,05	56,23	1	5,17	1	130,1	135,27	-	-	-	-	-
3	2090,5	10593,69	3	9629,7	3	3429,5	13059,2	4	11157,89	3	1894,9	13052,89
5	2006,3	3912,99	4	3172,54	3	2210,6	5393,14	3	2575,96	4	2444,4	5020,36
1	15,6	211,9	3	99,8	1	26,9	126,7	3	179,95	1	79,5	259,45
2	175,8	175,8	-	-	2	209,17	209,17	-	-	1	163,4	163,4
2	142,3	142,3	-	-	2	357	357	-	-	3	831,08	831,08
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1	40	157	2	191,78	-	-	191,78	2	187	1	417,64	604,64
28	6831,43	20551,13	25	19513,34	22	9071,29	28585,13	22	24948,4	22	7338,83	32287,23

(x) Entreprises qui ont répondu aux questionnaires d'Enquête.

TABLEAU N°13

## DEPENSES EN MATIERES CONSOMMABLES DES ENTREPRISES DE 1974 à 1978

(Unité en millions F. M.)

BRANCHES	1 9 7 4						1 9 7 5					
	élect. + eau + carburant		pièces détachées		emballages		élect. + eau + carburant		pièces détachées		emballages	
	Nb. (x) Ent.	Total	Nb. (x) Ent.	Total	Nb. (x) Ent.	Total	Nb. (x) Ent.	Total	Nb. (x) Ent.	Total	Nb. (x) Ent.	Total
IND. Alimentaires	7	824,91	8	478,86	7	1151,97	3	532,37	8	8885,97	7	1121,18
Matériaux de construction	2	814,71	2	20,55	2	134,57	1	862,99	1	31,21	1	275,81
Produits céramiques	1	9,50	1	2,53	1	7,81	1	9,48	1	4,93	1	8,03
Electricité - Gaz	1	1272,30	1	94,62	-	-	2	1270,65	2	111,56	-	-
IND. des Cuirs et Peaux	1	10,74	1	3,05	1	453	1	8,10	1	9,75	1	203
IND. Textiles	4	706,54	3	6521	2	240	4	1531,24	3	141,5	2	366,9
Produits chimiques-Plastiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IND. Mécaniques Métaux	5	1487	3	10	3	15,32	5	944	1	16,1	4	16
IND. du Bois	2	14	2	7,04	1	1	2	13,16	2	5,15	1	0,3
IND. du Papier	2	19,23	2	5,45	-	-	2	36,27	7	4,80	-	-
IND. Electriques et Electroniques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IND. Métallurgie de Base	1	0,09	-	-	-	-	1	0,23	-	-	-	-
<b>T O T A L</b>	<b>26</b>	<b>5139,02</b>	<b>25</b>	<b>7143,11</b>	<b>17</b>	<b>2033,57</b>	<b>27</b>	<b>5208,49</b>	<b>23</b>	<b>9210,97</b>	<b>17</b>	<b>1991,22</b>

(X) Nombre d'Entreprises qui ont répondu au questionnaire d'Enquête.

TABLEAU N°13 bis

Unité : En millions de F.M.

1 9 7 6						1 9 7 7						1 9 7 8					
élect. + eau + carburant		Pièces détachées		Emballages		élect. + eau + carburant		Pièces détachées		Emballages		élect. + eau + carburant		Pièces détachées		Emballages	
Nb. Ent. (x)	Total	Nb. Ent. (x)	Total	Nb. Ent. (x)	Total	Nb. Ent. (x)	Total	Nb. Ent. (x)	Total	Nb. Ent. (x)	Total	Nb. Ent. (x)	Total	Nb. Ent. (x)	Total	Nb. Ent. (x)	Total
10	257,46	11	685,53	9	1239,33	12	448,14	12	821,17	10	1660,50	12	687,81	12	963,84	9	167,4
1	778,90	1	33,16	1	277,30	2	830,85	2	37,18	1	290,94	1	819,65	1	31,71	1	198,97
1	10,06	1	4,01	1	20,60	1	11,98	1	3,76	1	13,50	1	11,50	1	3,80	1	16,1
2	1591,7	2	238,73	-	-	2	1634,81	2	319,36	-	-	1	23,59	1	20	-	-
1	8,10	1	1,51	1	571	1	9,84	1	2,27	1	5,03	-	-	-	-	-	-
4	1520,7	3	169,4	1	1215,20	4	1782,63	3	186,2	2	857,6	4	1794,92	3	260	2	1114,48
2	3,51	1	0,63	-	-	2	4,03	1	1,01	1	20	3	21,6	2	11,86	2	28,2
7	1185	5	26	4	21,39	7	1613	6	55	4	24	7	1914,28	5	70,2	3	29,4
3	20,29	3	10,22	1	0,3	3	24	3	16,18	1	0,3	3	22,1	3	13,4	1	0,3
2	25,31	2	10,73	-	-	2	37,82	2	10,4	-	-	2	110,81	2	22,75	-	-
2	14,62	1	6	1	120	2	21,54	1	12	1	320	2	25,28	2	30,51	1	743
1	0,46	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
36	5416,13	30	1167,91	19	2839,83	38	6418,64	32	1264,53	22	3191,83	36	5431,54	32	1433,07	20	2295,85

TABLEAU N°14

EVOLUTION DES COTISATIONS ET DES IMPOTS PAYES PAR LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES  
de 1974 à 1978

ANNEES ET CHARGES \*

Unité = millions de F. M.

BRANCHES	1974				1975				1976				1977				1978			
	Cotisations		Impôts		Cotisations		Impôts		Cotisations		Impôts		Cotisations		Impôts		Cotisations		Impôts	
	Nb. ent. (x)	Total	Nb. ent. (x)	Total	Nb. ent. (x)	Total	Nb. ent. (x)	Total	Nb. ent. (x)	Total	Nb. ent. (x)	Total	Nb. ent. (x)	Total	Nb. ent. (x)	Total	Nb. ent. (x)	Total	Nb. ent. (x)	Total
Ind. alimentaires	7	58,38	7	26,34	8	126	7	36,41	9	115,41	7	49,06	11	211,29	9	96	9	224,7	8	104,37
Matériaux de const.	2	37,41	1	7,35	1	30,12	1	8,15	1	37,05	1	10,68	2	45,05	1	10,65	1	44,64	1	11,16
Produits céramiques	1	2,01	1	1,41	1	3,02	1	1,60	1	41,57	1	2,27	1	4,49	1	2,33	1	4,30	1	2,15
Electricité - Gaz	1	115,87	1	35,36	2	189	2	35,61	2	157,55	2	52,15	2	161,36	2	55,57	1	11,96	1	2,71
Ind. des cuirs-peaux	1	7,05	1	2,77	1	7,12	1	3,01	1	7,54	1	3,33	1	14,60	1	3,17	-	-	-	-
Ind. Textiles	4	35,22	4	7,71	4	39,13	4	35,52	4	21,72	4	12,27	4	52,56	4	14,09	4	51,48	4	118,01
Prod. chimiq-plast.	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2,20	1	1,47	2	9,50	1	1,68	3	3,89	2	3,54
Ind. méc. et métaux	7	65,92	7	53,05	7	115,49	8	37,12	7	194,31	7	71,4	8	733	9	67,14	8	515,23	8	365,21
Ind. du Bois	2	10,14	2	4,49	2	12,05	2	5	3	15,26	3	6	3	16	3	5,30	3	17,16	3	6
Ind. du Papier	2	51,02	2	22,5	2	5,14	2	49,5	2	7,04	2	790	2	21	2	4	2	11	2	4,45
Ind. Elect. et électron.	1	0,43	1	0,12	1	0,34	1	0,09	2	0,55	2	2,96	2	1	3	11,57	3	4,62	4	16,23
Ind. métal. de Base	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	0,19	-	-	1	0,19	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>28</b>	<b>731,65</b>	<b>27</b>	<b>314,55</b>	<b>29</b>	<b>1022,41</b>	<b>29</b>	<b>1022,91</b>	<b>33</b>	<b>954,76</b>	<b>31</b>	<b>1731,59</b>	<b>39</b>	<b>1856,08</b>	<b>36</b>	<b>9125</b>	<b>36</b>	<b>1449,12</b>	<b>36</b>	<b>993,86</b>

(X) Entreprises qui ont répondu au questionnaire d'enquêtes

TABLEAU N°15

DETTES ET FRAIS (1974 et 1975)

BRANCHES D'ACTIVITES	ANNEES, DETTES ET FRAIS FINANCIERS											
	1974						1975					
	D L T		D C T		F F		D L T		D C T		F F	
	Nb. Ent. (x)	Total	Nb. Ent. (x)	Total	Nb. Ent. (x)	Total	Nb. Ent. (x)	Total	Nb. Ent. (x)	Total	Nb. Ent. (x)	Total
Ind. Alimentaires	4	2286,1	4	6521,7	6	28739,76	6	3338,12	6	11452,21	8	2657,21
Matériaux de construction	1	397,63	2	799,69	2	494,94	1	315,56	1	784,07	1	4730,97
Produits céramiques	1	16,99	1	84,52	1	0,24	1	15,99	1	109,73	1	0,01
Electricité et Gaz	1	3353,12	1	363,91	1	91,76	1	2976,11	2	519,16	2	89,61
Ind. des Cuirs et Peaux	1	10,00	1	30,19	1	4,35	-	-	1	329,41	1	9,53
Ind. Textiles	2	1398	3	8046,9	3	285,29	2	977,9	3	9687,6	4	818,6
Produits chimiques/Plastiques	1	143,83	2	112,68	1	9	1	144,72	2	164,72	1	9
Ind. Mécaniques-Métaux	1	120	5	1566,43	5	769	3	237	6	1166,44	6	762
Ind. du Bois	1	40	1	203,8	3	25	1	74	1	10	3	25
Ind. du Papier	1	4,66	2	75,44	2	3,65	-	-	2	112	2	3,41
Ind. Electrique/Electronique	1	55	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2,26
Métallurgie de Base	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>ENSEMBLE</b>	<b>15</b>	<b>7225,43</b>	<b>22</b>	<b>17806,26</b>	<b>26</b>	<b>30421,98</b>	<b>16</b>	<b>8030,3</b>	<b>25</b>	<b>47383,44</b>	<b>31</b>	<b>9108,2</b>

(x) Entreprises qui ont répondu au questionnaire d'Enquête

Abréviations: DLT = DETTES à long terme ; DCT = DETTES à court terme ; FF = FRAIS FINANCIERS

TABLÉAU N°16

DETTES ET FRAIS de 1976 à 1978

ANNEES DETTES ET FRAIS FINANCIERS

1976						1977						1978					
DLT		DCT		FF		DLT		DCT		FF		DLT		DCT		FF	
Nb. Ent. (x)	Total	Nb. Ent. (x)	Total	Nb. Ent. (x)	Total	Nb. Ent. (x)	Total	Nb. Ent. (x)	Total	Nb. Ent. (x)	Total	Nb. Ent. (x)	Total	Nb. Ent. (x)	Total	Nb. Ent. (x)	Total
7	3071,17	6	17844,52	8	135,72	3	4848,01	6	234,37	10	16112	3	1794	3	1398,42	7	1196,07
1	246,76	1	547,00	1	3362,39	2	257,37	2	842,34	2	156657	11	25,20	1	900,80	1	17200
1	16,99	1	146,80	1	0,87	1	10,04	1	173,54	1	3,94	1	5	1	89,50	1	4,50
1	2529,21	2	586	2	83,56	1	2724,95	2	620	2	173,07	-	-	1	16,34	1	1,20
-	-	1	437,34	1	9,27	-	-	1	491,40	1	12,89	-	-	-	-	-	-
2	719,8	3	13429,6	4	1.196,93	1	103,8	3	7131,04	4	1701,35	1	1663,54	2	6733,57	4	1948,6
1	50	2	202,45	2	7,4	-	-	1	9	2	7,24	1	87	1	9	1	2,50
3	423,3	5	2805,27	6	678	3	770	5	3134	5	896,33	4	501,07	7	1497,45	6	1166
1	24	1	51	3	52,24	1	16	1	55,2	3	36,11	2	168	1	64,3	3	52,34
-	-	2	58,07	2	7,48	-	-	2	34,47	2	9	-	-	1	22,16	2	10,07
1	183	-	-	2	24,73	1	294	1	50	2	45,72	3	552,1	3	1009,51	2	44,73
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
18	7264,23	24	36108,05	32	15994,87	13	9024,17	25	15640,36	34	34655,37	16	4795,91	21	11781,03	28	3236,08



